leSoleil

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | JEUDI 7 JUIN 2018 | QUÉBEC, 122e ANNÉE, N° 146

lesoleil.com

CHARLEVOIX : PEU DE MANIFESTANTS À L'HORIZON

› POURQUOI S'INDIGNER? LA PAROLE AUX OPPOSANTS

› FERMER OU NE PAS FERMER, LE DILEMME DES ENTREPRISES

› LE G7 VU PAR LES ENFANTS DE LA MALBAIE 11 PAGES

PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE



Condamnée à 101 jours de prison pour des amendes impayées, Valérie Brière a été libérée mercredi après une semaine et demie derrière les barreaux.

LIBÉRÉE!

PAGE 8

«Si une société incarcère des gens pour non-paiement d'une amende, ça ressemble quasiment au Moyen Âge»

— Le juge Richard Grenier



GAGNÉ

Une farce grotesque

PAGE 2



LAVOIE

Une salle de prière au G7

PAGE 7



THERRIEN

Québecor et la radio

PAGE 27

FORD EDGE SEL 2018
TRACTION INTÉGRALE INTELLIGENTE
LOCATION ÉQUIVAUT À : 89 $ /SEM. @ 1,49 %
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS !
LOCATION 60 MOIS À UN TAUX DE 1,49%, TAXES EN SUS., 2 195$ COMPTANT OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT, PHOTO À TITRE INDICATIF. DÉTAILS SUR PLACE.



Venez faire un essai sur route...
Vous allez être impressionné !
on joue du prix...comme c'est pas permis !
Ford
DESJARDINS AUTO COLLECTION Québec
175 RUE MARAIS, QUÉBEC 418 683.4451
autocollectiondequebec.com

5298274

0,95 $+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX - LOTBINIÈRE - BEAUCE - MONTMAGNY - BELLECHASSE
1,22 $+tx MONTRÉAL - OTTAWA - BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE - CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
0,87 $+tx QUÉBEC METRO
2 3
6 27657 00074 2

Une farce grotesque

JEAN-SIMON GAGNÉ
CHRONIQUE
jsgagne@lesoleil.com



Quoi qu'il arrive, les «experts» de la sécurité vont gagner le G7.

Si la violence éclate, ils diront que sans les mesures de sécurité mises en place à La Malbaie et à Québec, les choses auraient été pires. À l'opposé, si tout se déroule paisiblement, ils expliqueront que c'est grâce à eux que la région a évité l'apocalypse.

Peuvent pas perdre, je vous dis. Pour le G7, le Canada a prévu un budget de 605 millions $, incluant les réunions préparatoires. Voilà ce qui s'appelle un pactole. Un vrai.

Bien sûr, des esprits chagrins s'indignent que l'on engloutisse des centaines de millions $ pour deux jours de discussions. Après tout, même les empereurs du 19e siècle se montraient plus économes, lors de leurs déplacements. Mais il est vrai que ces dinosaures ne connaissaient pas des merveilles comme le gaz lacrymogène ou la «zone» clôturée réservée aux manifestants, à La Malbaie. Alors ça ne compte pas vraiment.

Ne nous égarons pas. Au début, le G7 de La Malbaie devait être une affaire diplomatique. À la fin, il tourne à l'orgie policière.

Dans Charlevoix, une partie de La Malbaie est clôturée, quadrillée, occupée. Plus de 8000 policiers et militaires montent la garde. Et ça n'inclut pas la garde côtière, qui patrouille une «zone d'exclusion maritime» s'étendant jusqu'à trois kilomètres du rivage, entre Cap-à-l'Aigle et Saint-Irénée. Même la circulation en kayak y est interdite, du 1er au 10 juin.

On ne pratique pas encore la fouille à nu sur les bélugas, mais chut! ça pourrait donner des idées…

Au début, le G7 de La Malbaie devait être une affaire diplomatique. À la fin, il tourne à l'orgie policière

À 150 kilomètres de distance, le centre de la ville de Québec n'est pas épargné. Par mesure de précaution, les écoles sont fermées. Environ 10 000 fonctionnaires ont été mis en congé. Les travaux de l'Assemblée nationale ont été suspendus. Tous les policiers de la ville sont en service…

Ce branle-bas de combat, c'est pour protéger la rencontre de combien de grands leaders, déjà? Ah oui, sept. Mais quand on y pense, ce petit nombre constitue une chance. S'ils étaient 100, il aurait fallu fermer Montréal, Boston et peut-être New York. Comme disaient Jacques Prévert : «même assis, ça n'aurait pas tenu debout».

Entre nous, il faut une imagination débordante pour trouver des bons côtés à une farce aussi grotesque. Peu importe, car le gouvernement du Canada excelle dans l'art de faire passer les miettes tombées de la table pour des diamants bruts.

Faut-il parler des futures retombées touristiques que l'on fait miroiter aux gens de Charlevoix? À croire que les journalistes étrangers, que l'on déplace en convois, comme des prisonniers dangereux, vont avoir le temps de faire du tourisme. Sans parler des millions de gens qui devraient apercevoir le décor enchanteur derrière les grimaces de Donald Trump?

J'exagère? Que ceux qui se souviennent du nom de Taormine, la petite ville de Sicile qui a subi le G7, l'an dernier, osent dire le contraire.

Pfff. Quand à ceux qui sont parvenus à nommer la petite ville japonaise qui avait accueilli la réunion, en 2016, je les soupçonne d'avoir triché.

Quoi? Espérer des retombées touristiques à long terme du G7? Ça rappelle le nigaud qui laisse tomber une rose au fond du Grand Canyon, en croyant qu'il entendra l'écho.

Loin de moi l'idée d'affirmer que le G7 constitue un club totalement archaïque, sur le modèle des bisons des prairies, chers aux Pierrafeu. Ces jours-ci, des experts croient même que les sept leaders du G7 peuvent rafistoler le commerce mondial.

On peut rêver. Mais si le monde est devenu à ce point dangereux qu'il faut paralyser une région entière pour protéger le sommet du G7, peut-être qu'il faudrait trouver une nouvelle formule?

Une île déserte? La téléconférence? Un engin en orbite?

Stop. Je sais. Ça ne se produira pas. Espérer que les grands de ce monde se préoccupent de ce genre de détails, ça semble complètement vain.

Pour reprendre l'expression consacrée, vous faites mieux d'occuper votre temps à la recherche des portes-patio dans les sous-marins.



Isabelle Imbeault et Sheryl Savard seront dans Charlevoix jusqu'à dimanche avec Paolo et Lou, deux chevaux de race canadienne. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Des cavalières de la SQ à la rencontre des citoyens

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Les policiers à chevaux ont suscité la curiosité, mercredi, à La Malbaie. La Sûreté du Québec (SQ) a dépêché sa patrouille équestre dans Charlevoix, pour la tenue du G7.

Mise en place en 2017, l'équipe de cavaliers se déplace dans plusieurs événements. Contrairement à la police montée de la Gendarmerie royale canadienne, la Sûreté du Québec a créé cette patrouille dans le but précis de se rapprocher de la population et redorer son image publique.

«Notre but est d'aller vers les citoyens, de rendre la Sûreté du Québec plus accessible aux citoyens. On veut créer des souvenirs positifs aux jeunes et moins jeunes. On veut faire en sorte, surtout, que les tout-petits aient un premier contact positif avec le monde policier», décrit la cavalière équestre et policière, Isabelle Imbeault.

TISSER DES LIENS

Cette patrouilleuse et sa partenaire, Sheryl Savard, qui travaille au poste de la SQ de Roberval, seront sur place jusqu'à dimanche. Elles feront un détour par Clermont, jeudi, pour rencontrer des jeunes.

«Les gens sont curieux. Ils sortent même de leur maison pour venir nous rencontrer, se faire prendre en photo. On a des rencontres exceptionnelles», constate Isabelle Imbeault. «Ça peut nous prendre 40 minutes pour traverser une rue parfois», ajoute Sheryl Savard, en parlant des piétons qui veulent se faire prendre en photo avec les chevaux.

Cette équipe de la SQ est composée de six policiers qui ont une passion pour le sport équestre. Les cavaliers sont d'abord et avant tout des patrouilleurs.

«On est là pour faire du communautaire, mais si on a à intervenir, on le fait. On est tous des policiers expérimentés», assure Mme Imbeault, précisant que le travail de cavalier est à temps partiel.

«Les gens sont curieux. Ils sortent même de leur maison pour venir nous rencontrer, se faire prendre en photo. On a des rencontres exceptionnelles»

— Isabelle Imbeault, policière de la SQ

Les deux cavalières montent des chevaux de races canadiennes, Lou et Paolo.

«La Sûreté du Québec, c'est une des institutions policières canadiennes les plus anciennes. Donc pour nous, c'était un choix tout désigné de prendre des races canadiennes. Il s'agit de la plus ancienne race au Québec», détaille la cavalière.

Au cours des prochains mois, l'équipe sillonnera le Québec dans plusieurs événements et festivals. Les cavaliers se diviseront 54 événements en quelque 83 journées.

Une zone de manifestation sans manifestant



Le moine bouddhiste japonais Toyoshige Sekigushi (ici en compagnie du maire de La Malbaie, Michel Couturier) a fait Montréal-La Malbaie à pied, pour venir y prier pour la paix. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

La Malbaie — Pendant que Québec se prépare au pire en vue de potentielles manifestations violentes liées à la tenue du G7, dans Charlevoix le niveau de risque est toujours bas à la veille de l'événement.

Dans la capitale, les écoles de la haute-ville fermeront leurs portes les 7 et 8 juin, par crainte de bris par des casseurs. Les 10 000 fonctionnaires de la Colline Parlementaire auront aussi congé.

À La Malbaie, la fermeture d'écoles est rendue nécessaire davantage pour des raisons de commodités. Certains élèves demeurent dans la zone verte plus difficile d'accès.

Rares sont les citoyens qui craignent des débordements. Les prévisions leur donnent raison. Mercredi, le niveau de risque évalué par le groupe intégré de la sécurité était toujours bas.

Jusqu'à maintenant, une seule manifestation a eu lieu. Dimanche, une quarantaine de personnes en lien avec le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec-Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) ont marché dans les rues.

La Sûreté du Québec refuse de dévoiler le nombre de groupes qui pourraient prendre part à des manifestations dans la zone de la libre expression aménagée près du Musée de Charlevoix.

En fait, un seul groupe a fait connaître officiellement son intention de s'y rendre samedi à 12h. Québec libre en action, qui se définit comme un groupe de patriotes, a publié une invitation Facebook acceptée par 19 personnes. Une centaine d'autres disent être intéressées, mais n'ont pas confirmé leur présence. Pour l'heure, le rassemblement ne s'annonce pas très mouvementé.

À ce propos, *Le Soleil* écrivait la semaine dernière qu'un groupe formé à l'automne, le Réseau de résistance anti-G7 (RRAG7), organisation altermondialiste, prévoyait concentrer ses efforts à Québec «pour ne pas tomber dans le piège qui nous est tendu [à La Malbaie] dans un petit stationnement transformé pour l'occasion en "zone de libre expression", dans un village occupé par des centaines de policièr-e-s», pouvait-on lire dans une publication.

Justement, certains de ses policiers disaient à la blague, mercredi, qu'ils préféreraient être à Québec tellement l'ambiance dans Charlevoix est bon enfant, malgré toute la sécurité mise en place.



Certains policiers disaient à la blague, mercredi, qu'ils préféreraient être à Québec tellement l'ambiance dans Charlevoix est bon enfant, malgré toute la sécurité mise en place. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

UNIS DANS LA PAIX

En fait, la plus grosse manifestation observée à La Malbaie a eu lieu mercredi à la bibliothèque municipale. Près de 75 personnes ont accueilli le moine bouddhiste japonais Toyoshige Sekigushi parti à pied de Montréal pour se rendre à La Malbaie prier pour la paix. L'homme de 53 ans prend part à plusieurs événements internationaux du genre.

On aurait pu croire que son périple de 400 kilomètres ferait de lui une simple curiosité. Mais non, les personnes présentes tenaient à lui serrer la main, lui parler.

C'est le cas de Suzie Roy, une résidente de La Malbaie. «C'est un personnage inspirant avec son message de paix», explique la dame qui présente un tatouage sur l'épaule gauche signifiant «paix» en tibétain. «Avec cette marche, il inspire à faire la paix en nous et autour de nous», renchérit-elle.

Le maire de La Malbaie, Michel Couturier, était lui-même interpellé par l'action pacifique du moine. C'est pourquoi il tenait à l'accueillir avec respect.

«Il a demandé qu'on devienne membre des villes pour la paix et nous avons accepté, explique l'élu, qui avait aussi invité le curé de la paroisse et un moine du monastère de Notre-Dame-des-Monts pour faire de l'événement une rencontre multiconfessionnelle.

EN BREF

Le *show* débute à 11h45

L'horaire des dirigeants du G7 est maintenant connu. L'accueil officiel se fera vendredi à 11h45 sur la terrasse Saint-Laurent du Manoir Richelieu avec une séance photo. Les dirigeants se rendront ensuite pour un déjeuner de travail au pavillon du club de golf du Manoir qui aura pour thème la croissance économique. À 14h, une seconde séance de photos pour les médias y est prévue.
JEAN-FRANÇOIS NÉRON

S'adapter au G7

Si les résidents de la zone verte sécurisée traversent sans problème les postes de contrôle de la Côte Bellevue près du manoir, certains fournisseurs de service peuvent éprouver plus de difficultés. L'Agence pour vivre chez soi a changé ses méthodes pour faciliter la prestation de service de maintien à domicile auprès de ses bénéficiaires. «Heureusement, nous avons un employé qui travaille dans la zone verte. Nous lui avons attribué tous les clients de cette zone», explique le directeur général, André Simard. Sur tout le territoire de La Malbaie, les employés desservent pour la semaine du G7 des clients près de leur lieu de résidence. Ainsi, on évite de longs déplacements vers des zones où il pourrait y avoir des perturbations en raison de manifestations ou d'embouteillages. **JEAN-FRANÇOIS NÉRON**

LU Le menu G7 express du restaurant Belles et Bum. États-Unis : double *cheese* au Monterey Jack; Japon : sauté de poulet lime et gingembre; France : sole meunière, riz pilaf et légumes. Chaque plat étant vendu dans la devise du pays d'origine.

VU Des membres de la délégation allemande qui photographient le sandwich allemand de la boulangerie restaurant Pain d'exclamation. Non seulement l'ont-ils croqué sur le vif, mais tout autant au sens propre. Selon eux, il est délicieux.

ENTENDU «Trump, c'est un malade mental. Ils vont se chicaner, pis il va sacrer le camp avec son hélicoptère.» Analyse politique citoyenne entendue dans un restaurant.

SOMMAIRE

BD et jeux	25, 31 et 32
bourses	24
décès	34 à 40
horaire cinéma	28
horaire télé	30
horoscope	31
loteries	14
opinions	16 et 17
petites annonces	32 à 34

MÉTÉO

Max. 18
Min. 12
Faible pluie

EN DÉTAIL > 33

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal**.



Le président américain Donald Trump voyage toujours à bord d'*Air Force One*, un Boeing VC-25 hautement modifié afin que celui-ci puisse servir de siège du gouvernement si quelque chose arrivait à Washington.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Quand les chefs d'État voyagent



IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

Coûteux, le sommet du G7? Pas seulement pour le pays organisateur, car les six autres qui envoient leurs chefs d'État à ces grands rassemblements déboursent des sommes importantes pour assurer leur sécurité.

Michel Juneau-Katsuya, ex-cadre du service canadien de renseignement de sécurité, a expliqué en entrevue avec *Le Soleil* que ces coûts élevés étaient l'une des raisons qui faisaient que les chefs d'État, comme le président américain Donald Trump, voyagent peu.

«Oui, bien sûr, ces gens ont besoin d'être dans leur pays pour gérer les choses, mais la raison principale est que ça coûte cher. On parle de milliers de dollars de l'heure pour un voyage et de dizaines de milliers de dollars l'heure pour la sécurité. Il faut que ça en vaille la peine économiquement et politiquement», indique-t-il.

Par exemple, le président américain voyage toujours dans l'avion *Air Force One*, un Boeing VC-25 hautement modifié. «Si le président utilise Air Force One, c'est que cet avion est équipé au niveau technologique pour devenir le siège du gouvernement si jamais quelque chose arrivait à Washington. Également, le vice-président ne voyage jamais avec lui.»

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Chaque chef d'État arrivera aussi à La Malbaie avec sa délégation, qui inclut des membres de sa garde rapprochée responsables de sa sécurité. «Ces personnes servent aussi de liaison avec la Gendarmerie royale du Canada, qui assure la sécurité du site du G7», indique M. Juneau-Katsuya.

Les chefs d'État voyagent aussi avec des gens responsables de leur santé. «Ils transportent aussi lors de chaque voyage une ou deux chopines de leur propre sang au cas où quelque chose de grave arriverait et qu'ils auraient besoin d'une transfusion. Ils peuvent aussi identifier des membres de leurs délégations qui pourraient servir de donneurs de sang pour le chef d'État», poursuit-il, ajoutant qu'un bilan de santé de chaque chef d'État sera donné aux autorités locales.

Le personnel affecté à la sécurité des chefs d'État ne peut cependant pas être armé, indique Michel Juneau-Katsuya. «En théorie, les gens des services secrets américains ne sont pas accrédités pour être armés en territoire canadien. Je dis en théorie parce que je suspecte cependant qu'il puisse y avoir des dérogations offertes par courtoisie pour offrir une protection supplémentaire. Par exemple, des gens des services secrets américains pourraient se voir permettre d'être armés pour veiller dans l'antichambre de M. Trump. C'est possible, mais ce ne sera pas dit officiellement», explique l'ex-cadre des services secrets canadiens.

Et si jamais un incident survenait, ce sont les responsables de la sécurité rapprochée des chefs d'État qui prendraient les décisions. «C'est simple, le chef d'État n'a rien à dire! Par exemple, jamais vous n'auriez vu les services de sécurité américains laisser le président revenir en scène pour s'adresser au public après une tentative d'attentat comme celle du Métropolis contre l'ancienne première ministre Pauline Marois», illustre-t-il.

RIEN N'EST NÉGLIGÉ

Car la dernière chose que le pays organisateur et les pays participants souhaitent, c'est de «perdre» un chef d'État durant le sommet. Ainsi, rien n'est négligé pour éviter une catastrophe. Les escouades tactiques seront présentes sur les lieux, des hélicoptères sont prêts à évacuer tout le monde en même temps, sans oublier la surveillance aérienne en haute altitude.

De plus, selon M. Juneau-Katsuya, le site de La Malbaie a été très bien choisi puisqu'il est assez isolé et qu'il possède une «défense géographique naturelle». «C'est très différent du sommet du G20 de 2010, que le premier ministre Stephen Harper avait décidé de tenir à Toronto contre l'avis de la GRC et du service de renseignement. On connaît la suite : ça a coûté un milliard $ et il y a eu 1200 arrestations», conclut-il.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TRAVAIL, *nom masculin*

Définition – Période de l'accouchement caractérisée par des contractions et aboutissant à l'expulsion du fœtus. *On entendait depuis la rue les cris de sa femme en travail.*
Étymologie – Du latin *tripaliare*, 'torturer', du latin tardif *tripalium*, 'instrument de torture à trois pieux'.
Locution – *salle de travail* : salle où les femmes accouchent.



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5286543

Le G7 vu par les enfants



DAVID RÉMILLARD
dremillard@lesoleil.com



Des élèves de l'école Félix-Antoine-Savard, à La Malbaie, en avaient long dire à notre journaliste sur le Sommet du G7. Nombre d'entre eux ont d'ailleurs critiqué les investissements massifs pour cet évènement, mentionnant que cet argent aurait pu servir à des fins plus nobles. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

LA MALBAIE — Seulement l'affaire des adultes, le G7? Les jeunes de La Malbaie vous diront le contraire. Certains auraient même deux mots à dire aux grands dirigeants de ce monde, qui se réuniront tout près d'eux, vendredi et samedi, parfois à quelques centaines de mètres de la maison.

La cinquantaine d'élèves de sixième année du primaire de l'école Félix-Antoine-Savard, rencontrés par *Le Soleil* mercredi, en étaient à leur dernière période de classe avant de quitter pour un long congé. Conséquence du Sommet du G7, tenu en pleine période d'examens de fin d'année. Comme les adultes, leur quotidien est chamboulé par les mesures de sécurité extraordinaires. Rien pour les empêcher de vivre leurs vies, mais...

TROP CURIEUX!

Jamais ces jeunes n'ont-ils vu autant de policiers, de militaires et autres agents de sécurité dans leur ville. Même chose pour les équipements qui viennent avec : hélicoptères, aéroglisseurs, ballon-sonde, bateaux, motos, véhicules blindés, véhicules tout-terrains (VTT) et chevaux ont tôt fait d'attirer leur attention.

Édouard a rencontré ce qui lui semblait être «un garde du corps». «Il a dit que lui, pendant le G7, il allait être sur un bateau et qu'il y aurait plein de soldats avec des gros fusils. J'étais curieux, je posais beaucoup de questions. Mais des fois, il me répondait qu'il ne pouvait pas me répondre», a relaté l'élève dans ses mots d'enfant.

La situation est d'autant plus cocasse chez Charles, qui a pu s'entretenir avec un agent de la Sûreté du Québec. «Le policier, c'est mon père!» a-t-il lancé avec fierté. Mais impossible d'avoir de l'information privilégiée. «Parce que je pourrais en parler à d'autres, qui pourraient en parler à d'autres, qui pourraient en parler à d'autres, qui pourraient finir dans le journal!»

DES CONTRE...

Les finances publiques semblent être une préoccupation déjà très forte chez ces jeunes de 11 et 12 ans. Parmi les grandes interrogations entendues mercredi, celle des 600 millions $ payés par le gouvernement fédéral pour organiser la tenue du Sommet est revenue plus d'une fois. Jérémy n'est pas passé par quatre chemins.

«Il a dit que lui, pendant le G7, il allait être sur un bateau et qu'il y aurait plein de soldats avec des gros fusils. J'étais curieux, je posais beaucoup de questions. Mais des fois, il me répondait qu'il ne pouvait pas me répondre»

— Édouard, à propos de sa rencontre avec un «garde du corps»

«Je comprends pas pourquoi on dépense des millions [de dollars] pour à peu près une semaine. C'est juste sept dirigeants. Oui, ils sont plus importants, mais c'est juste pour se parler. Ils auraient pu faire ça dans un chalet, le dire à personne, ça aurait pas dérangé», a tranché le garçon, qui aimerait bien avoir l'occasion de le dire à Justin Trudeau au cours des prochains jours.

«Qu'ils investissent plus pour faire des choses à La Malbaie», a proposé Rosalie, qui croit également, comme d'autres camarades de classe, qu'on aurait pu donner tout cet argent «à des villes, des pays pauvres». La lutte contre la pollution et l'environnement figuraient également parmi les priorités.

... ET DES POUR

Si une moitié de classe voyait le G7 d'un mauvais œil, l'autre percevait des avantages. «Ça va nous aider [La Malbaie] avec la popularité, amener de l'argent», a lancé une première élève.

Certains reconnaissent qu'il s'agit d'une expérience unique. «On va sûrement vivre ça juste une fois dans notre vie. Quand même, La Malbaie, c'est assez petit, on est chanceux de recevoir les sept dirigeants», a exprimé Louis-Philippe.

D'autres, comme Marianne, apprécient tout simplement le fait que ça bouge. «Moi, j'aime ça, parce que d'habitude à La Malbaie, il ne se passe pas des choses comme ça.»

TRUMP L'IMPOPULAIRE

Si Donald Trump est le plus connu des grands leaders du G7, il n'est absolument pas le plus populaire. Personne n'a osé lever la main lorsque l'auteur de ces lignes a demandé aux élèves s'ils lui étaient sympathiques. Arianne aurait néanmoins une question à lui poser : «Est-ce que c'est sa vraie coupe de cheveux?»

RÉVÉLEZ
VOTRE STYLE
GRÂCE À NOS
CONSEILS AVISÉS

JUSQU'À
60%
DE RABAIS*
COLLECTION
PRINTEMPS / ÉTÉ
VENTE FINALE



Boutique
Lamontagne
1983 Inc.

828, avenue Myrand, Sainte-Foy
418 681-0249

Plusieurs grandes marques de tailles 4 à 24

Taxes incluses sur tout en magasin
Grand stationnement
*Sur modèles sélectionnés – Détails en magasin
FERMÉ LE DIMANCHE

5310103

SOMMET DU G7

Pourquoi manifester?



BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

Il a beaucoup été question des manifestations en marge du Sommet du G7, la rencontre diplomatique qui envahit Québec, La Malbaie et Saguenay jusqu'à dimanche. Surtout de possibles débordements, de violence. Mais peu des raisons qui motivent des citoyens à se réunir, des raisons de leur indignation, des raisons qui les poussent à descendre dans la rue. Quatre perspectives sur le thème de l'opposition au G7.

LIRE

L'ÉDITORIAL DE JEAN-FRANÇOIS CLICHE › 16

G7 : LE TRAVAIL DES POLICIERS SOUS LA LOUPE › 12-13

G7 : FERMER OU NE PAS FERMER? › 20-21



Dominique Daigneault

LA SYNDICALISTE DOMINIQUE DAIGNEAULT

«Pourquoi on va manifester contre le G7?» demande la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, Dominique Daigneault. «Parce que les pays membres du G7, les politiques qu'ils adoptent [...] accentuent les inégalités sociales. Ils vont plutôt dans le sens du fameux 1 % et non pour l'ensemble de la population», décoche-t-elle. «Il est temps que ces pays agissent pour le bien-être des populations et réduisent les inégalités sociales, car ce sont des pays riches.» La syndicaliste sera donc à Québec, samedi dès midi, pour participer aux activités de la Coalition pour un forum alternatif au G7. Pourquoi Québec et non La Malbaie? «Les mesures de sécurité sont absolument "délirantes" [dans Charlevoix]». Les troupes ont donc choisi d'organiser le contre-sommet dans la capitale où il y a également des activités liées au G7. M^me^ Daigneault sera devant l'Assemblée nationale samedi notamment pour participer à une table ronde à 13h, puis pour marcher dans les rues avec une foule qu'elle espère nombreuse à 15h. «Il y a des autobus qui partent d'un peu partout.» La militante ne sait toutefois pas si la population se mobilisera en nombre : «Il fallait qu'on organise quelque chose, peu importe combien on sera.»



Fred Dubé — PHOTOS TIRÉE DE FACEBOOK

L'HUMORISTE FRED DUBÉ

«On est contre le G7, c'est un *show* qui est anti-G7.» Fred Dubé, humoriste, membre du Front commun comique avec Guillaume Wagner et Sèxe Illégal, sera donc à Québec samedi lui aussi. Pour marcher dans la rue. Surtout pour offrir un spectacle unique, engagé, dans lequel une place sur scène est faite à des intellectuels également; c'est à 19h30 au Centre communautaire Lucien-Borne. Il étaye son argumentaire d'opposition au Sommet du G7 : «On est pour un dialogue avec d'autres pays évidemment, mais pas de cette façon-là. Ce n'est pas un dialogue qui est fait pour les citoyens, c'est du copinage à ciel ouvert et assumé entre les représentants de différents États et les PDG de certaines multinationales pour des intérêts privés.» Par les mots, les blagues, les réflexions, il espère «réanimer une utopie révolutionnaire pour qu'on recommence à rêver». Fred Dubé ajoute que festoyer et rire en groupe permet aux personnes indignées de voir qu'elles ne sont pas seules, pas folles et qu'il existe une alternative. «On fonce dans le mur avec notre système capitaliste.» En fin d'entrevue, Fred Dubé tenait à conclure ainsi : «Je condamne toute forme de violence, c'est-à-dire la violence policière et la violence du G7. Tout ce qui est contre ça, tout ce qui est en réaction à ça, ce n'est pas de la violence, c'est de l'autodéfense.» Les billets, gratuits, se sont envolés. Il pourrait toutefois y avoir quelques places libres, à la porte, pour certains sympathisants patients.



Anne-Valérie Lemieux-Breton

LA MILITANTE ENGAGÉE ANNE-VALÉRIE LEMIEUX-BRETON

«Je suis en colère contre le G7. Tu as les sept plus grandes richesses occidentales qui se comportent comme un gouvernement mondial», critique Anne-Valérie Lemieux-Breton, du RÉPAC-03-12, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches. Elle juge que les chefs d'État et de gouvernement réunis à La Malbaie n'ont aucune légitimité, n'ayant pas reçu de mandat des peuples pour gérer la planète de la sorte. Elle déplore de surcroît la présence du président des États-Unis Donald Trump alors qu'il sera question d'égalité entre les hommes et les femmes, de la présence de pays vendeurs d'armes pour parler de paix, de gouvernements pétroliers pour parler de changements climatiques... M^me^ Lemieux-Breton s'est donc impliquée jusqu'à l'organisation de formations et de marches contre le G7, dont celle qui partira du parc des Braves ce jeudi soir, autour de 17h30, 18h. «C'est important de se mobiliser, c'est important que la population sorte dans la rue et ne se laisse pas intimider par le climat de peur.»



Anne Marie Leroux

LA CHARLEVOISIENNE ANNE MARIE LEROUX

«On voit de gros cortèges qui se promènent, des policiers à tous les coins de rue... ça change l'ambiance, le climat en ville», observe Anne Marie Leroux, chargée de projet animatrice-intervenante au Centre-Femmes aux Plurielles de La Malbaie. Impliquée, elle a marché dimanche jusqu'à la «zone de libre expression» clôturée, que les policiers ont délimitée en bordure du fleuve. L'endroit le plus rapproché du Manoir Richelieu où les manifestants sont tolérés. «Je n'aimerais pas que ma région soit toujours comme ça. C'est gros, c'est envahissant.» Dans le rang de sa maison, dit-elle, il y a une voiture de police à chaque extrémité. «C'est démesuré. [...] C'est l'argent des contribuables, que tout le monde paye.» Les centaines de millions de dollars devraient être dépensés ailleurs, évalue-t-elle. Pour aider Charlevoix à se libérer de l'assurance emploi, dans les services de santé en région, pour les groupes communautaires en manque de vivres, pour réduire la pauvreté et l'isolement social... M^me^ Leroux ne manque pas d'idées. Avec ses collègues, elle a d'ailleurs écrit au premier ministre Justin Trudeau pour lui faire part de ses recommandations pour les chefs d'État du G7. Au moment d'écrire ces lignes, elle attendait la réponse.

Une salle de prière au G7

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
glavoie@lesoleil.com





C'est au Centre des congrès de Québec, bien protégé autant par d'immenses clôtures que par des policiers, que la quasi-totalité des journalistes vont travailler, à partir des informations qui leur seront transmises par les représentants des leaders qui participent au G7 à La Malbaie. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Je ne sais pas s'il y aura beaucoup de contenu dans les conclusions à venir du G7, mais les infrastructures sont en place pour en informer la planète entière. J'ai passé une heure mercredi matin dans l'immense salle de presse au Centre des congrès de Québec. Question d'y réserver nos places… premier arrivé, premier servi… et surtout de voir si les installations sont à la hauteur.

Un rappel s'impose : c'est à Québec que la quasi-totalité des journalistes vont travailler, à partir des informations qui leur seront transmises par les représentants des leaders qui participent au G7 à La Malbaie.

Premier constat, la salle de presse propose 500 places assises aux médias, sans compter les Américains… Parce qu'ils débarquent en troupeau nos voisins du sud lorsqu'ils s'intéressent à un évènement international. La «White House Press» s'est fait bâtir une salle fermée pour 200 personnes en sus des 500 places pour les autres! J'imagine qu'on y tiendra des séances de breffage, mais pas pour tout le monde. J'ai vu des situations, dans le passé, où certaines délégations réservaient leurs commentaires aux seuls médias de leur pays. Et comme tout le monde voudra savoir cette année ce qu'on dira du comportement de Donald Trump, il y aura beaucoup d'intérêt pour les séances d'information de la Maison-Blanche. Je ne serais pas surpris de voir les Américains nous fermer la porte au nez de leurs locaux.

Toute grande salle de presse internationale offre également des studios aux médias électroniques comme CBC-Radio-Canada, mais également à ceux de l'étranger. Les gens de la BBC, d'Eurovision et de Radio-France étaient déjà sur place mercredi matin.

Les infrastructures sont en place pour informer la planète entière

Comme au Sommet sur les changements climatiques, on a prévu un espace avec des fauteuils confortables où les journalistes pourront se reposer et même s'étendre. Ça fait convivial comme accueil, sauf que l'espace en question est un îlot central qu'on aurait dû placer dans un coin plus tranquille comme on l'a fait à Paris. Vous allez me demander pourquoi prévoir de telles installations? La réponse tient au fait qu'à l'exception des Canadiens et des Américains, tous les autres journalistes vivront des décalages horaires difficiles. Les Japonais et les Européens devront parfois diffuser en plein milieu de la nuit. Alors vous comprenez qu'une petite sieste, ça s'impose de temps à autre…

Bien sûr, on a prévu de la bouffe pour tout ce monde. Je suis passé par la salle à manger pour voir et sentir… mais le service ne débutera que jeudi matin. En général, Québec nourrit bien les journalistes à ce genre d'évènement. Donc on ne devrait pas avoir honte cette année. De toute manière, on ne sera jamais aussi mauvais qu'au Sommet du G7 à Versailles en 1982. On nous avait servi du pain, des fromages et des pâtés pendant trois jours. La première journée, tout le monde était content parce que le vin et la bière coulaient à flots, mais c'est vite devenu indigeste.

Le Sommet du G7 qui nous a le mieux nourris est celui de Munich en 1992 : un buffet incroyable servi sous des tentes gigantesques à l'extérieur. Mon ancien collègue Michel C. Auger, qui a la dent sucrée, me pardonnera de rappeler ses propos lorsqu'il a vu l'immense tente de crème glacée : «Le pire c'est qu'on ne pourra pas goûter à tout!»

Revenons donc aux choses sérieuses : il y a même une salle de prière pour l'occasion au Centre des congrès de Québec. Il y en avait une aussi au Sommet de Paris sur le climat, mais c'était pour les musulmans. J'imagine que la nôtre a été prévue pour la délégation de Justin Trudeau qui fera des neuvaines pour que ça se passe bien avec Donald Trump. Rien de moins qu'un miracle! On aurait dû faire ça à Sainte-Anne-de-Beaupré…

CONCOURS leSoleil

MUSÉE MARITIME DU QUÉBEC À L'ISLET

CHAQUE FORFAIT COMPREND :
- Une journée au Musée pour 4 personnes
- Un dîner à La Libellule, resto convivial
- Une carte-cadeau de 50 $ à la boutique du Musée Le Cabestan

À GAGNER :
10 FORFAITS FAMILIAUX !



leSoleil

TIRAGE LE LUNDI 11 JUIN 2018

LA LIBELLULE resto convivial

50 ANS MUSÉE MARITIME DU QUÉBEC Capitaine J.E. BERNIER

5308435



Valérie Brière a été accueillie à sa sortie de prison par son conjoint Patrick Huneault, très heureux de la tournure des évènements. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

AMENDES IMPAYÉES

Valérie Brière libérée de prison



MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

Valérie Brière a fondu en larmes en enlaçant son copain, mercredi après-midi, à la sortie du palais de justice de Québec.

La mère monoparentale, condamnée à 101 jours de prison pour 2120 $ de contraventions impayées à la Ville de Québec, a été libérée en matinée, après une semaine et demie derrière les barreaux.

Elle avait hâte de rentrer à la maison et de retrouver sa fille de 7 ans et son garçon de 4 ans et demi.

Mais ses premiers mots n'ont pas été pour elle. Ils étaient destinés aux autres personnes marginalisées qui pourraient être incarcérées comme elle pour des dettes de contraventions.

«Je suis contente, a dit M^me^ Brière en essuyant ses larmes. Je suis contente que ça ait servi, que ça ait allumé un débat».

Cinq heures plus tôt, l'ex-itinérante était encore menottée dans le box des accusés. Devant un juge de la Cour supérieure, son avocate, Florence Boucher, a demandé que sa cliente soit libérée, arguant notamment que son droit d'être entendue avait été bafoué par le juge Jacques Ouellet, de la cour municipale.

«ÇA RESSEMBLE QUASIMENT AU MOYEN ÂGE»

Le juge Richard Grenier a mis fin à l'incarcération de M^me^ Brière. Il a laissé entendre que le juge Ouellet était allé trop loin en imposant une peine de 101 jours de prison à Valérie Brière la semaine dernière.

«Si une société incarcère des gens pour non-paiement d'une amende, ça ressemble quasiment au Moyen Âge quand on emprisonnait des gens pour [des] dettes», a déclaré le juge Grenier. Le cas de M^me^ Brière s'inscrit dans un «débat de société», a-t-il souligné, un «débat important, je pense».

Le procureur de la Ville de Québec, Steve Marquis, ne s'est pas opposée à la libération de Valérie Brière.

La médiatisation de l'emprisonnement de M^me^ Brière, la semaine dernière, a soulevé une vague de critiques envers la Ville de Québec et son maire, Régis Labeaume, qui maintiennent l'incarcération pour non-paiement d'amende même si des villes comme Montréal et Val-D'Or ont cessé d'emprunter cette avenue.

M^me^ Brière dit avoir été bien traitée en prison. Elle dit y avoir croisé d'autres détenus incarcérés pour des contraventions impayées dans d'autres villes et espère que cette pratique cessera au Québec.

Elle était d'ailleurs ravie des remarques du juge Grenier. «Même le juge avait l'air d'accord que c'était un débat social», a-t-elle dit.

Le dossier de Valérie Brière est toutefois loin d'être clos. À première vue, le juge Grenier a estimé que la détention de M^me^ Brière était illégale. Mais la Cour supérieure ne s'est pas encore prononcée sur le fond. Valérie Brière reviendra donc en cour début octobre afin qu'un juge tranche sur la question.

Son avocate déposera aussi un avis d'inconstitutionnalité pour les articles du Code de procédure pénale qui permettent l'emprisonnement pour un défaut de paiement d'amende.

M^e^ Boucher plaidera notamment que cette sanction brime le droit à la protection contre «tous traitements ou peines cruels et inusités» garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.

En attendant, l'avocate se réjouit de la libération de Valérie Brière. «C'est un pas dans la bonne direction».

9500 $ de dons

La vague de sympathie qui a suivi l'emprisonnement de Valérie Brière a permis à Clinique Droit de cité de récolter environ 9500 $ pour payer sa dette de contraventions.

Si M^me^ Brière n'avait pas été libérée mercredi, l'organisme serait allé au comptoir de la perception des amendes de la cour municipale de Québec afin de régler la dette de contraventions de 2120 $ pour laquelle elle a été incarcérée la semaine dernière.

L'acquittement de cette dette aurait permis de faire libérer Valérie Brière. Mais comme un juge de la cour supérieure l'a libérée mercredi matin, Droit de cité n'a pas eu besoin de se rendre à la perception des amendes.

LA DETTE

La dette de Valérie Brière ne disparaît pas pour autant. Mais l'avocate de M^me^ Brière, Florence Boucher, demandera à la Cour supérieure que la semaine de prison purgée par sa cliente efface la dette de 2120 $, ce qu'elle n'aurait pas pu faire si celle-ci avait été payée lundi à la Cour municipale.

Valérie Brière doit toutefois encore environ 3000 $ à la Ville de Québec pour des amendes impayées. Les fonds récoltés par Droit de cité permettront de payer cette autre dette pour laquelle M^me^ Brière aurait aussi pu faire l'objet d'un éventuel mandat d'incarcération.

Quant aux surplus, «tous les donateurs nous ont dit qu'ils pourraient être utilisés pour le bien-être de Valérie et de ses enfants», dit Josiane Mondou, intervenante à Droit de cité. **MARC ALLARD**

Extrémismes: un serpent qui se mord la queue?



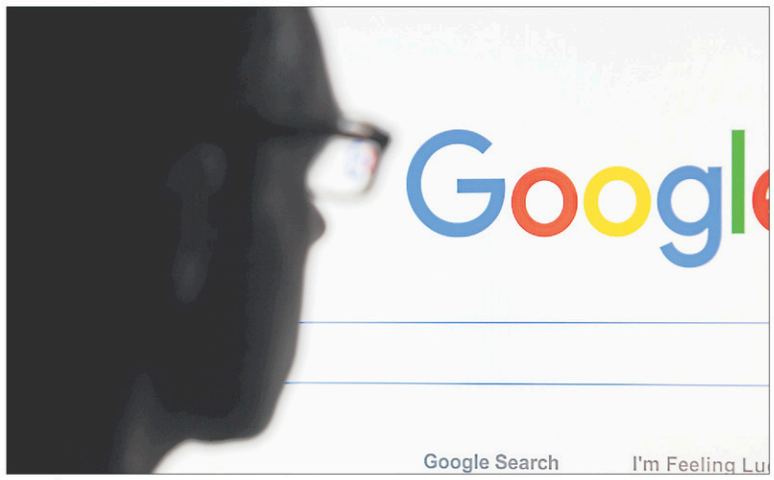
JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

Les groupes islamophobes et les islamistes radicaux s'alimentent-ils les uns les autres? Les préjugés des uns nourrissent-ils la violence des autres (et vice-versa)? L'idée est séduisante et elle circule depuis longtemps, mais elle s'est toujours avérée très difficile à vérifier empiriquement. Jusqu'à ce qu'un trio de chercheurs américains y parvienne, dans une étude parue mercredi dans la revue savante *Science Advances*.

Et oui, tout indique que la discrimination encourage la radicalisation chez les minorités, même si le sens de la relation de cause à effet n'est pas entièrement clair, conclut le trio d'auteurs, Christopher A. Bail, Friedolin Merhout et Peng Ding, des universités Duke, Sanford et de Californie. «Bien que le processus menant à la radicalisation implique manifestement de multiples facteurs, notre étude est la première à présenter les preuves empiriques d'une association entre la discrimination ethnique et la radicalisation à l'échelle des communautés», écrivent-ils dans leur article.

Ce lien-là avait toujours été difficile à étudier par les méthodes «classiques», soit les sondages, parce que les répondants ne se qualifient presque jamais eux-mêmes d'extrémistes ou de xénophobes — et ce, quelles que soient leurs véritables opinions. Pour contourner cette difficulté, M. Bail et ses collègues se sont tournés vers la fréquence de certaines recherches Google, qu'ils ont pu examiner dans 3100 *counties* des États-Unis. «L'anonymat relatif que confère Internet sert de refuge aux préjugés et aux extrémismes», qui s'expriment alors plus librement, expliquent les chercheurs.

Ceux-ci ont donc regardé combien de fois quelques phrases en faveur de l'État islamique («comment joindre l'ÉI», par exemple, ou «comment aider l'ÉI») ont été entrées dans Google, dans chaque comté des États-Unis. Et de toutes les caractéristiques de ces communautés (pauvreté, densité de population, etc.) que les chercheurs ont tenté de mettre en relation avec le sentiment pro-ÉI, la plus forte association qu'ils ont trouvée (et de très, très loin) était… le nombre de recherches Google islamophobes («les musulmans sont dangereux», par exemple) dans le même comté.



Aux États-Unis, il est possible de constater une forte association entre le sentiment pro-EI et le nombre de recherches Google islamophobes.
— PHOTO 123RF/ANTHONY BROWN

Grosso modo, chaque tranche de 100 recherches islamophobes supplémentaires dans un comté donné s'accompagnait de 20 recherches pro-ÉI de plus. Notons ici qu'il y avait beaucoup plus de recherches islamophobes, les musulmans ne formant qu'une petite minorité de la population américaine.

INFLUENCE DE LA PAUVRETÉ

Dans une moindre mesure, le taux de pauvreté semblait amplifier cet effet et, à l'inverse, la diversité ethnique le diminuait. «Comparé à bien des régions d'Europe, qui ont de hauts niveaux de radicalisation et d'homogénéité ethnique, il est possible que la diversité ethnique des États-Unis aide à prévenir la radicalisation parce que dans les communautés plus diversifiées, les identités ont moins tendance à s'organiser dans des systèmes binaires opposants un «nous» unifié à un «eux» étranger», supputent les auteurs.



5312225

PROCÈS DU PASTEUR CLAUDE GUILLOT

L'angoisse tous les jours



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Suzie* a visité un ancien camp de travail nazi en Europe l'été dernier. Elle dit y avoir ressenti la même angoisse que lorsqu'elle fréquentait l'école de la Bonne Semence du pasteur Claude Guillot, à Victoriaville.

La blonde agente immobilière a quitté l'école baptiste depuis plus de 30 ans. L'émotion est encore vive et le sentiment d'oppression toujours tapi au fond de son coeur.

Suzie n'a jamais été frappée par l'ancien directeur de l'école, accusé de voies de fait armées et voies de fait ayant causé des lésions sur six anciens élèves.

Mais elle a vu des enfants revenir de la salle des corrections physiques, dans le sous-sol de l'église, avec les yeux rouges et les fesses douloureuses. Certains devaient utiliser un coussin pour être capables de se rasseoir. Et elle a vu les marques sur les fesses d'un garçon qu'elle gardait. Elle-même a été corrigée par des éducatrices.

«On nous répétait que "La folie est au cœur de l'enfant, seule la verge de correction pourra le ramener sur le bon chemin"», témoigne Suzie, pendant que l'accusé note ses paroles.



Selon Suzie*, le pasteur Claude Guillot était le maître absolu de l'école de la Bonne Semence et imposait la discipline.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Chaque matin à l'école de la Bonne Semence commençait par les prières, les chants et un petit prêche par le pasteur Guillot.

Les enfants se mettaient ensuite à travailler en solitaire dans leurs cahiers. Au besoin, ils pouvaient demander l'aide d'un superviseur ou d'une monitrice avec un drapeau.

Les élèves avaient interdiction formelle, entre autres, de parler, de se lever ou même de tourner la tête à plus de 45 degrés.

En cas de désobéissance, les points d'inaptitude s'accumulaient rapidement dans le petit calepin du superviseur. Avec six points, il fallait passer une heure sur une chaise, immobile.

Suzie se rappelle avoir passé un après-midi complet à réfléchir dans une petite pièce fermée, sans fenêtre.

LE MAÎTRE ABSOLU

Claude Guillot était le maître absolu de l'école et imposait la discipline, dit-elle.

Suzie avait une mauvaise calligraphie. Guillot l'obligeait à effacer des pages et des pages de cahier et à tout réécrire. L'enfant devait apprendre de longs extraits de la Bible par cœur.

L'ancien élève se rappelle avoir vécu dans la crainte de la fin du monde, que Guillot annonçait pour 1988. J'avais peur de ça, j'avais peur d'aller en enfer, raconte Suzie. Ça m'a pris plusieurs années de thérapie pour comprendre que je n'irais pas en enfer.»

André Pinard est toujours membre de l'Église baptiste. Il a été superviseur à l'école de la Bonne Semence pendant que Claude Guillot était directeur.

Si, au début de son témoignage, M. Pinard raconte calmement les bases de la discipline à l'école, il s'effondre lorsqu'il évoque les corrections physiques données par Claude Guillot, dont il a été témoin.

«Qu'est-ce qui vous rend si émotif?» demande la procureure de la Couronne, Me Sonia Lapointe. «La violence», répond péniblement l'ancien superviseur.

André Pinard admettra que lui aussi a administré des corrections physiques à des élèves. Il n'a pas été accusé.

* Prénom fictif



5289758



5279942

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

3 JOURS SEULEMENT
8 - 9 - 10 JUIN

50 % de rabais
SUR MEUBLES ET LUMINAIRES

MENTIONNEZ SOLEIL50 POUR OBTENIR
50$* DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE
* achat de 499$ et plus avant taxes

MEUBLES, LUMINAIRES ET DÉCORATIONS
SUR DEUX ÉTAGES DE PLUS DE 15 000 PIEDS CARRÉS

LIVRAISON RAPIDE DISPONIBLE

LOI SUR LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les partis municipaux également visés



JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Surprise! Le projet de loi sur les renseignements personnels que collectent et détiennent les partis politiques provinciaux englobe finalement les formations municipales. Il laisse 16 mois au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) pour faire rapport à l'Assemblée nationale sur toute cette question.

Comme elle s'était engagée à le faire, et en dépit de l'absence de consensus avec les partis d'opposition à l'Assemblée nationale, la ministre Kathleen Weil a présenté une proposition législative modifiant la loi électorale de manière à permettre au DGEQ d'examiner et d'évaluer les pratiques des partis politiques «quant à la collecte, à l'utilisation, à la communication, à la conservation et à la sécurité des renseignements personnels des électeurs».

Ce projet de loi prévoit que le DGEQ devra faire rapport à l'Assemblée nationale au plus tard le 1er octobre 2019, soit bien après les prochaines élections provinciales.

Il accorde le pouvoir au DGEQ «de procéder à de tels exercices à l'égard des partis politiques municipaux et des équipes reconnues aux fins des élections municipales et scolaires», a précisé Mme Weil, ministre de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information.

PAS D'UNANIMITÉ

Le mois dernier, *Le Soleil* révélait que les groupes parlementaires à l'Assemblée nationale ne se sont pas entendus sur la marche à suivre — que l'unanimité qu'ils avaient affichée en avril avait volé en éclats.

> La proposition législative de la ministre Weil vise à donner des dents au DGEQ quant aux données personnelles des électeurs

S'appuyant sur le fait que le Directeur général des élections avait déjà indiqué qu'il ne pourrait produire aucun état de situation avant l'année 2019, soit après les prochaines élections, le Parti québécois, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire avaient réclamé la formation d'un comité technique afin d'établir clairement ce qu'il convient de faire — de ne rien précipiter, autrement dit.



La ministre responsable de l'Accès à l'information, Kathleen Weil
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Au sein du gouvernement Couillard, on voulait toutefois procéder rapidement. On rappelait que la ministre Kathleen Weil, responsable du dossier, présenterait un projet de loi *ad hoc* d'ici la fin de la session parlementaire. C'est maintenant fait.

Du côté des partis d'opposition, un interlocuteur estimait que le gouvernement voulait agir rapidement simplement pour montrer qu'il fait quelque chose. Au gouvernement, on affirmait que le PQ, la CAQ et QS tentaient de freiner le processus.

À ce stade-ci de la session parlementaire, dès lors qu'un député s'opposera au cheminement de ce projet de loi, ce dernier restera sur le carreau.

En dépit des différends ayant opposé les partis représentés à l'Assemblée nationale, Kathleen Weil a affirmé, mercredi, être confiante qu'il puisse être adopté d'ici la fin de la session.

Le déménagement d'Anacolor scellé

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Anacolor et le gouvernement du Québec viennent de s'entendre pour que l'entreprise qui incommode ses voisins du secteur Cap-Rouge déménage rapidement ailleurs, dans la grande région de Québec.

Le premier ministre Philippe Couillard a profité de l'annonce de la candidate du Parti libéral dans Louis-Hébert mercredi pour confirmer qu'il respecte son engagement de la campagne électorale de l'automne dernier, un engagement pris «les yeux dans les yeux avec les gens de Louis-Hébert», indique-t-il. Le premier ministre dit en faire une question de «confiance» avec les citoyens.

L'entreprise dont se plaint le voisinage en raison de fortes émanations de peinture aura droit à de l'aide du gouvernement pour déménager ses activités. L'entente doit encore être approuvée par les ministères de l'Économie et de l'Environnement de même que le Conseil des ministres avant que les détails ne soient dévoilés, probablement la semaine prochaine.

M. Couillard s'est montré déterminé à reprendre la circonscription qu'il a perdue aux mains de Geneviève Guilbault de la CAQ lors de l'élection partielle de 2017. Il fait confiance à Julie-Maude Perron, une avocate qui travaille à l'Autorité des marchés financiers, pour incarner «le renouveau» dans son parti.

Cette mère de deux jeunes enfants, qui vit près de l'usine actuelle d'Anacolor, a expliqué que le déménagement de cette entreprise est un dossier qui la touche personnellement.

Le ministre responsable de la région de Québec Sébastien Proulx explique qu'il a fallu plusieurs mois à son gouvernement avant de réussir à sceller une entente, car le dossier n'était pas facile à manoeuvrer. «Ça ne pouvait pas aller rapidement. Il n'y a pas de ministère de déménagement d'entreprise au Québec», plaide-t-il.

INQUIÉTUDES QUI SUBSISTENT

Zeina Constantin, porte-parole du regroupement pour la qualité de l'air de Cap-Rouge, garde des inquiétudes quant à la date de fermeture de l'usine et aux mesures de transition qui seront prises.

Rappelons que le maire de Québec Régis Labeaume a indiqué en décembre dernier qu'il ne souhaitait pas voir Anacolor s'établir dans un parc industriel de la Ville de Québec, évoquant le manque d'espace. Tout indique que l'entreprise a trouvé un terrain dans une autre ville de la grande région de Québec.

Êtes-vous ménopausée et incommodée par une diminution de libido ?



Si oui, vous pourriez être éligible pour participer à une étude clinique pour évaluer une médication expérimentale sous la forme d'un ovule vaginal devant être inséré une fois par jour pendant 28 semaines. Vous aurez à passer différents tests à chaque visite et à compléter divers questionnaires tout au long de l'étude.

Pour être éligible, vous devez :
1. Être une femme post-ménopausée âgée entre 40 et 80 ans;
2. Rencontrer les autres critères de l'étude clinique.

Une compensation financière pouvant atteindre **525 $** peut être remise à la fin de l'étude.

Pour toute information ou pour vérifier votre éligibilité, veuillez communiquer avec la clinique RSF au **418 650-2295**

Sous la supervision du Dr Céline Bouchard
Cette étude est commanditée par Endoceutics™
et a été révisée par un comité éthique indépendant.

Clinique de Recherche en santé des femmes 1000, chemin Ste-Foy, suite 302, Québec

5309370



5313451

SOMMET DU G7

Couillard pourrait rencontrer Theresa May

EXCLUSIF

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Outre la rencontre qu'il aura avec Emmanuel Macron, ce jeudi, à Montréal, Philippe Couillard pourrait s'entretenir avec un autre leader du G7. Tout n'est pas encore ficelé, mais le premier ministre du Québec pourrait se rendre samedi à La Malbaie pour rencontrer la première ministre britannique, Theresa May.

Le cabinet de Philippe Couillard a refusé de confirmer cette information du *Soleil*, mais des pourparlers sont bel et bien en cours depuis quelque temps à ce sujet avec les autorités canadiennes et britanniques.

Une des difficultés a trait à l'«accréditation» de M. Couillard — tout premier ministre du Québec soit-il. On ne s'invite pas si facilement à une réunion des membres du G7, même quand c'est en marge de celle-ci, semble-t-il.

Le temps de Theresa May est également compté, car elle doit repartir de La Malbaie samedi. Ce projet est dans l'air depuis quelque temps déjà.

Un interlocuteur du *Soleil* se montrait toutefois confiant, mercredi soir, de le voir se concrétiser.

DANS LA FOULÉE DU G7

Le cabinet de Philippe Couillard confirme par contre que le premier ministre aura des rencontres avec certains des 12 présidents et chefs de gouvernement invités par Ottawa à une séance de travail parallèle à celles que tiendront les leaders du G7 à La Malbaie. Ces dirigeants seront réunis à Québec et c'est là que M. Couillard rencontrera au moins deux d'entre eux vendredi.

Il aura un tête-à-tête de travail avec le premier ministre du Vietnam, Nguyen Xuân Phúc, et avec le président du Sénégal, Macky Sall.

Le Québec a l'intention d'ouvrir une représentation diplomatique à Hanoï. «L'ouverture d'un Bureau nous permettra d'être encore mieux positionnés pour accompagner nos entreprises sur le terrain; encore plus dans le contexte de la signature récente du Partenariat transpacifique dont le Canada et le Vietnam font partie», fait-on valoir.

Le Québec a ouvert un Bureau à Dakar en mai 2016. Il entend le faire passer au rang de Délégation générale, ce qui constituera une première pour la diplomatie québécoise sur le continent africain.

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé vendredi dernier que le Canada accueillera à Québec, dans la foulée de la tenue du G7 à La Malbaie, plusieurs dirigeants de différents pays, ainsi que des dirigeants d'organisations internationales, «afin de participer à une séance spéciale de mobilisation sur la santé des océans et la résilience des communautés côtières».

› LES POLICIERS BIEN VISIBLES SUR LES PONTS



Les policiers sont de plus en plus visibles dans la région de Québec. D'ailleurs, les nombreuses autos-patrouilles de la Sûreté du Québec postées aux extrémités du pont de Québec et du pont Pierre-Laporte ont attiré l'attention de lecteurs du *Soleil*. La sergente Audrey-Anne Bilodeau souligne que les agents sont sur place depuis le 4 juin et qu'ils y resteront aussi longtemps que nécessaire pour le Sommet du G7. Leur rôle? «Assurer la fluidité de la circulation» en collaboration avec le ministère des Transports. Pas question de bloquer le trafic, donc. On ne sait toutefois pas si les policiers pourront régler le problème de congestion aux heures de pointe... mais ça, c'est une autre histoire! **BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN**

— PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ



G7 : le travail des policiers sous la loupe

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Le travail des policiers qui contiendront les manifestations entourant le G7 sera scruté à la loupe par un groupe d'experts indépendants, qui devra se rapporter au ministre de la Sécurité publique Martin Coiteux.

Le ministre croit qu'il était nécessaire de créer ce groupe, afin qu'il n'y ait pas seulement un «regard gouvernemental» sur la façon dont les policiers se comporteront avec les manifestants. «Les forces policières ont évolué à travers le temps dans leur façon de gérer des situations comme celles-là, mais on ne peut pas les laisser seules juges de leur action», commente-t-il.

Les experts nommés par le gouvernement sont Louis-Philippe Lampron et Christine Vézina, professeurs de droit à l'Université Laval et co-porte-parole du Groupe d'étude en droits et libertés. S'ajoute à eux Mario Bilodeau, un retraité de la fonction publique, qui a déjà été sous-ministre en plus de siéger au Comité de déontologie policière du Québec. «On a des gens qui sont tout à fait compétents pour exercer ce travail important», assure M. Coiteux.

Les trois experts pourront aller partout où ils le veulent sur le terrain, à Québec et dans Charlevoix, et seront identifiés à l'aide de brassards. Ils n'interviendront pas, mais prendront des notes sur l'utilisation de gaz lacrymogène par les policiers, par exemple.

Leur mandat indique qu'ils devront «examiner la manière dont les agents de la paix agiront», «examiner le traitement réservé aux personnes mises en état d'arrestation par les forces de l'ordre» et «documenter le contexte global entourant les différentes interventions», par exemple les techniques et moyens utilisés par les manifestants pour se faire voir et entendre.

En tenant compte du contexte, les experts devront identifier les gestes qui peuvent «constituer une violation» des droits et libertés de la personne. Ils devront



La manière dont les agents de la paix agiront pendant le G7 sera examinée à la loupe par un groupe d'experts indépendants qui se rapportera au ministre de la Sécurité publique Martin Coiteux. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

ensuite produire au rapport, que le gouvernement rendra public au plus tard le 31 juillet.

À ce groupe d'experts s'ajoutent des membres du bureau du Protecteur du citoyen, qui se chargeront d'observer la façon dont les manifestants sont traités en prison.

COMME EN 2001

Ce n'est pas la première fois qu'un ministre de la Sécurité publique crée un tel groupe d'observateurs indépendants. Lors du Sommet des Amériques à Québec en 2001, qui avait été le théâtre de nombreuses manifestations violentes, l'ex-ministre Serge Ménard avait demandé à un groupe de 5 juristes d'agir à titre d'observateurs.

À l'époque, les experts ont conclu que les policiers qui protégeaient le périmètre de sécurité avaient généralement respecté les droits et libertés des manifestants. Ils avaient critiqué toutefois le recours aux balles de plastique par les policiers. Cette fois-ci, aucun périmètre de sécurité n'a été érigé sur la colline parlementaire.

Le rapport de 2001 déplorait surtout les conditions de détention des manifestants. Les experts avaient alors constaté des personnes entassées dans des cellules à aire ouverte où il n'y avait qu'une seule toilette. Cette année, la police de Québec a prévu le coup en installant des roulottes de chantier qui serviront de centre de détention provisoire près de la centrale du parc Victoria.

Macron à Montréal : accroc diplomatique?

La députée péquiste de Taschereau Agnès Maltais dénonce ce qu'elle considère comme «un accroc» aux règles diplomatiques.

Elle s'en prend au fait que la rencontre de travail entre le premier ministre du Québec Philippe Couillard et le président de la France Emmanuel Macron se tient à Montréal jeudi matin, au lieu d'avoir lieu là où siègent les élus québécois, à Québec. «Imaginez que M. Couillard soit reçu par M. Macron à Lyon ou à Rennes en France. Ce serait impossible!»

Mme Maltais rappelle qu'il existe une loi sur la capitale nationale, que les libéraux ont adoptée, et qui prévoit que toutes les grandes annonces du gouvernement et les rencontres bilatérales doivent avoir lieu à Québec. «En politique, les symboles ont une valeur», lance-t-elle.

Lors de la visite de M. Couillard à Paris en mars, il avait été convenu que M. Macron prononcerait un discours devant l'Assemblée nationale à Québec jeudi. Mais à la fin mai, les plans ont changé. L'équipe de M. Macron a évoqué un agenda serré et, pour des raisons de sécurité, les travaux de l'Assemblée nationale ont été suspendus jeudi après-midi.

«Ils vont prétexter la sécurité, mais je suis habituée à entendre tous les faux prétextes possibles pour éviter de tenir ces rencontres à Québec, dans notre Capitale-Nationale», déplore Mme Maltais.

Pour la ministre des Relations internationales Christine Saint-Pierre, le fait que cette rencontre se tienne à Montréal ne constitue pas un enjeu. M. Macron voulait passer du temps dans la métropole, là où il y a une grande communauté française, explique-t-elle. «Il n'est pas en visite officielle au Québec, il est en visite officielle au Canada, dans le cadre du G7», plaide-t-elle.

Emmanuel Macron fera tout de même un rapide saut dans la capitale jeudi, en fin de journée. Le premier ministre Couillard l'accueillera à sa descente d'avion à l'aéroport international Jean-Lesage. Le cabinet de M. Couillard dit avoir insisté pour que M. Macron atterrisse à Québec au lieu de Bagotville, afin qu'il puisse au moins mettre les pieds dans la capitale. **PATRICIA CLOUTIER**

BAnQ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC QUÉBEC
Journée internationale des archives
Libérez le cyberarchiviste en vous !
Participez à des ateliers archivistiques wiki et admirez des dizaines de documents originaux sur la Première Guerre mondiale.
bit.ly/cyberarchiviste
Le samedi 9 juin de 12 h à 16 h
Apportez votre ordinateur portable ou votre tablette.
À BAnQ Québec
Campus de l'Université Laval
Pavillon Louis-Jacques-Casault
1055, avenue du Séminaire, Québec
418 643-8904
Stationnement gratuit
banq.qc.ca
COLLATION ET PRIX DE PRÉSENCE
EN COLLABORATION AVEC
WIKIMEDIA CANADA
Bibliothèque et Archives nationales Québec
LA PRESSE
CINQ CIVILS SONT TUES PAR LES SOLDATS
L'EMEUTE SERA REPRIMEE COUTE QUE COUTE A DIT UN OFFICIER SUPERIEUR
UNE DECLARATION DE SIR ROBERT BORDEN
La Presse, 2 avril 1918. Collection numérique de BAnQ.
5308750

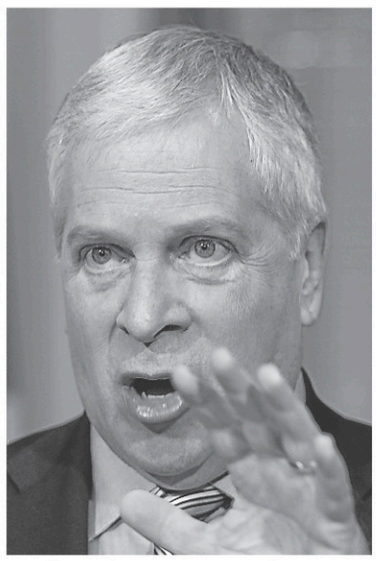
MATHIEU PERFORMANCE .COM
L'univers du vélo
SUPER VENTE DE VÉLOS
PASSEZ NOUS VOIR:
plus de 3000 vélos prêts à rouler en inventaire.
Route
Montagne
Électrique
Hybride
Enfant
Bmx
GIANT
ARGON 18
SCOTT
NORCO VÉLO PERFORMANCE
BionX
SERVICE, QUALITÉ ET BONS PRIX
496, 1re Avenue (coin 5e Rue), Québec
418 524-2650
5280860

AJOUT D'AMBULANCES ET HORAIRES À L'HEURE

Le ministère ne répond pas aux besoins, dit la CAQ

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Comment le ministère de la Santé détermine-t-il les secteurs qui doivent en priorité recevoir de nouveaux véhicules ambulanciers? Sur quels critères se base-t-il pour transformer les horaires de faction des ambulanciers en horaires à l'heure? Selon une analyse d'un document interne du ministère faite par la Coalition Avenir Québec (CAQ), des ambulances ont été ajoutées et des horaires ont été transformés dans des endroits où les besoins sont moins grands qu'ailleurs.



Le député François Paradis, porte-parole de la CAQ en matière de santé et de services sociaux
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

À trois reprises, rappelle la CAQ, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a annoncé des investissements totaux de 58 M$ dans plusieurs régions du Québec pour l'ajout de nouvelles ambulances et la transformation d'horaires de faction en horaire à l'heure.

La CAQ a voulu savoir quels secteurs ont eu droit à de nouveaux véhicules et à des horaires à l'heure pour vérifier si les ajouts concordaient avec les besoins réels. Selon elle, le *Classement provincial des charges de travail par zone ambulancière*, un document interne qui n'a jamais été diffusé publiquement, mais dont la CAQ a obtenu copie, démontre que le ministère a ajouté des ambulances dans des secteurs où les besoins ambulanciers sont moins importants qu'ailleurs.

Ce document classe les 179 secteurs ambulanciers du Québec en fonction du ratio d'utilisation clinique des ambulances par rapport à l'utilisation clinique moyenne visée.

Saint-Michel-des-Saints, par exemple, a un taux d'utilisation clinique de 76 %, alors que La Prairie en a un de 87 %. Or un nouveau véhicule a été ajouté à Saint-Michel-des-Saints, mais pas à La Prairie, remarque la CAQ.

À Louiseville, où le taux d'utilisation clinique est de 53 %, un horaire de faction a été transformé en horaire à l'heure. Mais pas à Saint-Charles-de-Bellechasse, où le taux d'utilisation clinique est pourtant de… 104 %, constate encore la CAQ.

Un horaire de faction a également été transformé en horaire à l'heure à Rivière-du-Loup, qui a un taux d'utilisation clinique de 48 %. La Tuque n'y a pas eu droit, alors que le taux d'utilisation clinique y est de 71 %.

LOGIQUE BIZARRE

Le député François Paradis ne comprend pas que des secteurs soient favorisés alors que les besoins y sont moins importants qu'ailleurs. «On ne peut pas distribuer les ressources au pif, donc j'imagine qu'il y a une logique derrière les façons de faire du ministère, mais elle est bizarre et difficile à comprendre. Avec un taux d'utilisation de 104 %, Saint-Charles-de-Bellechasse mériterait une intervention immédiate, mais il n'y en a pas. Pourquoi les besoins exprimés ne sont pas ceux qui ont les ressources additionnelles?» demande le député de Lévis en entrevue au *Soleil*.

Le directeur général de Dessercom, Maxime Laviolette, ne comprend pas davantage les méthodes de calcul du ministère. «À Sainte-Marie-de-Beauce et à Acton Vale, par exemple, on dépasse les ratios, mais les horaires n'ont pas été transformés, alors qu'ils l'ont été dans d'autres secteurs qui sont moins en besoin. […] Et ce n'est pas normal qu'à Lévis, la septième plus grande ville au Québec, on ne compte que huit ambulances», illustre M. Laviolette, selon qui la façon de faire du ministère «manque de transparence». «Quand on regarde les explications que le ministère nous a données sur leurs méthodes de calcul, ça ne balance pas avec ce qu'ils font», dit-il.

PRINCIPE D'ÉQUITÉ

Au ministère de la Santé, on assure que les ajouts ont été faits «là où il y avait des besoins et en fonction des données disponibles». «La méthodologie utilisée pour calculer les ajouts nécessaires est la même pour toutes les régions, et ce, par principe d'équité», affirme la porte-parole Noémie Vanheuverzwijn.

Elle explique que «dans les zones de couverture ambulancière où cohabitent des horaires de faction avec des horaires à l'heure, une transformation des horaires de faction sera effectuée dès que la zone atteint un volume de transports annuels de 3000 transports et plus».

«Dans les zones où il n'y a que des horaires de faction et où le taux d'utilisation clinique des ressources dépasse 100 % […], il y aura réajustement de l'offre de service, soit par une transformation des horaires ou un ajout de ressources», explique encore Mme Vanheuverzwijn.

La porte-parole du ministère précise également que «les horaires de faction dont le temps de transport des équipes de faction dépasse annuellement une moyenne de 28 heures par semaine seront convertis à l'heure». Pour cette mesure, détaille-t-elle, l'analyse effectuée se poursuivra dans les trois prochains mois afin de vérifier les données pour l'ensemble des équipes de faction. «Advenant que le seuil fixé soit dépassé, il y aura transformation de ces horaires au cours de l'année 2018», assure Mme Vanheuverzwijn.

Quant aux zones à horaires de faction seulement qui présentent un taux d'utilisation clinique des ressources se situant entre 90 % et 100 % ou qui comptent entre 2500 et 3000 transports par année, ils feront l'objet d'une surveillance annuelle «afin d'anticiper les réajustements au niveau de l'offre de service».

Mme Vanheuverswijn précise également que dans les zones exclusivement couvertes par des horaires à l'heure qui dépassent un taux d'occupation clinique de 90 %, il y aura des ajouts d'heures de service. «Certains ajustements de l'offre de service pourront être considérés à la suite d'une recommandation du centre intégré notamment au regard de la géographie du territoire ou de l'étalement urbain», ajoute-t-elle.

Selon Maxime Laviolette, qui dit avoir vu «des lettres passer», les recommandations faites par le CISSS de Chaudière-Appalaches «ne sont pas suivies».

G7 : desserte améliorée

La Fédération des employés du préhospitalier du Québec profitera du G7 pour être visible et se faire entendre sur les questions de la desserte ambulancière et des horaires de faction. Des autocollants aux couleurs du G7 seront ainsi apposés sur les véhicules ambulanciers qui seront déployés pour couvrir l'événement. Dans un communiqué, la FPHQ souligne que les autorités ont décidé de convertir l'horaire de faction de la Côte-de-Beaupré en horaire à l'heure, une décision qui aura pour effet de réduire de 10 minutes les délais d'intervention. «Ce choix est injuste, car si les décideurs internationaux ont droit à une desserte ambulancière améliorée, la population de la région doit aussi y avoir droit», estime la FPHQ, qui revendique l'abolition des horaires de faction depuis plusieurs années «car les délais supplémentaires qu'ils occasionnent sont dangereux pour la population». **ÉLISABETH FLEURY**

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : MARDI 5 JUIN 2018
TOUT ou RIEN 06 07 09 10 11 12 14 15 16 19 20 23
Lotto D 1 3 2 2 4 3 5 5
Sprint 13 15 25 38 48
Lotto Poker 4 4 6 9 R
Astro Jour - Mois - Année - Signe 21 AVRIL 96 SAGITTAIRE
Banco 03 07 10 12 13 15 17 22 24 34 36 39 42 45 49 50 51 54 61 64 Turbo x 3
Quotidienne 2 17 3 105 4 8255
Triplex 06 13 21 31 36
Extra 9998491
Lotto MAX + MAXMILLIONS Ce vendredi, 60 MILLIONS $ + 52 LOTS DE 1 MILLION $ (approx.)
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries
5309192

Que prévoit le nouveau projet de loi sur les chiens?

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Le gouvernement Couillard a renoncé à cibler certaines races de chien et à interdire les pitbulls. Mais que prévoit le projet de loi revu et corrigé sur l'encadrement des chiens, qui devrait maintenant être adopté sans difficulté par l'Assemblée nationale?

Il établit un socle minimum commun pour l'ensemble du Québec. Et trace différentes avenues pour les municipalités. Voici, avec ses amendements, ce qu'il prescrira une fois en vigueur :

- Un chien ne pourra se trouver sur la propriété d'autrui, à moins d'y avoir été autorisé;
- Il devra en tout temps être tenu en laisse dans un endroit public. Une longueur maximale pourra être déterminée pour sa laisse;
- Un chien de 20 kg et plus devra en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser;
- Il sera interdit de promener plus d'un chien déclaré potentiellement dangereux à la fois;
- Celui-ci devra être sous la supervision constante du propriétaire ou du gardien lorsqu'un enfant de moins de 10 ans sera présent. Il ne devra pas pouvoir s'échapper d'un terrain privé;
- Les municipalités auront le pouvoir de faire examiner un chien par un médecin vétérinaire afin qu'il évalue son état et sa dangerosité, et le déclarer potentiellement dangereux le cas échéant;
- Elles pourront déclarer potentiellement dangereux un chien qui a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et qui lui a infligé une blessure;
- Les chiens déclarés potentiellement dangereux devront porter le licou ou le harnais de corps en tout temps dans les endroits publics;
- Si elles le décident, les municipalités pourront de plus ordonner l'euthanasie d'un chien ayant mordu ou attaqué une personne et ayant causé sa mort ou lui ayant infligé des blessures graves;
- Obligation sera faite à un médecin vétérinaire et à un médecin de signaler sans délai à la municipalité concernée qu'un chien a infligé des blessures.

Venne accusé d'exploitation et d'agression sexuelle

L'ancien journaliste et ex-directeur de l'Institut du Nouveau Monde Michel Venne est accusé d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle sur une adolescente de 17 ans qui était son employée, à l'été 2008.

Après plusieurs mois d'enquête de la police de Québec, ville où auraient eu lieu les agressions alléguées, un mandat d'arrestation a été lancé le 31 mai contre l'écrivain âgé de 58 ans.

Les gestes reprochés se seraient produits entre le 1er juillet et le 31 août 2008. Michel Venne est accusé d'avoir, à des fins sexuelles, touché une partie du corps de l'adolescente avec qui il était en situation d'autorité, une accusation qui se résume légalement par l'expression «d'exploitation sexuelle». Cette accusation implique que même si la plaignante est en âge de consentir à des gestes sexuels, son consentement est vicié par le lien d'autorité.

Michel Venne est aussi accusé d'agression sexuelle sur la même plaignante, pour la même période.

À ce moment, la plaignante occupait un emploi d'été à l'Institut du Nouveau Monde, organisation politique de participation citoyenne dirigée par Michel Venne jusqu'en mars 2017.

Lorsque le mandat d'arrestation aura été exécuté, Michel Venne, résidant à Montréal, restera en liberté. Il comparaîtra à la fin de l'été.

Venne devra respecter une promesse lui interdisant de communiquer avec la présumée victime et avec un témoin ainsi que de se trouver au domicile de la plaignante.



Michel Venne est accusé d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle sur une adolescente de 17 ans qui était son employée, à l'été 2008.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

DÉNONCÉ SUR FACEBOOK

L'automne dernier, la plaignante avait dénoncé sur Facebook les gestes de Michel Venne dans la foulée du mouvement #MoiAussi, qui avait vu plusieurs présumées victimes sortir de l'ombre pour nommer ceux qu'elles identifiaient comme des agresseurs sexuels.

Contactée par *Le Soleil*, la plaignante n'a pas souhaité commenter le dépôt des accusations et a indiqué qu'elle demanderait une ordonnance de non-publication sur son identité, une procédure régulière dans les cas d'agression sexuelle.

Deux autres ex-employées de l'Institut du Nouveau Monde avaient dénoncé publiquement, l'automne dernier, des inconduites sexuelles de Michel Venne. Aucune accusation n'a été portée concernant ces femmes.

Michel Venne a travaillé au journal *Le Devoir* de 1990 à 2006. Il a notamment été correspondant parlementaire, éditorialiste et directeur de l'information.

ISABELLE MATHIEU

Quatre ans de médication au lieu de... 21 jours

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Une jeune femme de Sept-Îles soutient avoir perdu un œil parce qu'elle a pris pendant quatre ans un médicament qu'elle aurait dû cesser après 21 jours. Elle poursuit ses médecins et pharmaciens pour 460 000 $.

Annabelle Poirier, aujourd'hui âgée de 22 ans, consulte une première fois l'ophtalmologiste Dre Pascale Turbide en mai 2011. Depuis deux ou trois jours, la jeune femme se plaint de rougeur, de douleur à l'œil droit et de sensibilité à la lumière.

Un mois plus tard, après quelques suivis, Dre Turbide prescrit l'application de deux gouttes de Viroptic aux deux heures pendant deux semaines pour traiter une kératite détériorée.

> En début de 2017, la jeune femme affirme avoir définitivement perdu son œil droit. Elle doit maintenant porter une prothèse

La jeune femme allègue, dans sa poursuite déposée cette semaine en Cour supérieure, que la Dre Turbide a renouvelé la prescription de Viroptic à plusieurs reprises, «lors de rendez-vous expéditifs», soutient la patiente. Annabelle Poirier ajoute que la médecin n'a pas mis de limite de temps à ses prescriptions et lui a donné l'instruction de prendre le médicament en continu.

La patiente allègue que l'ophtalmologiste lui a prescrit régulièrement du Viroptic jusqu'en juin 2015 et lui aurait recommandé d'en prendre au besoin, selon les symptômes. Des médecins de famille et des optométristes lui auraient aussi fait la même prescription.

Selon Annabelle Poirier, la prescription a été maintenue parce qu'elle se plaignait toujours de douleur nocturne, d'inconfort important, de picotement et de sensation de pression. Annabelle Poirier dit qu'à l'époque, elle reliait ses problèmes à une kératite persistante.

En juin 2015, la jeune femme consulte un ophtalmologiste au CHUL. Selon la poursuite, l'ophtalmologiste est alors «renversé» de constater qu'elle a reçu du Viroptic durant plusieurs années. Il l'aurait informé que ce produit ne devrait pas être utilisé pour une période de plus de 21 jours et l'enjoint à cesser d'en prendre.

En juillet 2015, Annabelle Poirier doit subir une implantation de lentille intraoculaire et une greffe de cornée six mois plus tard.

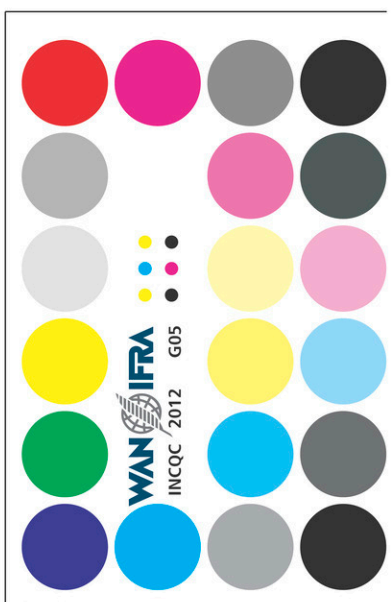
En début de 2017, la jeune femme affirme avoir définitivement perdu son œil droit. Elle doit maintenant porter une prothèse.

La patiente a été incapable de travailler durant plusieurs mois. Elle souffre notamment de céphalées importantes et vit dans la crainte de perdre son œil gauche et de devenir aveugle.

Dans sa poursuite, Annabelle Poirier soutient que la Dre Pascale Turbide a commis une faute en prescrivant le Viroptic de façon continue. Les trois autres médecins poursuivis ont eux «fautivement émis de nouvelles prescriptions», allègue la patiente, «en se fiant aveuglément à son plan de traitement fautif».

Annabelle Poirier poursuit également une série de pharmaciens qui, au fil des années, ont exécuté les prescriptions. «Ils auraient dû communiquer avec les prescripteurs pour les alerter», soutient-on dans la poursuite.

La jeune femme réclame au total 460 000 $ à trois médecins, une optométriste et six pharmaciens. Son père Marc Poirier, qui soutient sa fille depuis le début des traitements, est codemandeur et réclame 65 000 $.



5263553



5313512

opinions

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** Éditeur adjoint et v.-p. information **GILLES CARIGNAN**

ÉDITORIAL

Condamner la désobéissance civile, vraiment?

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com



L'idée de départ de la Coalition avenir Québec était loin d'être mauvaise : dénoncer les violences altermondialistes qui, à n'en pas douter, viendront malheureusement «pimenter» le Sommet du G7 au cours des prochains jours, et réclamer que le fédéral dédommage les commerçants qui en seront victimes. Fort belle initiative. Il est juste dommage que la CAQ ait fait preuve de trop de rigidité idéologique pour faire passer sa motion.

Mardi, le député caquiste Éric Caire a déposé une motion proposant «que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral la pleine compensation, pour les commerçants et résidants de Charlevoix et de la grande région de Québec, pour les possibles pertes encourues par le vandalisme lors d'événements en marge du Sommet du G7 [et que l'Assemblée] dénonce tout recours au vandalisme et à la désobéissance civile lors de [ces] manifestations.» Comme il s'agissait d'une «motion sans préavis», elle avait besoin de l'unanimité pour être adoptée, mais le député solidaire Amir Khadir a décidé de la bloquer. Pas qu'il ne veut pas condamner les casseurs, dit-il, mais à cause de la référence à la désobéissance civile.

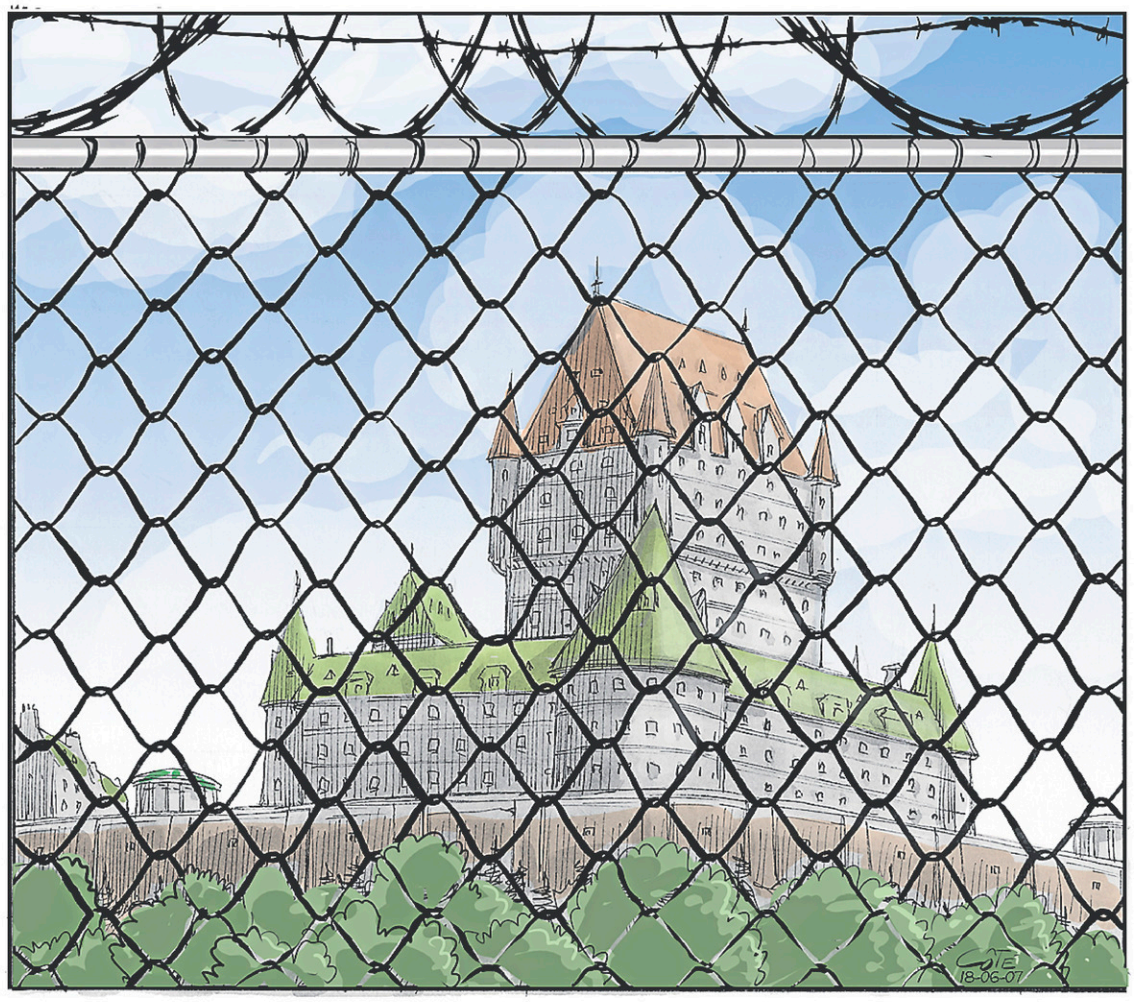
Difficile de savoir exactement ce qui s'est passé entre les deux partis avant que la motion ne soit présentée. Chez QS, on dit avoir proposé trois autres libellés à la CAQ mardi matin, dont un qui ne faisait que retirer les mots «désobéissance civile» mais gardait la dénonciation du vandalisme, ce que la Coalition aurait refusé. La CAQ, de son côté, n'a pas répondu aux questions du *Soleil* sur ses échanges avec QS, se contentant de dire «qu'il faut envoyer un message clair aux potentiels casseurs» et que «notre motion était la bonne».

Quoi qu'il en soit, il faut admettre que sur le fond, c'est M. Khadir qui a raison. L'auteur de ces lignes a beau trouver que les récriminations de QS et d'une grande partie de la gauche au sujet de la mondialisation du commerce sont spectaculairement mal fondées, il demeure que la désobéissance civile n'est pas une insurrection, c'est un geste non violent (même s'il peut mener à des arrestations). La plupart des définitions s'accordent sur ce point — du moins, celles des encyclopédies *Universalis* et *Britannica*, de même que celle de l'*Encyclopédie de philosophie de Stanford*.

Par exemple, les jeunes Afro-Américains des années 60 qui s'assoyaient dans les espaces réservés aux «Blancs», et refusaient d'en partir avant que la police ne les y contraigne, faisaient de la désobéissance civile. Les campagnes pacifiques de Gandhi pour que l'Inde acquière son indépendance de l'Empire britannique en faisaient grand usage. Idem de la Révolution de velours qui a marqué la fin du régime soviétique en Tchécoslovaquie.

Il est déjà étrange d'intégrer la condamnation d'une manière non violente de protester à une motion portant sur le vandalisme, les casseurs et les dégâts matériels. Il le serait encore plus que la CAQ se soit obstinée à l'y maintenir, si c'est bien ce qui s'est passé. Et même si l'on est en désaccord avec l'altermondialisme, il serait carrément absurde qu'un parlement élu «dénonce» une forme de protestation qui a mené à quelques-unes des plus grandes avancées démocratiques de l'Histoire.

Le Black Bloc et les autres casseurs doivent être condamnés pour ce qu'ils sont : des têtes brûlées trop centrées sur elles-mêmes pour accepter que d'autres visions, d'autres valeurs que les leurs ont une existence légitime. Mais il faut réaliser que la désobéissance civile et non violente ne fait juste pas partie de leur palette d'actions. Autrement, on risque fort de jeter le bébé avec l'eau du bain.



CARREFOUR DES LECTEURS

Débauche d'annonces

La première élection qui intervient avec la nouvelle politique d'élection à date fixe donne droit à un débordement d'annonces nous laissant dans le doute sur leur réalisation réelle. Le gouvernement libéral de Philippe Couillard est passé d'une période anorexique (régime d'austérité) au stade boulimique (la valve des dépenses ouverte à fond).

Comme exemple il est difficile d'expliquer l'équité à la population dans le dossier des garderies, car les libéraux sont passés des tarifs modulés selon le salaire à la garderie gratuite à quatre ans pour tous les enfants. Le premier ministre Philippe Couillard ose dire qu'il s'agit d'une mesure «logique», qui aura pour effet de rétablir «l'équité» pour tous les parents du Québec.

Depuis déjà plusieurs semaines nous avons droit tous les jours à des annonces non chiffrées pour plaire à l'électorat. Messieurs les politiciens, on ne vous croit tout simplement pas, car on a déjà vu neiger. Pour une réélection des libéraux, ce sera des années de vache maigre après ce gras tant promis en campagne. Pour l'un des autres partis qui sera au pouvoir, nous aurons droit au scénario catastrophique du : «on ne pensait pas que le déficit était si gigantesque il faudra faire des choix».

Donc, qui nous ment le moins?

Jocelyn Boily
Québec

Les trésors du sol québécois

Selon le registre des compagnies, Nemaska Lithium Inc. est une minière québécoise dont le siège social est situé à Québec. Son actionnaire majoritaire, qui représente plusieurs investisseurs non identifiés, est la Caisse canadienne de dépôts et de valeurs située à Toronto. Le deuxième actionnaire est TQC Group situé aux Pays-Bas (paradis fiscal?). TQC Group fait partie du Chengdu Tianqi (Group) Co, une entreprise chinoise spécialisée dans le lithium.

Les quotidiens du jeudi 31 mai dernier ont rapporté que l'État québécois investira 80 millions $ dans le capital-actions de Nemaska soit 7 % dans ce projet de 1,1 milliard $. Conséquemment, lors des versements des dividendes l'État aura droit à 7 % et les autres investisseurs à 93 %.

Si Québec reçoit des redevances, elles seront calculées d'après les données déclarées par la compagnie, selon un mécanisme complexe basé sur la production et la valeur du minerai à «la tête du puits», déduction faite de dépenses diverses dont les frais d'exploitation. Le taux de redevances minières au Québec varie entre 1,5 % et 4,5 %.

Le projet créera 300 emplois permanents. C'est peu comparativement aux 350,000 travailleurs des institutions publiques québécoises. Mais s'il est bien de créer des emplois, il faudrait d'abord savoir si une gestion efficace des richesses nationales n'en rapporterait pas autant tout en garantissant aux Québécois une rentabilité beaucoup supérieure. Sinon, le sol devrait garder ses trésors.

Jean-Marie Desgagné
Québec

POINT DE VUE

Ne privez pas les jeunes hockeyeurs de leurs droits

Joé Juneau, *ancien joueur de la LNH (1991-2003)*
Loik Léveillé, *ancien joueur de la LHJMQ (2012-2016) et 10 autres signataires*

Lettre à la ministre responsable du Travail, Dominique Vien

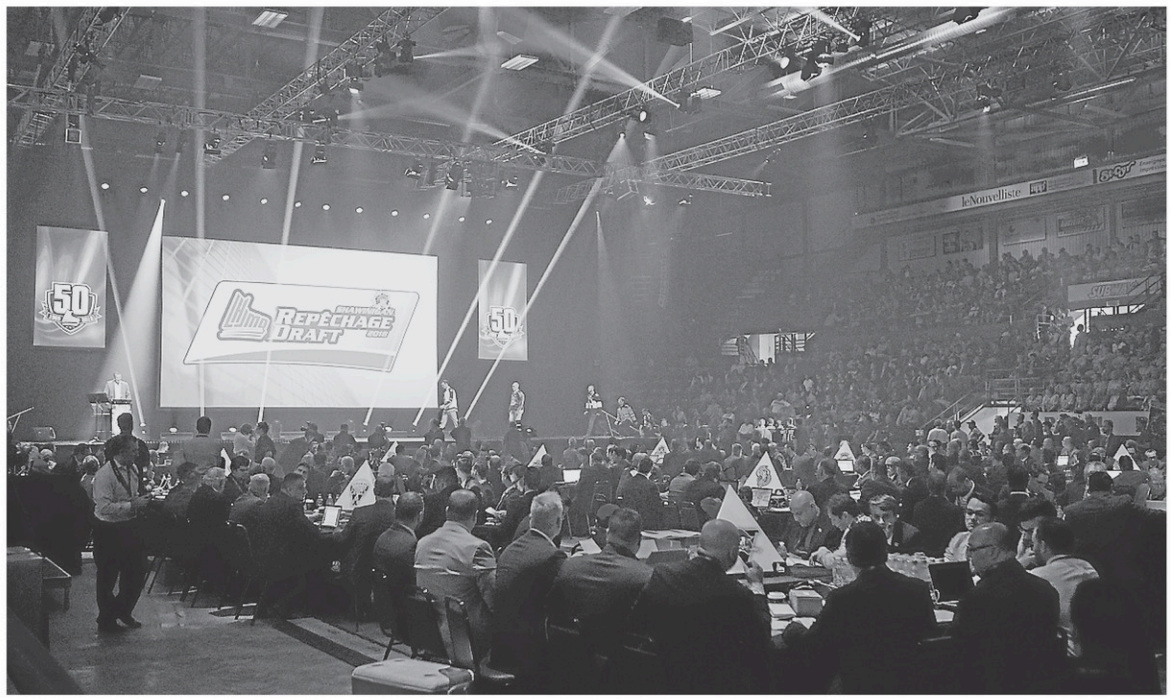
Depuis des années, une question cruciale est discutée au sein du milieu du hockey québécois : les jeunes joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) sont-ils ou non des professionnels? Les parlementaires débattent ces jours-ci de votre projet de loi sur les normes du travail, dont le premier article pourrait trancher pour de bon cette question, sans qu'aucun réel débat public n'ait eu lieu et au détriment des droits de centaines de jeunes sportifs québécois. La semaine dernière, des voix se sont élevées pour vous interpeller sur cette question. En tant qu'anciens joueurs de hockey, nous souhaitons faire écho à leurs craintes et nous vous invitons à changer d'avis en retirant l'article 1 de votre projet de loi.

En effet, le premier article de votre projet de loi exclut du champ d'application des normes du travail les «athlètes dont l'appartenance à une équipe sportive est conditionnelle à la poursuite d'un programme de formation scolaire». Pour des centaines de jeunes Québécois, cet article représente une injustice grave. S'il est adopté, il les privera de nombreux droits en venant officialiser la situation de précarité dans laquelle ils se trouvent trop souvent.

La situation des jeunes athlètes de la LHJMQ est très particulière. Ils sont repêchés alors qu'ils sont encore au secondaire en vertu de règles identiques à celles de la LNH; ils jouent à temps plein pour des équipes constituées en entreprises privées (dont certaines appartiennent à de grandes entreprises comme Québécor, Irving ou McCain) et qui peuvent les échanger ou les renvoyer; ils n'étudient qu'à temps très partiel. Pire, ces jeunes athlètes sont les seuls à ne pas être réellement rémunérés au sein de la LHJMQ. Que ce soient les propriétaires ou les entraîneurs, en passant par les dirigeants et le personnel de soutien, tout le monde est considéré comme un «professionnel», sauf les principaux acteurs : les joueurs.

Ceux-ci sont hébergés chez une famille locale et ne reçoivent qu'une compensation de quelques dizaines de dollars par semaine. Pendant des années, ils mettent leurs études en veilleuse en espérant atteindre la Ligue nationale de hockey. Ils ne bénéficient d'aucune protection sociale, d'aucune garantie quant aux promesses qu'on leur fait. Pour ceux qui ne réaliseront pas leur rêve, soit 98 % d'entre eux, le réveil sera brutal. Ils se retrouvent sans profession et, plus souvent qu'autrement, sans diplôme. En avalisant leur statut controversé de non-professionnel dans votre projet de loi, vous officialisez cette position de vulnérabilité.

Madame la ministre, la situation des jeunes athlètes québécois au sein de la LHJMQ nécessite un réel débat de société. Les dirigeants de la ligue, les propriétaires d'équipe, les joueurs, voire la LNH elle-même, qui profite du talent développé ici, doivent être convoqués pour réfléchir à une solution avantageuse pour tous. Selon ce qui a été rapporté dans certains médias, c'est au terme d'une rencontre avec la direction de la LHJMQ que vous auriez décidé d'inclure cet article dans votre projet de loi. D'autres voix doivent être entendues. En tout premier lieu, les principaux concernés, c'est-à-dire les joueurs dont le travail permet à plusieurs équipes de faire des profits. Nous croyons qu'il est tout à fait possible de trouver une solution qui respectera les droits des joueurs tout en respectant les moyens financiers des équipes de la LHJMQ.



Pour ceux qui n'atteindront pas la LNH, soit 98 % d'entre eux, le réveil sera brutal. Ils se retrouvent sans profession et, plus souvent qu'autrement, sans diplôme selon les auteurs de la lettre. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

À titre de ministre, vous savez qu'un gouvernement doit être extrêmement prudent lorsque vient le temps d'exclure certains citoyens de la jouissance de certaines protections sociales fondamentales comme les normes du travail. Certains d'entre nous ont fréquenté la LHJMQ ou des ligues similaires. Certains d'entre nous se sont rendus jusque dans la LNH. Mais aujourd'hui, c'est à titre de citoyens que nous vous demandons de retirer l'article 1 de votre projet de loi et de permettre un débat public pour trouver les meilleurs moyens de protéger les jeunes joueurs de hockey, dont plusieurs sont des mineurs. Le gouvernement a le devoir de protéger leurs droits et non pas de les en priver.

Les autres signataires : Marc Savard (LNH, 1997-2011), Eric Naud (LHJMQ, 1994-1997), Sammy Nasredine (LHJMQ, 1993-1997), Éric Charron (LHJMQ, 1987-1990; LNH, 1992-2000), David Gosselin (LHJMQ, 1994-1998; LNH, 1999-2001), Claude Lapointe (LHJMQ, 1985-1989; LNH, 1990-2003), Sylvain Blouin (LHJMQ, 1991-1993; LNH, 1996-2003), Pierre-Yves Giroux (LHJMQ, 1972-1975; LNH, 1982-1983), Bernard Rocheleau (LHJMQ, 1971-1974) et Nicholas Pard (LHJMQ, 2008-2010)

POINT DE VUE

Une passerelle cyclable qui sent l'improvisation

Donald Charette
Québec

La Ville de Québec est prête à dépenser des millions pour corriger son erreur sur la rue Dalhousie avec son projet de piste cyclable surélevée.

L'an dernier, l'administration municipale a fermé une voie à la circulation automobile sur la rue Dalhousie supposément pour accommoder les croisiéristes et contrôler les cyclistes. Le résultat : des embouteillages monstres dans un secteur névralgique. Plutôt que de reconnaître son erreur, le maire Labeaume s'est entêté en rejetant la faute sur le Port de Québec qui aurait exigé ce changement.

La solution de la Ville a été annoncée lundi, soit la construction d'une passerelle de béton de 322 mètres, recouverte de polymère, colorée, qui va chevaucher la place des Canotiers. Le projet sent l'improvisation à plein nez et le maire en évalue le coût à «quelques millions». Le Port de Québec, qui n'a pas assez d'argent pour rénover ses quais, serait disposé à allonger un million $.

C'est un projet délirant autant dans son coût que dans son concept. Depuis des années, on tente d'éliminer les obstacles qui bloquent la vue sur le fleuve et cette passerelle est à contre-courant de cette tendance. Il n'y a pas si longtemps, on a jeté à terre une structure de métal qui défigurait le site.

Quant aux croisiéristes, ils auront une vue directe sur une passerelle de cinq mètres de haut et sur les cyclistes en spandex. Je doute d'ailleurs que les cyclistes, qui n'ont rien demandé, aient envie d'emprunter ce pont aérien dans un secteur particulièrement venteux. Soulignons que cette passerelle serait réservée uniquement aux amateurs de vélo et sera donc inutilisée la moitié de l'année.

La solution pour la cohabitation sur Dalhousie est pourtant d'une simplicité désarmante. Les cyclistes savent que ce n'est pas un secteur pour faire des pointes de vitesse et qu'il suffit de descendre de leur monture dans ce secteur touristique.

L'administration Labeaume est en mal «d'oeuvre d'art» et de «signature» et donc de dépenses publiques. Voilà qu'elle s'inspire du Danemark pour enlaidir la perspective sur Québec. Cette passerelle serait une balafre dans le visage de la ville.

le monde



Léon Mugesera avant son expulsion du Canada, en 2012, lors d'une ultime tentative pour éviter le renvoi vers le Rwanda.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

RENVOI DE LÉON MUGESERA

Le Canada blâmé par l'ONU

JEAN-THOMAS LÉVEILLÉ
La Presse

MONTRÉAL — Le Canada a commis une « violation» de la Convention contre la torture en renvoyant au Rwanda l'ancien professeur de l'Université Laval Léon Mugesera, en 2012. C'est la conclusion à laquelle est arrivé récemment le Comité contre la torture des Nations unies dans une décision qui n'a pas encore été rendue publique, mais que *La Presse* a obtenue.

«C'est une claque à la figure d'Ottawa !», lance David Pavot.

Le Comité contre la torture des Nations unies (ONU) conclut que «le Canada n'aurait pas dû renvoyer [Léon] Mugesera» et qu'il «a violé des règles de droit international» en le faisant, a déclaré à *La Presse* le professeur de droit à l'Université de Sherbrooke, qui fait partie du conseil de défense de l'ancien résident permanent canadien.

La décision rendue le 11 mai dernier reproche à Ottawa d'avoir procédé au renvoi de Léon Mugesera en 2012, «en dépit de la demande de mesures provisoires demandées par le Comité», le mettant ainsi «devant le fait accompli».

Ce faisant, le Canada «a violé les obligations qui lui incombent en vertu de l'article 22 de la Convention [contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants]», est-il écrit dans la décision.

Dans une ultime tentative d'éviter son expulsion du Canada, après une saga judiciaire d'une quinzaine d'années, Léon Mugesera en avait appelé au Comité contre la torture, en janvier 2012, puisqu'il craignait les mauvais traitements au Rwanda, où il s'estimait considéré comme un «opposant politique» et un «ennemi de l'État».

Le Comité avait enjoint à Ottawa d'attendre qu'il se prononce avant de procéder au renvoi, mais les autorités canadiennes avaient fait fi de cette recommandation et avaient renvoyé Léon Mugesera une douzaine de jours plus tard dans son pays natal, où il avait été arrêté et incarcéré à son arrivée.

«C'est abject de l'avoir renvoyé quand même!», s'est insurgé l'avocat Philippe Larochelle, qui fait également partie du conseil de défense de Léon Mugesera, lorsque joint par *La Presse*.

Léon Mugesera a été condamné à la prison à perpétuité en avril 2016 après avoir été déclaré coupable d'incitation publique à commettre un génocide, de persécution et d'enseignement de la haine basée sur l'ethnicité, au terme d'un procès jugé inéquitable par ses avocats.

RISQUE NON DÉMONTRÉ

Bien qu'il reproche au Canada d'avoir renvoyé Léon Mugesera, le Comité note que les informations dont disposait alors Ottawa ne comportaient «aucun élément permettant de conclure à un risque réel, personnel et prévisible de torture en cas de renvoi au Rwanda».

À l'époque, la requête présentée au Comité contre la torture avait été préparée dans l'urgence, «en trois jours», et si les autorités canadiennes avaient respecté la demande du Comité contre la torture de surseoir au renvoi de Léon Mugesera, «ça aurait donné plus de temps pour préparer sa défense», explique David Pavot.

Le professeur Pavot se réjouit tout de même de cette «condamnation du Canada», obtenue grâce au travail d'une dizaine d'étudiants du Bureau d'assistance juridique internationale de l'Université de Sherbrooke, qu'il codirige.

Contacté mercredi avant-midi, le cabinet de la ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland n'a pas répondu aux questions de *La Presse*.

POSSIBLE POURSUITE

«Des décisions comme ça, c'est dommageable pour la réputation du pays, c'est une confirmation qu'il y a eu violation du droit international», explique la professeure Fannie Lafontaine, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la justice internationale pénale et les droits fondamentaux de l'Université Laval.

Le Canada devrait donc, à la lumière de cette décision, changer ses pratiques en matière de renvoi de ressortissants étrangers, poursuit la professeure, bien que rien ne l'y oblige, puisque «les comités onusiens n'ont pas de force contraignante».

Fannie Lafontaine croit cependant qu'une telle décision met une pression morale sur le Canada, s'il veut continuer d'être pris au sérieux quand il se présente comme un «bon joueur» en matière de relations internationales.

Aux yeux du conseil de défense de Léon Mugesera, la décision du Comité contre la torture «ne met pas un terme à l'affaire, au contraire», explique Me Larochelle, qui dit examiner «la possibilité d'intenter des recours» contre le gouvernement canadien.

ÉTATS-UNIS

Un élève taïwanais inculpé pour menace de fusillade

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un élève taïwanais en échange aux États-Unis a été inculpé mercredi pour avoir menacé d'une fusillade dans son établissement, situé en Pennsylvanie, après avoir acquis un pistolet et plus de 1600 munitions.

An-Tso «Edward» Sun, 18 ans, a été arrêté en mars. Un autre élève avait affirmé à des responsables que l'adolescent planifiait d'attaquer son établissement situé à Upper Darby, une banlieue de Philadelphie, le 1er mai.

«Ne viens pas à l'école le 1er mai... Je vais venir avec une arme et tirer partout dans l'école. Je rigole», a dit l'élève en échange à son camarade, selon l'acte d'accusation.

ARSENAL

Une fois alertée par la police, la famille accueillant l'adolescent a trouvé un pistolet semi-automatique et une énorme quantité de munitions. La police a plus tard découvert un «costume pare-balles» composé d'un haut, d'une veste et d'un pantalon, ainsi qu'une arbalète.

«Quand quelqu'un profère une menace présumée de ce type, la police doit prendre cela au sérieux et enquêter sur toutes les pistes», a dit le procurer William McSwain.

Un chef d'inculpation a été retenu contre An-Tso Sun par une cour fédérale, pour possession de munitions alors qu'il se trouvait aux États-Unis avec un visa pour non-immigrants.

Ce chef prévoit jusqu'à 10 ans de prison et une amende de 250 000 $US.

Les États-Unis enregistrent en moyenne une fusillade en milieu scolaire par semaine.

Deux récentes ont particulièrement choqué le pays. Le 14 février, un jeune homme de 19 ans a tué 17 personnes dans une école de Parkland, en Floride. Un élève de 17 ans, muni des armes de son père, a lui tué le 18 mai 10 personnes dans son école secondaire à Santa Fe, au Texas.

AÎNÉE VOLÉE PAR SON INTERVENANTE SOCIALE

Des lacunes dans l'enquête, croit sa nièce

GENEVIÈVE GÉLINAS
Collaboration spéciale

GASPÉ — L'enquête policière ayant permis d'épingler Nadia Dupuis, une intervenante sociale qui a volé 13 970 $ à sa cliente de 80 ans, comporte des lacunes, estime la nièce de la victime.

Nadia Dupuis, de Petit-Cap en Gaspésie, purgera 90 jours de prison les fins de semaine et a dû rembourser 13 850 $ à sa victime, Murielle Pelletier.

«C'est quand même bien, mais ça ne rendra jamais justice à ma tante, qui a perdu plus de 50 000 $. Il n'y a jamais eu d'excuses non plus, alors que ça a bouleversé sa vie», dit sa nièce Chantal Cloutier.

Il n'y a pas eu de procès, puisque Nadia Dupuis a plaidé coupable. L'intervenante sociale utilisait la carte de débit de Mme Pelletier, croit Mme Cloutier.

D'avril 2014 à mars 2016, la nièce a repéré pour environ 50 000 $ de retraits inhabituels sur les relevés de caisse de sa tante, une dame peu dépensière. Une fois, les retraits se sont élevés à 1800 $ en 24 heures. «Ma tante portait ses vieux vêtements, elle s'achetait des casse-têtes. Elle a toujours été très bonne, mais elle ne prêtait pas et ne donnait pas son argent.»

La Sûreté du Québec n'a pas visionné les vidéos de surveillance des guichets automatiques, lui reproche Mme Cloutier. «Ce qui est reconnu, c'est 13 970 $, mais s'ils avaient regardé les vidéos, ç'aurait été beaucoup plus.»

Mme Cloutier se demande pourquoi les enquêteurs n'ont pas interrogé la personne qui a «découvert le pot aux roses», une autre nièce de Mme Pelletier, Line Curadeau, pourtant prête à répondre aux questions.

«On veut que justice soit faite à ma tante, même si elle ne reverra jamais son argent»

— Chantal Cloutier, la nièce de Murielle Pelletier

Mme Cloutier aurait aimé que les enquêteurs lancent un appel à tous pour donner l'occasion à d'éventuelles autres victimes de sortir de l'ombre, ce qu'ils n'ont pas fait.

DÉTRESSE DE LA VICTIME

Murielle Pelletier, maintenant âgée de 82 ans, a déménagé en périphérie de Laval et souffre de perte de mémoire. «Quand elle s'est rendu compte qu'elle s'était fait avoir, elle était frustrée, gênée, elle vivait de l'angoisse», dit Mme Cloutier.



Chantal Cloutier, la nièce de la victime, reproche à la SQ d'avoir négligé de visionner les vidéos de surveillance des guichets automatiques. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE GENEVIÈVE GÉLINAS

«On veut que justice soit faite à ma tante, même si elle ne reverra jamais son argent», dit Chantal Cloutier. Elle-même n'est pas l'héritière de Mme Pelletier, précise-t-elle.

L'ex-intervenante sociale ne travaille plus au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie, son employeur au moment du vol.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec, Claude Doiron, affirme qu'il ne commente pas une enquête policière. Chantal Cloutier peut se plaindre au commissaire à la déontologie policière si elle n'est pas satisfaite, ajoute-t-il.

Urgence d'agir pour les élèves avec des troubles d'apprentissage

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Devant le triste constat que 40 % des élèves handicapés ou avec des troubles d'apprentissage quittent l'école secondaire sans diplôme en poche, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) lance un cri d'alarme et demande au gouvernement d'agir.

La Commission a tiré toutes sortes de conclusions dans sa plus récente étude de 180 pages, dévoilée mercredi. Celle-ci, faite à sa propre initiative — après avoir vu une augmentation des plaintes pour discrimination concernant ces élèves — porte notamment sur les services qui leur sont offerts.

Si l'embauche de plus de spécialistes comme des orthopédagogues et des psychologues est évidemment souhaitée, la Commission croit qu'il faut d'abord et avant tout que ces élèves fassent réellement l'objet d'une approche individualisée.

Cette obligation est prévue dans la loi, précise-t-elle, mais sur le terrain, elle n'est pas suffisamment appliquée. On voit beaucoup de mesures appliquées au mur-à-mur, peu importe les caractéristiques de l'enfant, a déploré en conférence de presse le président par intérim de la Commission, Philippe-André Tessier.

Par exemple, des élèves avec un trouble d'apprentissage se font presque automatiquement accorder le tiers du temps de plus pour réussir leurs examens alors que ce n'est peut-être pas la mesure qui va le plus les aider.

Aussi, ces élèves aux besoins particuliers sont mal évalués — ou tardivement, vu le manque de professionnels.

«La plupart des professionnels sont à temps partiel, souvent dans deux, trois ou même quatre écoles. Ça crée nécessairement des listes d'attente pour des évaluations et des suivis», témoigne un orthophoniste dans le rapport.

MANQUE DE RESSOURCES

Pourtant, cette évaluation est nécessaire pour obtenir l'argent du gouvernement pour offrir des services à ces élèves et l'attente peut durer de deux à trois ans avant que l'évaluation soit faite, est-il relevé.

Les parents vont alors au privé. Un parent témoigne avoir dépensé 6000 $ en un an et demi pour l'observation de son fils, les tests à passer, le diagnostic et les séances de thérapie aux deux semaines. «On a fini par l'avoir son fameux code 34 du ministère qui lui permet d'avoir des vrais services, mais pendant ce temps-là, il a accumulé beaucoup de retard.»

Et même lorsque le bon diagnostic a été posé, les élèves souffrent souvent d'un suivi insuffisant.

Par exemple, une élève a obtenu un interprète en langage des signes dans ses cours, mais pas au service de garde ni lors des sorties. «Parce que cela n'avait pas été planifié», a dit Johanne Magloire, l'une des auteurs de l'étude. Une lacune qui nuit à l'intégration de cette élève.

Il y a 200 000 élèves HDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) au Québec, c'est-à-dire un élève sur cinq. C'est le double d'il y a 20 ans, note la Commission. Et ils sont 40 % à quitter l'école sans diplôme, contre seulement 8,7 des élèves dits «réguliers».



5306835

affaires

TORONTO
16 183,93
+ 61,68

TSX 60
955,86
+ 3,73

NASDAQ
7689,24
+ 51,38

NEW YORK
25 146,39
+ 346,41

LE DOLLAR
+ 0,48
¢US 77,44

BAIE-COMEAU
FEU VERT AU PROJET DE MASON GRAPHITE
22

facebook/lesoleildequebec
@cyblesoleil

Le G7 peut commencer!

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Des immeubles de bureaux abandonnés par leurs occupants sur la colline Parlementaire. Présence discrète d'agents de sécurité et de maîtres-chiens accompagnés de leur fidèle animal dans d'autres édifices en ville. Le G7 peut maintenant commencer.

Mardi, La Capitale annonçait la fermeture temporaire, vendredi, de son siège social situé à un jet de pierre de l'Hôtel du Parlement, sur l'avenue Jacques-Parizeau. L'assureur iA Groupe financier a aussi choisi de fermer au moins une propriété en haute ville.

La compagnie d'assurances La Capitale évoquait les «perturbations engendrées» par les activités du G7. «Nous demandons à notre clientèle de ne pas se présenter à nos bureaux de la colline Parlementaire.»

Vingt-quatre heures plus tard, un nouveau communiqué de presse. Le siège social fermera ses portes jeudi à midi. Et vendredi toute la journée comme prévu à l'origine.

«La Capitale est en communication avec les autorités afin de suivre l'état de la situation. Nous informerons notre clientèle dès que le service habituel aura repris son cours à notre siège social de Québec», souligne-t-on.

> Les petites entreprises situées au cœur du périmètre de sécurité à Québec pourraient souffrir en raison de leur santé financière

«Nous nous inspirons de la position prise par le Conseil du trésor qui a décidé de donner congé aux 10 000 fonctionnaires qui travaillent sur la colline Parlementaire», informe Jean-Pascal Lavoie, conseiller en communication et relations publiques à La Capitale.

La compagnie d'assurances possède aussi deux autres immeubles sur la colline Parlementaire qui logent principalement des fonctionnaires. Les deux bâtiments seront vides à compter de demain matin.

La situation risque de pénaliser un brin les clients de La Capitale. «Les délais de réponse et le niveau de service peuvent varier en raison de la réduction des effectifs découlant de cette situation exceptionnelle», prévient La Capitale. Environ 1500 de ses employés s'activent dans l'immeuble de l'avenue Jacques-Parizeau. «Nous avons mis sur pied des équipes de relève pour nous assurer que la clientèle ne subira pas trop de contrecoups», indique Jean-Pascal Lavoie.

Selon ce dernier, les bouleversements causés par la tenue du G7 auront inévitablement des coûts pour La Capitale et les autres entreprises qui doivent suspendre temporairement une partie de leurs activités.

PROTÉGER LES EMPLOYÉS

Chez iA Groupe financier, on préfère ne pas dévoiler les mesures de sécurité en lien avec le G7. Le porte-parole, Pierre Picard, assure toutefois que des dispositions ont été prises afin de protéger les employés. «On va surveiller la situation. Nous sommes préparés».

Mercredi après-midi, l'entreprise n'avait pas l'intention de fermer les bureaux de son siège social. Ils sont situés à proximité des plaines d'Abraham.

Selon nos informations, l'immeuble voisin du Centre des congrès de Québec, Place Québec, une propriété d'iA Groupe financier, sera toutefois fermé jeudi et vendredi. Les employés de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec devront travailler à partir de la maison.

Par ailleurs, la conseillère en communication et relations publiques, Sarah Vertefeuille, précise que son organisme n'a pas reçu de plainte de ses membres au sujet des inconvénients causés par le G7.

D'autres promoteurs immobiliers de la région ont également pris des mesures pour sécuriser leurs locaux, entre autres Kevlar, GM Développement et le Fonds de placement immobilier Cominar.

«Nous avons agi de façon responsable afin d'assurer la sécurité de nos occupants en ajoutant de la sécurité dans nos immeubles situés à proximité des lieux de rencontres du G7», avance la vice-présidente aux communications chez Cominar, Caroline Lacroix. «Nous avons déployé nos expertises en ventilation, technique de bâtiments et en sécurité pour les jours à venir», poursuit-elle, en prévision de l'utilisation des gaz lacrymogène par les forces policières.



La Capitale a choisi de fermer ses deux édifices en haute ville, dont celui de l'avenue Jacques-Parizeau vendredi, où s'activent environ 1500 employés. Une telle mesure pourrait avoir des effets négatifs pour les clients, qui risquent de devoir s'armer de patience. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

D'autres compagnies ont indiqué avoir mandaté un entrepreneur en construction en cas de bris afin d'effectuer les réparations si nécessaire le plus rapidement possible.

IMPACTS FINANCIERS

Du côté de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), on concède qu'un événement comme le G7 pourrait avoir des impacts importants sur les finances d'une entreprise.

Au cours des prochains jours, devant les manifestations annoncées, plusieurs compagnies ont choisi de fermer leurs portes et d'autres doivent embaucher des services de sécurités. Une dépense qui ne figure habituellement pas dans les budgets d'exploitation.

«Dans un grand événement du genre, il y a des retombées positives, mais aussi moins positives. Il est clair que pour certains commerçants, ce n'est pas une avenue très agréable de devoir fermer. Si on prend seulement le périmètre de sécurité, c'est certain que les gens touchés reçoivent plus le pot que les fleurs. Il n'y a pas juste des gagnants», note Simon Gaudreault, directeur des affaires économiques à la FCEI. Ce dernier est d'avis qu'Ottawa devrait dédommager les commerçants pour les pertes subies.

Il estime toutefois que les plus petites compagnies pourraient profiter de cette pause involontaire pour faire des activités à l'extérieur du bureau, par exemple de la formation. «Il faut voir dans un problème l'opportunité».

Selon la FCEI, ce sont les petites entreprises au cœur du périmètre de sécurité à Québec, en raison de la fragilité de leur santé financière, qui pourraient souffrir le plus du G7.

VITRINE D'EXPOSITION

Épater la visite

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Tant qu'à recevoir de la visite, montrons-lui notre savoir-faire!

Pas moins de 1400 journalistes de 300 médias du monde entier débarqueront à Québec pour couvrir le G7.

Bien sûr, ils vont écrire des articles et réaliser des reportages pour leur média respectif durant leur séjour.

Il se pourrait, également, qu'ils aient un peu de temps libre pour découvrir la ville de Québec et ses attraits.

Tous ces journalistes vivront, au cours des prochains jours, au Centre des congrès de Québec où un Centre international des médias a été aménagé.

Le gouvernement du Canada et ses partenaires ont jugé bon d'inviter des entreprises avant-gardistes d'un océan à l'autre à venir s'installer au Centre international des médias pour montrer de quel bois elles se chauffent.

Dans le Centre international des médias, il y aura donc une vitrine d'exposition. Des entreprises évoluant dans les domaines de l'innovation technologique, du tourisme et de la gastronomie y établiront leurs pénates à compter de demain.

DOUZE ENTREPRISES

Parmi les douze entreprises technologiques canadiennes retenues, cinq proviennent de la région de Québec. L'organisme de développement économique Québec International avait soumis une vingtaine de suggestions à Affaires mondiales Canada.

Les chanceuses sont Ex-Machina, B-Temia, Altkey, Déjeuner Holos et Kloros Innovation. Chacune d'entre elles fera une démonstration de son savoir-faire.

Ex-Machina proposera un voyage immersif à travers le temps et l'espace pour faire découvrir les plus étonnantes bibliothèques du monde en réalité virtuelle. Le studio Altkey aura également recours à la réalité virtuelle pour faire prendre conscience au public de l'impact des changements climatiques. Déjeuner Holos (déjeuner santé vegan) et Kloros Innovation (les gommes à mâcher possédant des propriétés spécifiques), pour leur part, démontreront le processus de fabrication de leur produit respectif.



Autant profiter de l'engouement international pour le G7 au Québec pour faire découvrir notre coin de pays aux journalistes des quatre coins du globe et les entreprises d'ici. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

«C'est une occasion unique que nous avons de démontrer au monde entier ce que nous savons faire», affirme Pamela Borges, vice-présidente aux marchés et aux affaires étrangères de B-Temia, un fabricant d'appareils médicaux qui a mis au point Keeogo, un dispositif motorisé d'assistance à la marche pour les personnes souffrant de pathologies dégénératives. «Les journalistes auront l'occasion d'interagir avec l'appareil et d'interroger des personnes aux prises avec des problèmes de mobilité afin de mieux comprendre les avantages et la valeur de Keeogo.»

Par ailleurs, les journalistes internationaux pourront faire des découvertes culinaires au Centre international des médias. Plusieurs producteurs, dont certains de Charlevoix, y feront goûter leurs petits plats. Parmi eux, Bagel Maguire, Cassis Monna et filles, le Centre de l'émeu Charlevoix, Champignons Charlevoix, la Distillerie du St-Laurent et la Laiterie de Charlevoix.

G7 : fermer ou ne pas fermer?

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

Plusieurs commerces situés sur le trajet de la première manifestation prévue en marge du sommet du G7 jeudi soir ont choisi de ne pas modifier leurs heures d'ouverture. D'autres, notamment ceux représentant des bannières de multinationales, ont préféré ne pas prendre de risque et fermer temporairement boutique.

«Sobeys, qui est propriétaire du bâtiment, nous a fortement recommandé de fermer. Alors nous devons fermer les pompes à essence, les barrer et retirer les pneus, les poubelles et tous les objets qui pourraient être utilisés comme projectiles»,indique M^me^ Karine Moreau, propriétaire Centre de l'auto Shell Cartier depuis septembre, pour justifier la fermeture de l'établissement jeudi et vendredi.

En 2001, la station-service jumelée à un atelier de mécanique était demeurée ouverte mais avait été la cible de vandales durant le Sommet des Amériques. «On m'a dit qu'il y avait eu beaucoup de casse... On est Shell, hein...», a-t-elle laissé tomber, sachant fort bien que la multinationale anglo-néerlandaise n'est pas la préférée des militants altermondialistes.

M^me^ Moreau indique que son propriétaire paiera une partie des ventes d'essence perdues en raison de la fermeture, mais rien au niveau de l'atelier de mécanique. «Mes mécaniciens seront deux jours sans être payés», poursuit-elle, ajoutant qu'elle n'a pas les moyens de payer ces journées perdues étant donné qu'elle vient tout juste d'acheter son commerce.

Karine Moreau s'inquiète aussi du fait que des représentants du gouvernement canadien aient déclaré que les commerces qui n'ouvraient pas leurs portes aux heures habituelles ne seraient pas dédommagés si jamais des dommages leur étaient causés durant les manifestations. «Ils ont dit qu'ils ne payaient pas si on n'était pas ouvert. J'imagine que si tout le monde se fait détruire, ils vont payer quand même.»

Jean-Pierre Bédard, directeur général de la Société de développement commercial Montcalm, affirme d'ailleurs qu'il a donné à ses membres le mot d'ordre de demeurer ouverts pour cette raison. «C'est un responsable du gouvernement canadien qui nous l'a dit lors d'une rencontre sur l'indemnisation : la couverture s'appliquerait uniquement si le commerce est ouvert aux heures normales.»

«J'ai seulement trois membres qui ont évoqué la possibilité de fermer temporairement. La plupart auront cependant du personnel supplémentaire pour gérer les allées et venues et environ 40 % attendent de voir pour réagir. Demain (jeudi), on s'attend à ce que la zone soit plus déserte que d'habitude jusqu'à la manif de 19h parce que plusieurs travailleurs (du gouvernement) seront en congé», explique M. Bédard.

PAS DE CLIENT

Plusieurs commerçants de Grande-Allée seraient d'ailleurs en réflexion quant à la possibilité de fermer leurs portes, non pas par peur des manifestants, mais parce qu'ils n'attendent pas de client. «Certains de nos membres, notamment les restaurateurs, se disent que ça ne sert pas à grand-chose de rester ouverts vu qu'ils n'ont pas de réservation», explique André Verreault d'Action Promotion Grande-Allée.

«En connaissez-vous beaucoup, des gens qui ont l'intention d'aller dîner sur Grande-Allée vendredi, avec tout ce que ça comporte de circulation, problèmes de stationnement et possibilités de débordement? Ici, tout le monde est en mode «On attend que ça passe» comme à la Saint-Jean dans le temps», poursuit-il, ajoutant que plusieurs ont choisi de retirer leur mobilier extérieur pour éviter qu'il tombe entre les mains de manifestants.

Le Starbucks situé sur René-Lévesque fermera pour sa part vers 17h30 jeudi, avant le passage des manifestants. «On veut être sûrs que nos employés sont en sécurité. On a reçu de l'information du propriétaire et la police est venue nous voir pour nous informer aussi», explique Frédéric Létourneau, gérant de l'établissement depuis deux jours.

Le Café Krieghoff sur Cartier fermera aussi ses portes à partir de 18h. «Je ne suis pas inquiète. Au Sommet des Amériques, rien n'avait été brisé. Mais de toute façon, il y a des blocs de ciment au coin des rues, alors j'en profiterai pour repeindre ma terrasse. On rouvre dès 7h vendredi matin», indique la propriétaire Kathy Rioux.

Même son de cloche au restaurant-bar Rideau Rouge, dont le propriétaire David Champagne indique que toutes les réservations ont été annulées pour jeudi. «Pour cette raison et parce que les policiers nous ont conseillé de rentrer notre terrasse, on sera fermés durant la journée. Mais le bar va ouvrir vers 22h»

L'homme d'affaires a déjà commencé à faire des calculs pour estimer les pertes subies en raison de cette fermeture. «On va monter un dossier et on verra ensuite si on fait une réclamation. M. (Régis, maire de Québec) Labeaume a dit que la Ville appuierait les réclamations des commerçants», poursuit celui qui n'a malgré tout pas vraiment peur que les événements du Sommet des Amériques se reproduisent.

«De ce que j'entends, le niveau de sécurité et de surveillance est beaucoup plus élevé qu'en 2001, alors je m'attends à beaucoup moins de dommages», conclut M. Champagne.

En vertu de la Loi sur les normes du travail, si l'employeur décide de fermer son établissement, que les salariés ont été avisés de cette fermeture et qu'il n'y a pas de prestation de travail, l'employeur n'a pas l'obligation de payer ses salariés pour cette journée, à moins d'une disposition contraire dans une convention collective.

«Le clou dans le cercueil» de Haldimand

GASPÉ — Les forages pétroliers seront interdits dans les périmètres d'urbanisation et dans une zone d'un kilomètre autour. La deuxième version des projets de règlement sur les hydrocarbures, présentée par le ministre Pierre Moreau mercredi, met ainsi «le clou dans le cercueil» du projet pétrolier Haldimand, réagit le maire de Gaspé, Daniel Côté.

Les quatre premiers projets de règlements, considérés trop laxistes, avaient suscité un tollé en septembre 2017, également parce qu'ils avaient été déposés en plein début de campagne électorale municipale.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a resserré les règles. La fracturation sera prohibée dans le schiste, une roche présente dans les basses terres du Saint-Laurent. Il sera aussi défendu d'utiliser cette technique à partir d'un milieu hydrique, c'est-à-dire d'un cours d'eau.

Ailleurs, les firmes devront fracturer à un minimum d'un kilomètre sous la surface du sol, afin de restreindre les risques pour la nappe phréatique. Aucune distance verticale n'était précisée dans le premier projet. Il sera interdit de forer à moins de 300 mètres d'une maison et à moins de 550 mètres d'une école ou d'un hôpital, des distances doublées par rapport à la version initiale.

Les forages seront défendus dans les voies navigables, incluant le fleuve Saint-Laurent.

Le maire de Gaspé, Daniel Côté, considère que le projet de Pieridae d'exploiter le pétrole du puits Haldimand n° 4 est bel et bien mort. «Pas juste à cause des règlements, mais aussi de la faiblesse de son potentiel», précise M. Côté. Le puits est à 350 mètres de maisons sises en périmètre urbanisé.

Le maire avait qualifié de «déception totale» les premiers règlements. «Cette fois, j'ai l'impression qu'on a été écoutés plus que jamais».

La baie de Gaspé doit être incluse dans la définition de «fleuve Saint-Laurent», où les forages sont interdits, veut s'assurer Daniel Côté.

Le maire de Gaspé aurait aimé obtenir des pouvoirs de zonage clairs pour les municipalités dans le nouveau règlement, ce qu'il n'y trouve pas. Elles pourront délimiter certains territoires incompatibles avec des activités de forage, mais seulement à l'expiration des droits d'exploration d'une durée de cinq ans qui couvrent une grande partie de la Gaspésie. **GENEVIÈVE GÉLINAS ET GILLES GAGNÉ (COLLABORATION SPÉCIALE)**



Pierre Karl Péladeau — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Power Corporation fait un subterfuge pour faire payer les contribuables, dit PKP

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Power Corporation présente un subterfuge aux parlementaires pour se débarrasser à peu de frais de *La Presse* et faire essuyer ses pertes par les contribuables.

C'est l'accusation lancée mercredi par le grand patron de Québecor, Pierre Karl Péladeau, à la commission parlementaire sur la transformation éventuelle de *La Presse* en organisme à but non lucratif (OBNL).

Power Corporation veut se départir de *La Presse* pour en faire un OBNL, afin qu'elle obtienne ultimement des crédits d'impôt du fédéral sur la masse salariale, mais pour ce faire, il faut abroger une vieille loi privée du Québec datant des années 1960.

«Ce qui vous est présenté est un subterfuge que les représentants de Power Corporation souhaitent utiliser pour se débarrasser à peu de frais de *La Presse*», a plaidé M. Péladeau.

Il accuse son concurrent de ne pas faire face aux obligations de la loi actuelle et de faire des pressions indues pour un changement législatif rapide, avant la fin de la session, au détriment d'un examen exhaustif par les parlementaires. Il réclame un processus parlementaire élargi et dans des délais plus longs pour réfléchir aux grands enjeux du secteur.

Power Corporation accorde 50 millions $ pour assurer la transition vers l'OBNL, mais l'actionnaire de contrôle de Québecor fait valoir que le montant ne représente que 89 000 $ par employé, alors que l'entreprise aurait accordé jusqu'à 5 ans de salaires à d'anciens employés autrefois en indemnités de départ. Donc, le conglomérat financier aurait pu verser bien plus, soit 275 millions $, a-t-il poursuivi.

POSITION FÉDÉRALISTE

Plus tôt en journée, autant Power Corporation, que la direction de *La Presse*, ont plaidé l'urgence d'agir. Ils ont rappelé que Google et Facebook accaparaient la moitié des revenus publicitaires au Canada il y a quelques années, alors que la proportion est maintenant de 80 %.

Le Parti québécois a demandé des garanties sur l'indépendance éditoriale de *La Presse*, mais la direction a laissé entendre qu'elle voulait conserver sa position éditoriale fédéraliste, tandis que le grand patron de Power Corporation, André Desmarais, a souhaité de même.

BAIE-COMEAU

Feu vert au projet de Mason Graphite

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU – Le projet de Mason Graphite d'exploiter une mine de graphite et une usine de traitement du minerai à Baie-Comeau s'est considérablement rapproché de la réalité mercredi, l'entreprise décrochant enfin le décret gouvernemental lui accordant l'autorisation environnementale tant attendue.

Il s'agissait du dernier écueil majeur avant la concrétisation de ce projet de 200 millions $, prévu pour créer une centaine d'emplois dans la région. «C'est une très belle journée aujourd'hui. Ça signifie que le gouvernement nous donne enfin l'autorisation nécessaire pour démarrer le projet», a lancé le vice-président exécutif de Mason, Luc Veilleux.

D'après M. Veilleux, les travaux de préparation du terrain de la future usine vont s'amorcer d'ici la fin de l'été, pour une mise en service prévue fin 2019 et une production commerciale pour 2020. Les travaux d'aménagement des lieux à la mine de graphite du lac Guéret, à près de 300 kilomètres au nord de Baie-Comeau, devraient aussi débuter dans les prochaines semaines.

«C'est une journée merveilleuse pour Baie-Comeau et la Manicouagan», a renchéri le maire de Baie-Comeau, Yves Montigny, affirmant du coup que sa ville vient «d'amorcer sa phase de diversification (économique) «car l'industrie minière dans la Manicouagan, contrairement à Sept-Îles par exemple, est «un domaine qu'on n'avait pas vraiment développé».

Pour M. Montigny, l'obtention du décret environnemental «était la partie qui nous inquiétait le plus» dans ce dossier, rajoutant que «ce matin, on n'est plus dans les risques du tout» et que les actions allaient s'accélérer. «Plus rien n'empêche d'avancer.»

MONTAGE FINANCIER

Mason Graphite n'a pas encore complété le montage financier du projet. L'entreprise avait toutefois déjà levé une douzaine de millions de dollars au printemps afin de commander certaines pièces d'équipements nécessaires à la construction de l'usine et qui prennent de 6 à 12 mois à être fabriquées et livrées.

Luc Veilleux, également chef de la direction financière de Mason, espère que cette étape du financement sera complétée à la fin de l'été. «Tant qu'on n'avait pas notre permis, certains investisseurs préféraient attendre», a-t-il fait valoir.

Le maire Montigny partage totalement cette analyse.

«À partir du moment où on sentait une résistance au niveau environnemental, que le feu vert n'est pas donné par le ministère, c'est toujours difficile de boucler le montage financier. S'il n'y a plus ces contraintes, ça va très bien aller et ça va faciliter la tâche de Mason Graphite», a indiqué l'édile.

Au total, l'exploitation de la mine, le transport du minerai et les opérations de l'usine de traitement du graphite de Baie-Comeau créeront une centaine d'emplois, dont plusieurs reviendront aux Innus de Pessamit, qui se sont entendus avec la compagnie sur une entente répercussions et avantages.

Selon Luc Veilleux, la demande mondiale en graphite reste forte et les prix ont même augmenté depuis le début de 2018. Mason Graphite prévoit arriver sur le marché avec une production annuelle de 50 000 tonnes de graphite traité à son usine de Baie-Comeau, soit autour de 10 % de l'actuelle production mondiale.

Chantier Davie est prêt

Alors que les vents semblent favorables pour Chantier Davie par les temps qui courent, la direction et les employés ne lâchent pas la pression sur le gouvernement Trudeau. Mardi, la Presse Canadienne laissait entendre que le chantier maritime de Lévis obtiendrait un contrat d'Ottawa pour la conversion de quatre navires en brise-glaces pour la Garde côtière canadienne. Profitant de la tenue à Lévis, cette semaine, du congrès de la Fédération de l'industrie manufacturière de la CSN, un grand rassemblement a réuni, mercredi en fin d'après-midi, plusieurs centaines de personnes au chantier. Des représentants des travailleurs et de la direction de l'entreprise ont pris la parole. «Grâce à notre mobilisation, tant sur le plan local, régional que national, nous avons obtenu quelques engagements qui nous ont permis d'éviter une fermeture complète du chantier», a indiqué le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN), Régent Guay. «Le Canada a besoin plus que jamais de son plus grand chantier naval, Chantier Davie. Le gouvernement le reconnaît dans ses propres rapports de manière catégorique : la flotte fédérale rouille plus vite qu'elle ne peut être remplacée», a souligné, pour sa part, le président et chef de la finance de Davie, James Davies. «Davie a prouvé sa capacité à réaliser les programmes dans les délais fixés et selon le budget prévu.» **GILBERT LEDUC**



Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

DESJARDINS

120 M$ dans les coffres du Fonds Transatlantique

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Le Fonds Transatlantique, une création du Groupe Siparex et Desjardins Capital, fait le plein de billets verts. La première ronde de financement a permis de récolter 120 millions $CAN.

Au cours des derniers mois, des responsables des deux entités étaient à la recherche de partenaires d'affaires afin de renflouer les coffres du fonds annoncé en 2017.

Sa mission sera d'épauler les PME dans leurs démarches de commercialisation ou d'acquisition sur les continents européen et nord-américain.

Pour la première ronde de financement, Groupe Siparex et Desjardins Capital se sont associés avec Bpifrance et Exportation et Développement Canada (EDC). Il s'agit d'ailleurs d'un premier partenariat entre le Mouvement Desjardins et une société fédérale de la Couronne.

Du 120 millions $, 60 millions $ proviennent du Québec et les entités européennes mettent le même montant sur la table. Il a été impossible de savoir combien d'argent investit Desjardins dans l'aventure.

À terme, les gestionnaires du fonds s'étaient donné comme cible, grâce à d'autres rondes de financement, d'investir plus de 200 millions $ dans des entreprises.

«Est-ce que cela va être 300 ou 400 millions $ dans deux ans? On ne le sait pas. Cela va dépendre de l'économie et du momentum», avance Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, dont le siège social est basé à Lévis.

«On veut aider les entreprises du Québec. [...] À mes yeux, la force du partenariat n'est pas que l'injection de capitaux dans les entreprises. La force du partenariat est de donner à des entreprises québécoises un accès à un partenaire qui a une connaissance très fine du marché européen. Il a aussi un réseau de contacts très bien garni», ajoute le patron, prévoyant d'autres rondes de financement.

D'ailleurs, la coopérative a indiqué mercredi au Soleil être présentement en discussions avec d'autres partenaires potentiels.

DES EMPLOYÉS

Pour répondre aux demandes et aux questions des entrepreneurs à la recherche d'un soutien financier, Siparex a récemment dépêché un de ses employés dans la grande région de Québec et Desjardins Capital fera la même chose au cours des prochains jours du côté de la France.

«Avec 120 millions $, nous avons déjà assez de munitions pour accompagner les entreprises québécoises qui veulent acquérir de nouveaux marchés», affirme Luc Ménard, chef de l'exploitation de Desjardins Capital et gestionnaire du Fonds Transatlantique.

> **«La force du partenariat est de donner à des entreprises québécoises un accès à un partenaire qui a une connaissance très fine du marché européen»**
>
> — Guy Cormier, président du Mouvement Desjardins

«Normalement, nous allons essayer de déployer le capital sur une période de trois à quatre ans. Par la suite, nous allons regarder comment les entreprises vont», poursuit-il.

Selon Desjardins, le Fonds Transatlantique permettra aux entreprises de profiter davantage de l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada.

Pour l'heure, une quinzaine de compagnies du Québec auraient démontré de l'intérêt. Une première annonce devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines.

Le Groupe Siparex est une entité française spécialisée dans le financement de projets et de transfert d'entreprises. L'annonce du fonds a été officialisée mercredi à l'ambassade de France à Ottawa.

AVIS AU PUBLIC
Avis légaux - Appels d'offres - Encans

AVIS PUBLIC

SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

PROJET DE RÈGLEMENT Nº 2018-560 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 480-85 AFIN DE REMPLACER LA ZONE PAE-6 PAR LES ZONES RA/C-7 ET PR-11

PROJET DE RÈGLEMENT Nº 2018-561 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT Nº 481-85 AFIN D'INTRODUIRE LES NORMES MINIMALES DE LOTISSEMENT POUR LA ZONE RA/C-7

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 5 juin 2018, le conseil a adopté le second projet des règlements suivants :
   - **Règlement nº 2018-560 modifiant le Règlement de zonage n° 480-85 afin de remplacer la zone PAE-6 par les zones RA/C-7 et PR-11** Ce projet de règlement vise à remplacer la zone PAE-6 par les zones RA/C-7 et PR-11 en vue de la réalisation du projet « Boisé St-Augustin », anciennement désigné comme étant le « Boisé Bélanger »;
   - **Règlement nº 2018-561 modifiant le Règlement de lotissement nº 481-85 afin d'introduire les normes minimales de lotissement pour la zone RA/C-7** Ce projet de règlement vise à introduire les normes minimales de la zone RA/C-7 en vue de la réalisation du projet « Boisé St-Augustin », anciennement désigné comme étant le « Boisé Bélanger ».
2. Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contigües afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.* Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité au 200, route de Fossambault, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
3. Les renseignements quant aux conditions requises pour être une personne intéressée et les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande peuvent également être obtenus de la municipalité aux endroits, jours et heures indiqués ci-haut.
4. Pour être valide, toute demande doit:
   - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
     - La zone visée par ces projets de règlement concerne une partie du lot 2 812 873 qui est délimitée au Nord-Ouest par les limites du territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, au Nord-Est par les propriétés situées du côté Ouest de la rue de l'Artimon et le lot 2 812 875, au Sud-Est par la zone commerciale située en front de la rue de l'Hêtrière et au Sud-Ouest par le développement résidentiel existant;
   - être reçue au bureau de la municipalité au 200, route de Fossambault, au plus tard le 15e jour de juin 2018.
   - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
5. Toutes les dispositions des seconds projets de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Les seconds projets de règlement visés peuvent être consultés à l'hôtel de ville au 200, route de Fossambault, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 7 juin 2018

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca

5314294

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2298,69 points

en baisse de

2,66 points ou

0,12 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.
Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.
Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.
● : Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

PÉTROLE (BRUT LÉGER)

64,73 $US

-0,79

OR

1301,40 $US

-0,80

ARGENT

22,466 $CAN

+0,050

TAUX DE CHANGE

UN dollar US coûte

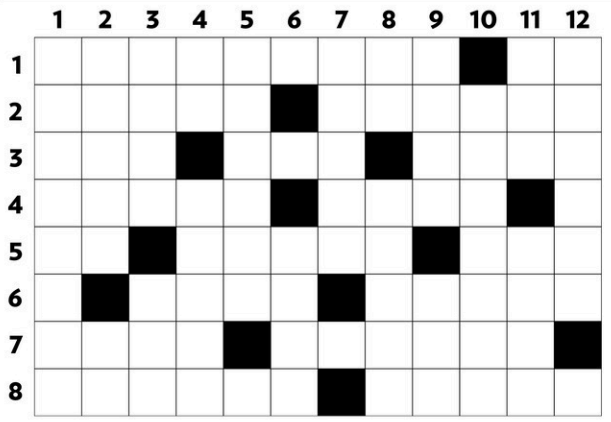
1,2913$

UN euro coûte

1,5204$

Société		Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
A à C				
5NPlusInc	VNP	110	3.26	-0.03
AberdeenAsia-P	FAP	33	4.02	-0.02
AberdeenIntlJ	AAB	35	0.15	0.00
AbsoluteSoftwa	ABT	17	6.89	+0.01
AcadianTimberC	ADN	5	19.72	-0.09
Acasta Enterpr	AEF	18	1.61	+0.01
Acerus Pharmac	ASP	369	0.35	+0.01
Acerus Pharmac	TRL	20	4.50	+0.04
AdvantageOil&	AAV	995	3.95	+0.10
Aecon Group	ARE	832	14.34	0.00
AEternaZentari	AEZS	22	2.73	-0.12
Africa Oil Cor	AOI	32	1.25	+0.02
AGFManagementB	AGF.B	327	6.80	+0.25
AgGrowIntInc.	AFN	10	58.81	-0.53
AgJunctionInc.	AJX	13	0.89	0.00
Agnico-EagleMi	AEM	509	57.62	-0.33
Aimia Inc.	AIM	918	2.58	+0.13
Airboss	BOS	12	13.94	+0.08
AirCanadaClA	AC	949	23.68	+0.18
AkitaDrillClA	AKT.A	38	5.85	-0.03
Alacer Gold Co	ASR	361	2.37	+0.05
AlamosGoldInc	AGI	1183	7.53	+0.27
AlarisRoyaltyC	AD	85	16.01	+0.10
AlbionPete	FF	294	0.46	0.00
Alcanna Inc.	CLIQ	30	9.24	0.00
Alderon Iron O	IRON	124	0.35	+0.01
AlexcoResource	AXR	80	1.77	+0.03
AlgomaCentralC	ALC	13	15.63	+0.04
AlgonquinPower	AQN	858	12.49	-0.10
Alignvest Acqu	AQY.A	127	9.70	0.00
AlimentationCB	ATD.B	731	55.70	-0.10
AlliancеGrainT	AGT	34	15.94	-0.01
AlmadenMineral	AMM	16	0.96	+0.01
● Almonty Indust	AII	49	0.66	-0.04
AltaGas Ltd.	ALA	282	25.05	-0.02
AltaGas Ltd. s	ALA.R	43	25.00	-0.10
AltiusMinerals	ALS	23	13.50	+0.17
Altius Group Li	AIF	16	29.31	+0.03
Americas Silve	USA	35	4.50	+0.07
AmerigoResourc	ARG	79	1.06	+0.03
AmorfixLifeJ	PMN	387	0.35	0.00
AnacondaMining	ANX	93	0.39	0.00
Andrew Peller	ADW.A	37	18.27	-0.02
Aphria Inc.	APH	6804	12.79	+0.63
AquilaResource	AQA	253	0.34	+0.01
Aralez Pharmac	ARZ	44	0.50	-0.01
ARCResourcesEx	ARX	617	12.88	-0.12
ArgexSilver	RGX	78	0.04	0.00
ArgonautGoldLt	AR	297	2.28	-0.03
Aritzia Inc. S	ATZ	76	14.65	+0.43
ArmisticeReso	AZ	80	4.19	-0.01
AsankoGoldInc.	AKG	341	1.50	-0.07
Atalaya Mining	AYM	6	5.49	+0.10
AtcoLtdCIIN	ACO.X	178	38.86	-0.20
AthloneEg	ATH	1731	1.64	+0.01
AtlanticPower	ATP	101	2.77	-0.01
Atlatsa Resour	ATL	43	0.04	0.00
Atrium Mortgag	AI	13	12.81	0.00
ATS Automation	ATA	225	19.98	-0.06
AuraMineralsIn	ORA	23	2.38	+0.07
Aurinia Pharma	AUP	19	7.43	+0.05
Aurora Cannabi	ACB	19425	9.79	+1.08
● AutoCanadaInc	ACQ	573	15.86	-1.11
AvalonRareMeta	AVL	322	0.11	-0.01
AvinoS&G	ASM	15	1.66	-0.02
B2GoldCorpJ	BTO	752	3.52	-0.02
BadgerIncomeFn	BAD	75	29.55	-0.08
BallardPowerSy	BLDP	67	3.81	-0.04
BalmoralResLtd	BAR	264	0.20	+0.01
BankofMontreal	BMO	1068	101.28	+0.52
BankofNovaSco	BNS	2564	76.46	+0.09
BarrickGoldCor	ABX	2643	16.78	-0.04
Baylin Technol	BYL	51	3.17	-0.20
Baytex Energy	BTE	4421	5.28	+0.10
BCE	BCE	987	54.40	-0.18
BellatrixExplL	BXE	221	1.35	-0.04
BELLUSHealthIn	BLU	17	0.58	0.00
Belo Sun Minin	BSX	174	0.21	+0.01
BengalEnergyLt	BNG	43	0.13	-0.01
BigRockBrewery	BR	6	5.40	+0.25
Birchcliff	BIR	857	4.39	+0.03
BirdConstrInc	BDT	73	7.69	+0.16
Black Iron Inc	BKI	26	0.10	0.00
BlackBerry	BB	1488	16.24	+0.46
BlackDiamondGr	BDI	125	3.35	-0.05
BlackPearlResl	PXX	86	1.31	-0.03
BMOIndiaEqHed	ZID	10	24.52	+0.53
BNKPetroleumIn	BKX	36	0.63	0.00
BombardierCIA	BBD.A	103	4.84	+0.11
BombardierCIB	BBD.B	4301	4.84	+0.12
Bonavista Ener	BNP	749	1.43	-0.03
BonterraEnergy	BNE	45	16.17	+0.02
BoralexIncCl	BLX	226	21.05	-0.37
Brand Leaders	HBF	14	9.32	+0.09
Bri-ChemCor	BRY	10	0.43	+0.01
Brick Brewing	BRB	36	3.77	-0.06
Brompton Oil S	OSP	27	6.77	-0.24
BromptonSplitBa	SBC	10	13.76	+0.01
Brookfield Ass	BAM.PF.D	10	21.50	+0.01
BrookfieldRIEs	BRE	12	17.75	+0.37
BrookfldAssetA	BAM.A	476	52.82	+0.20
BRP Inc. Subor	DOO	252	62.40	+0.09
BSMTechs	GPS	55	1.26	+0.03
BurconNutrasci	BU	5	0.52	0.00
CABancorpInc.	CWI	6	1.98	0.00
CAE	CAE	464	27.65	+0.23
CaEngySeTechCo	CEU	654	5.08	-0.10
Caldwell Partn	CWL	5	1.13	0.00
CalfracWellSer	CFW	605	6.41	+0.06
CalianTechnolo	CGY	19	33.35	+0.09
Callidus Capit	CBL	37	5.60	-0.10
● CamecoCorporat	CCO	2215	15.71	+0.98
CanaccordFinan	CF	92	6.43	+0.05
CanacolEgy	CNE	230	4.09	-0.07
● Canada Goose H	GOOS	217	57.31	+0.42
● CanarcResource	CCM	80	0.06	0.00
CanBancCorp.	BK	13	12.36	+0.03
Candente Coppe	DNT	31	0.08	-0.01
Canfor Pulp Pr	CFX	197	22.98	+0.07
● CanforCorporat	CFP	281	33.85	+0.72
CanNatrResLtd	CNQ	2231	43.53	-0.16
CannTrust Hold	TRST	1246	9.24	+0.35
CanPacRawayLtd	CP	208	250.13	+0.41
CanTireCorLtd	CTC.A	203	168.20	+2.13
CanUtilityLtd	CU	252	30.99	-0.19
CanWelHoldings	CWX	77	7.25	+0.04
CanWestBnk	CWB	209	34.35	+0.46
CanZincCorp	CZN	156	0.15	0.00
CapitalPowerCo	CPX	194	25.33	+0.01
CapstoneMining	CS	927	1.23	+0.03
Cardinal Energ	CJ	339	5.24	+0.02
Cargojet Inc.	CJT	14	67.38	+1.03
Cascades	CAS	149	12.51	+0.12
CathedralEngyS	CET	123	1.14	-0.04
CCLIndustriesB	CCL.B	190	65.04	0.00
CelesticaIncSV	CLS	134	15.98	+0.05
CenovusEnergyI	CVE	3398	12.99	+0.15
CentaminEgyptO	CEE	8	2.20	0.00
CenterraGoldIn	CG	459	6.92	+0.05
CentricHealthJ	CHH	194	0.27	-0.01
CequenceEnergy	CQE	971	0.08	+0.01
● Ceridian HCM H	CDAY	10	49.83	+2.65
CGIGroupCIAS	GIB.A	426	81.27	+0.12
● Chalice Gold M	CXN	5	0.13	-0.01
Champion Iron	CIA	288	1.39	+0.01
ChesswoodInCom	CHW	30	10.63	+0.12
China Gold Int	CGG	104	2.53	+0.03
Chorus Aviatio	CHR	399	7.32	-0.09
CIBC	CM	1369	114.60	+1.36
CIBTEducati	MBA	33	0.76	0.00
CIFinCorp.	CIX	429	24.77	-0.18
CineplexGalaxy	CGX	106	29.12	-0.10
CipherPharmaJ	CPH	40	3.00	+0.04
Clean TeQ Hold	CLQ	39	1.08	-0.02
Clearwater Sea	CLR	36	5.09	-0.11
CLiFCmSplitCo	LFE	6	4.64	-0.01
CNationRwayCo	CNR	923	107.71	+0.47
CogecoCableInc	CCA	86	66.79	-0.66
CogecoIncSV	CGO	7	63.67	+0.22
ColaborGroupIn	GCL	70	0.51	0.00
Colliers Inter	CIGI	46	96.55	+2.16
ColumbusGld	CGT	24	0.27	-0.01
Com Dev	CDV	6	0.47	0.00
ComputerModell	CMG	78	9.86	+0.12
● Concordia Inte	CXR	181	0.25	+0.01
Condor Gold pl	COG	5	0.70	0.00
Conifex Timber	CFF	60	5.95	-0.02
● ConstellationS	CSU	29	1048.08	+8.36
Continental Go	CNL	68	3.73	+0.05
CopperMountain	CMMC	1253	1.26	+0.06
CoroMiningCorp	COP	44	0.10	0.00
● CorridorResour	CDH	87	0.98	+0.06
CorusEntrtmntB	CJR.B	782	6.57	-0.08
Corvus Gold In	KOR	70	2.51	-0.06
CottCorp	BCB	148	20.88	-0.07
CounselCorpora	SCB	6	0.80	-0.01
CrescentPointC	CPG	3739	9.95	-0.10
Crescita Thera	CTX	24	0.73	0.00
CrewEnerg	CR	349	2.23	-0.05
CRH Medical Co	CRH	77	4.58	+0.02
CriticalContro	CCZ	554	0.18	0.00
CrocodileGldCo	KL	667	23.91	-0.39
Cronos Group I	CRON	1517	10.27	+1.19
CtlSunMin	CSM	284	0.08	+0.01
● CymbriaCorpCl	CYB	5	59.95	+0.20
D à G				
D-Box Technolo	DBO	20	0.26	0.00
Dalradian Reso	DNA	203	0.94	+0.01
Data Communica	DCM	15	1.84	-0.02
DataWind Inc.	DW	115	0.11	-0.03
DeeThreeEx	GXO	61	2.94	+0.02
DejourEntDEJ	DXI	29	0.08	+0.01
DelphiEnergyCo	DEE	167	0.83	-0.05
DenisonMinesCo	DML	964	0.70	0.00
Descartes	DSG	61	39.46	-0.28
DetourGoldCorp	DGC	950	10.19	-0.18
DHX Media Ltd.	DHX.B	79	3.30	0.00
DHX Media Ltd.	DHX.A	15	3.34	0.00
DHXMedia	DHX	94	3.29	-0.05
DIRTT Environm	DRT	39	6.34	+0.01
Diversified Ro	DIV	79	3.27	+0.02
DivGrowthSplt	DGS	176	7.28	+0.05
● Dividend Selec	DS	25	7.98	-0.06
● Dividend15Spli	DF	245	5.37	-0.15
Dividend15Splt	DFN	43	10.33	+0.01
Dollaramalnc	DOL	420	156.48	-0.25
DomtarCorporat	UFS	8	63.25	+0.41
● DorelIndIncB	DII.B	55	21.62	-0.21
DREAM Unlimite	DRM	16	9.99	-0.10
● DundeeCorpCl	DC.A	22	1.70	0.00
DundeePrecious	DPM	200	3.37	-0.03
DynacorGoldMin	DNG	50	1.84	+0.01
Eagle Energy I	EGL	46	0.45	-0.03
EasternPlatinu	ELR	10	0.30	+0.01
EastmainResour	ER	428	0.22	-0.02
easyhomeLtd	GSY	18	41.11	-0.03
ECN Capital Co	ECN	1039	3.62	+0.03
EcoSynthetix I	ECO	22	1.79	-0.05
EGIFinancialHI	EFH	7	12.00	-0.03
EldoradoG	ELD	1053	1.46	-0.04
ElectrovayaInc	EFL	133	0.18	-0.02
Element Fleet	EFN	2627	6.14	+0.18
EmcMetalsCorp	SCY	22	0.16	0.00
EmeraInCorpora	EMA	572	39.99	-0.36
EmpireCoCIAN	EMP.A	529	23.89	-0.91
Enbridge	ENB	2588	40.14	-0.77
Enbridge Inc -	ENB.PF.K	7	22.83	+0.02
Enbridge Inc.	ENB.PF.I	12	25.43	-0.01
Enbridge Inc.	ENB.PF.C	215	20.26	-0.08
EnbridgeIncmOr	ENF	322	28.55	-0.14
EnCanaCorporat	ECA	2112	15.83	+0.04
EndeavourFin	EDV	222	22.79	-0.08
EndeavourSilve	EDR	141	3.67	+0.08
EnerCareInc.	ECI	184	18.34	+0.11
Enerflex Ltd.	EFX	65	14.66	-0.11
Energy Leaders	HPF	5	5.52	+0.03
EnergyFuelsInc	EFR	241	2.67	-0.06
Enerplus Corpo	ERF	764	16.15	-0.01
● EnghouseSystem	ENGH	38	69.75	0.00
EnsignEngyServ	ESI	108	5.85	+0.03
Enterpris	E	23	0.56	0.00
ENTREC Corpora	ENT	108	0.19	0.00
EntreeGoldInc	ETG	31	0.55	-0.01
Equitable Grou	EQB	19	54.60	+0.30
ErdeneRes	ERD	23	0.34	+0.02
● Ero Copper Cor	ERO	111	9.85	+0.30
EspialGro	ESP	17	1.57	+0.01
Essential Ener	ESN	17	0.56	-0.02
Euro Sun Minin	ESM	37	1.20	-0.05
EuromaxRes	EOX	43	0.20	+0.02
Evertz Tech	ET	45	17.30	-0.03
ExcellonResour	EXN	64	1.42	+0.01
Excelsior Mini	MIN	83	1.45	+0.04
ExchangeIncome	EIF	58	34.32	+0.70
ExcoTechnologi	XTC	21	9.25	+0.01
EXFOElect	EXF	8	4.42	-0.11
ExtendicareREI	EXE	126	7.62	+0.05
FaircourtGldIn	FGX	10	3.05	-0.05
FairfaxFinanci	FFH	38	722.38	-3.17
Fennec Pharmac	FRX	10	14.51	+0.40
Fiera Capital	FSZ	52	12.10	+0.05
Fin15SplitII	FFN	18	8.80	-0.05
Financial15Spl	FTN	72	10.06	+0.01
FinningInt'lIn	FTT	600	34.80	+0.52
FirmCapMortgag	FC	31	13.24	-0.01
First Asset 1-	BXF	12	10.09	0.00
First Asset U.	FLI	7	12.31	+0.09
● FirstAssetREIT	RIT	12	16.54	+0.02
FirstCapitalRe	FCR	191	21.09	+0.02
FirstMajesticJ	FR	395	9.44	+0.17
FirstNat'lFin	FN	12	28.20	+0.30
● FirstQuantumMn	FM	2556	22.82	+1.51
FirstServiceCo	FSV	15	93.13	+0.99
Fission Uraniu	FCU	811	0.75	+0.01
FormationMetal	ECS	151	1.38	-0.01
ForsysMetalsCo	FSY	109	0.14	+0.01
FortisInc	FTS	718	40.42	-0.38
FortunaSvrFVI	FVI	235	7.23	+0.05
FortuneMineral	FT	314	0.19	0.00
Franco-NevadaC	FNV	389	93.10	+1.15
● Freegold Ventu	FVL	61	0.07	-0.01
Freehold Royal	FRU	435	12.33	+0.42
Freshii Inc. C	FRII	329	6.79	-0.07
Frontera Energ	FEC	83	36.49	-0.01
Gear Energy Lt	GXE	228	1.07	-0.03
● GeneNewsL	GEN	101	0.08	0.00
GenesisLandDev	GDC	5	3.85	+0.02
GenworthMICana	MIC	129	40.36	+0.30
● Georgetown	AUG	76	1.55	-0.08
GeorgeWestLtd	WN	88	103.87	-1.53
Gibson Energy	GEI	280	17.44	-0.04
GildanAct	GIL	629	37.46	-0.03
GlacierMediaIn	GVC	20	0.84	-0.01
Global Real Es	GRL	7	8.25	+0.03
Globalance Div	GBF	7	8.89	+0.01
GlobexMiningEn	GMX	83	0.39	-0.03
GluskinSheffSV	GS	61	16.35	-0.07
GmpCapitalInc	GMP	47	2.90	+0.08
GoGold Resourc	GGD	190	0.41	-0.01
Gold Standard	GSV	40	1.95	-0.04
Goldcorp	G	1511	18.35	+0.16
GoldenQueenMng	GQM	19	0.22	0.00
GoldenStarReso	GSC	47	0.89	-0.02
Goldgroup Mini	GGA	65	0.08	0.00
GoldMoney Inc.	XAU	22	3.10	+0.05
Goodfood Marke	FOOD	29	2.50	+0.05
Gran Colombia	GCM	124	3.15	-0.11
GranTierraEner	GTE	495	4.22	+0.06
Great-WestLife	GWO	297	33.18	-0.09
GreatCdnGaming	GC	101	54.36	-0.35
GrtPateSilvLtd	GPR	35	1.58	-0.01
GuardianCapCl	GCG.A	16	23.35	-0.14
GuyanaGol	GUY	371	4.88	-0.08
H à M				
Hardwoods Dist	HDI	186	18.01	-0.22
HarteGold	HRT	455	0.38	+0.02
Healthcare Lea	HHL	62	8.12	+0.06
Helius Medical	HSM	10	14.25	-0.15
● Heroux Devtek	HRX	17	16.66	+0.26
HighArcticEngy	HWO	32	3.93	+0.05
HighLinerFoods	HLF	52	10.56	-0.06
HomeCapitalGro	HCG	461	14.45	+0.25
HorizonNthLogs	HNL	900	2.75	-0.19
Horizons HAL	HAL	5	15.96	-0.01
Horizonte Mine	HZM	859	0.07	0.00
HudBayMinerals	HBM	2658	9.14	+0.52
Hudson's Bay C	HBC	427	10.87	+0.41
HuskyEnergyInc	HSE	1067	19.18	+0.07
Hydro One Limi	H	1089	19.46	-0.02
Hydro One Limi	H.IR	4755	23.45	-0.45
● HydukeEne	HYD	100	0.11	-0.01
IamgoldCorpora	IMG	1312	7.67	-0.31
IBI Group Inc.	IBG	15	7.17	+0.08
IGMFinanc	IGM	84	39.05	-0.05
Immonovaccin	IMV	193	8.00	+0.01
ImperialMetals	III	65	2.03	0.00
ImperialOilLtd	IMO	935	41.25	-0.49
IndigoBooks&M	IDG	9	17.96	-0.02
IndstrlAllianc	IAG	110	53.28	+0.12
InMed Pharmace	IN	1190	1.08	+0.10
InnergexRenewE	INE	135	13.87	+0.08
InPlay Oil Cor	IPO	11	1.73	-0.01
● Int'lForestCl	IFP	306	27.08	+0.63
Int'lTowerHill	ITH	104	0.73	-0.07
IntactFinCorp	IFC	222	96.16	+0.35
IntegratedAsse	IAM	6	1.52	-0.03
Inter Pipeline	IPL	515	24.52	+0.07
InternmapTechno	IMP	31	0.44	0.00
InтertapePolym	ITP	124	19.53	-0.10
IntrinsycSoftw	ITC	11	1.55	+0.05
Iron Bridge Re	IBR	373	0.78	-0.01
iShares Core M	XEC	19	28.75	+0.37
iShares Core M	XEF	52	31.86	+0.18
iShares Core S	XUS	41	45.06	+0.29
IterationEnerg	ITX	7	16.20	0.00
IvanhoeMinesLt	IVN	1109	3.35	-0.01
Jaguar Mining	JAG	15	0.36	-0.01
Jamieson Weln	JWEL	36	25.37	+0.17
JustEnergyInc.n	JE	342	4.74	-0.07
K-BroLinenInc.m	KBL	7	35.63	-0.15
KatangaMi	KAT	1000	1.06	-0.05
Kelso Technolo	KLS	7	0.61	-0.02
KelsoEnergyInc	KEL	265	8.16	-0.05
KerrMinesInc.	KER	79	0.22	0.00
Kew Media Grou	KEW	163	7.40	+0.22
KeyeraFaciliti	KEY	834	36.66	+0.27
Kinaxis Inc.	KXS	83	86.29	-1.53
Kinder Morgan	KML	285	16.05	-0.08
KinrossGo	K	1836	4.65	+0.01
KlondexMinesLt	KDX	164	3.13	+0.02
Knight Therape	GUD	57	8.05	+0.03
KP Tissue Inc.	KPT	30	10.40	-0.08
Labrador Iron	LIF	117	24.52	+0.53
LaramideResour	LAM	582	0.34	+0.01
LargoRes	LGO	97	1.74	-0.04
LaurentianBank	LB	294	45.26	+0.17
Leagold Mining	LMC	312	2.61	-0.01
Levon Resource	LVN	355	0.19	-0.01
Life&BancSpli	LBS	18	9.82	+0.01
Linamar	LNR	185	65.68	+1.25
LisWldSeCacorp	SIA	260	17.01	+0.16
LoblawCom	L	504	65.61	-1.12
● Logiq Asset Ma	LGQ	92	0.02	0.00
LoncorResl	LN	10	0.07	0.00
LorusTher	APS	58	4.79	+0.13
LucaraDia	LUC	92	2.08	+0.03
Lund Gold Ltd	LGD	328	0.41	+0.01
Lundin Gold In	LUG	10	5.03	0.00
LundinMin	LUN	2464	8.90	+0.26
LydianInt	LYD	1106	0.34	-0.02
MacDonaldDettw	MAXR	143	63.84	-0.13
MadisonPacifC	MPC.C	14	3.16	-0.14
MagellanAerosp	MAL	10	17.24	-0.08
● Magna Internat	MG	644	85.86	+0.89
MAGSilver	MAG	97	14.85	+0.07
MajorDrillingG	MDI	39	7.65	-0.10
MandalayRes	MND	28	0.20	-0.01
Manulife	MFC	1807	24.66	+0.06
Maple Leaf Fd	MFI	223	30.89	+0.04
Marathon Gold	MOZ	234	0.92	-0.06
Marret Resourc	MAR	30	0.51	0.00
MarretInvestBn	FIG	19	10.79	-0.04
Martinrealnt'l	MRE	168	15.69	+0.52
MawsonRes	MAW	8	0.32	-0.01
MaximPowerCorp	MXG	5	2.50	0.00
MCANMortgageCo	MKP	12	18.35	+0.20
McEwen Mining	MUX	94	2.80	+0.02
MediagriffInter	MDF	12	11.12	-0.07
Medical Facili	DR	211	14.39	+0.17
MedReleaf Corp	LEAF	1820	28.70	+2.20
MEG Energy Cor	MEG	1916	9.03	+0.05
MegaUraniumLtd	MGA	1029	0.17	+0.01
MethanexCorpor	MX	181	90.06	-0.10
Metro Inc.	MRU	464	42.43	-0.71
Midas Gold Cor	MAX	249	1.05	-0.04
MincoSilverCor	MSV	8	0.65	0.00
Mitel Networks	MNW	66	14.29	-0.01
Mogo Finance T	MOGO	95	3.60	-0.01
MonetaPorcupin	ME	117	0.13	+0.01
● Morneau Shepel	MSI	62	26.83	+0.08
MorumbiO&G	ASND	27	1.09	-0.01
MountainProvin	MPVD	226	3.34	-0.06
MTYFoodGr	MTY	35	49.05	+0.30
MullenGroupLtd	MTL	112	14.49	+0.08
N à Q				
Nat'lBank	NA	627	62.50	+0.53
NautilusMinera	NUS	66	0.21	+0.01
NemaskaExpl	NMX	2344	0.99	-0.01
● Neo Performanc	NEO	62	18.65	+0.34
Neovasc Inc.	NVCN	1192	0.04	-0.01
NeptuneTech	NEPT	119	3.41	-0.29
NevadaCopperCo	NCU	1488	0.66	+0.02
NevsunResource	NSU	1255	4.37	+0.09
NewaltaCorpora	NAL	87	1.31	0.00
● NewGoldIncJ	NGD	1554	2.83	-0.08
● NewMillenni	NML	16	0.07	0.00
NexGen Energy	NXE	2047	2.98	+0.13
NextSource Mat	NEXT	178	0.12	0.00
NFI Group Inc.	NFI	279	52.92	-0.28
Nighthawk Gold	NHK	106	0.48	-0.01
NikoResources	NKO	46	0.06	+0.01
NioCorp Develo	NB	50	0.63	0.00
● NorbordInc	OSB	266	58.46	+0.45
NordnDynMinLtd	NDM	975	0.74	-0.07
Northcliff Res	NCF	50	0.11	+0.02
● Northern Power	NPS	20	0.10	0.00
Northland Powe	NPI	281	24.30	+0.03
NovaGoldResour	NG	75	5.89	-0.04
NRAmEngyParInc	NOA	7	8.38	+0.23
Nutrien Ltd	NTR	1492	69.18	+3.48
NuVistaEnergyL	NVA	443	9.07	0.00
NuvoResearchIn	NRI	16	2.70	0.00
NXTEgySolu	SFD	5	0.95	-0.03
OceanaGoldCorp	OGC	1135	3.18	-0.06
Oncolytic	ONC	31	9.22	+0.69
OnexCorp	ONEX	90	93.70	0.00
OpenText	OTEX	280	46.20	+0.10
OpsensInc	OPS	9	0.98	-0.03
OrbitGarantDri	OGD	26	2.25	0.00
OrocobreLtd	ORL	27	5.68	-0.12
Orosur Mining	OMI	127	0.08	0.00
OrvanaMin	ORV	6	0.20	+0.01
Oryx Petroleum	OXC	45	0.23	0.00
Osisko Gold Ro	OR	152	13.11	-0.03
Osisko Mining	OSK	341	2.27	+0.02
Painted Pony E	PONY	380	2.45	-0.08
PanAmericanSil	PAAS	223	23.17	-0.04
ParamountResCl	POU	425	15.28	+0.05
ParexResIn	PXT	492	23.78	+0.31
Park Lawn Corp	PLC	31	24.46	+0.15
Parkland Fuel	PKI	135	31.53	-0.10
PasonSystemsIn	PSI	64	20.28	+0.18
Pattern Energy	PEGI	6	23.50	-0.47
PembinaPipcorp	PPL	1026	44.58	-0.11
PengrowthEnerg	PGF	253	0.91	0.00
PennWestEnergy	OBE	545	1.46	+0.02
PeregrineDiamo	PGD	46	0.17	0.00
Perpetual Ener	PMT	8	0.66	-0.01
Petrus Resourc	PRQ	14	1.42	+0.07
Peyto Explorat	PEY	382	10.24	-0.02
PhotonCtr	PHO	39	2.23	-0.02
PHXEngServCorp	PHX	47	2.04	-0.06
PineCliff	PNE	221	0.34	+0.02
Pivot Technolo	PTG	27	2.05	+0.04
PizzaPizzaInc.m	PZA	24	12.25	+0.04
PlatinumGrpMet	PTM	33	0.15	+0.02
Posera-HDXLtd	PAY	70	0.16	-0.01
Potash Ridge C	PRK	655	0.06	0.00
PowerCorp	POW	639	30.55	-0.14
PowerFinancial	PWF	422	32.42	-0.12
● Prairie Provid	PPR	543	0.36	-0.06
PrairieSky Roy	PSK	296	26.86	-0.04
Precision Dril	PD	880	4.31	+0.04
Premier

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Petits bijoux de fantaisie qui s'accrochent à un bracelet, à une chaîne – Avant le mi.
2 Se terminer par les mêmes sons, en parlant de mots – Partie du corps qui contient le coeur et les poumons.
3 Le chien est celui de l'homme – Adverbe signifiant dans le lieu où on se trouve – N'atteint pas la cible.
4 Mot qui permet d'indiquer une action – Prix qui reviennent à ceux dont le numéro est sorti dans une loterie.
5 Le corps humain en contient 206 – Situation extrêmement pénible – Premiers principes d'une connaissance.
6 Voix de chanteuse la plus basse – Habitude bizarre, souvent agaçante.
7 Courroie tenue par le cavalier pour guider son cheval – Qui ne donne pas signe de vie, inanimé.
8 Qui se trouve dans un état de nervosité inhabituel – Partie du théâtre où jouent les acteurs.

VERTICALEMENT

1 Grand courage face au danger.
2 On en retrouve dans des poèmes – Préposition qui indique la matière.
3 Prince, dans les pays musulmans – Voisin du cheval qui porte de longues oreilles.
4 Déterminant défini – Parler d'une voix chevrotante.
5 Endroit du ciel où le soleil se lève.
6 Organe qui sécrète la bile.
7 Qui rend service.
8 Interjection qui sert à appeler quelqu'un – Arbres atteignant de 20 à 30 m de haut, à feuilles dentelées.
9 Il peut être jeté par une sorcière – Arme qui sert à lancer des flèches.
10 Ennuyeuses, fatigantes.
11 Mammifère rongeur qui vit souvent dans les égouts – S'oppose au mal.
12 Soumet à un entraînement.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	N	T	A	I	N	E	■	P	O	T
2	L	U	E	U	R	■	E	N	C	O	R	E
3	A	I	R	■	E	P	I	■	R	I	E	N
4	M	■	F	A	N	■	G	O	U	T	E	E
5	M	A	■	G	E	L	E	R	■	R	■	B
6	E	G	L	I	S	E	■	A	C	I	E	R
7	S	E	U	L	■	V	O	L	A	N	T	E
8	■	S	I	E	G	E	■	E	P	E	E	S

MOT MYSTÈRE

ABDUL
AEROPORT
ARABE
ARME
AUTEUR
AUTO

BARBE

CASTAFIORE
CHARLET
CHINE
COKE
CRABE
CRISTAL
ECTOPLASME
EMIR
ETOILE

FAKIR
FOU
FUSEE

GENEVE

IMAGE
INCAS
IRMA

LAMA
LIVRE
LUNE

NESTOR
NOIR

OPIUM
OREILLE
OTTOKAR

TINTIN - Un mot de 8 lettres

V	I	A	G	E	N	E	V	E	A	U	E	M	I	R
A	T	E	C	O	K	E	B	R	O	N	E	A	L	A
C	E	L	H	O	G	A	M	R	I	B	G	U	E	N
H	Y	L	A	T	I	E	E	H	A	N	D	E	M	C
E	A	O	R	M	I	P	C	R	A	B	E	N	S	H
N	M	R	L	U	A	M	A	H	A	U	O	F	A	I
O	I	D	E	I	N	E	S	T	O	R	U	N	L	N
H	L	A	T	P	R	N	T	N	O	S	I	O	P	C
P	A	U	A	O	O	I	A	S	E	K	I	I	O	A
E	H	T	P	W	T	E	F	E	F	D	Y	R	T	S
L	F	O	B	R	R	T	I	M	A	G	E	O	C	L
E	R	A	E	R	E	X	O	R	E	I	L	L	E	I
T	L	N	K	M	S	E	R	K	E	G	A	Y	O	V
L	U	E	L	I	O	T	E	E	A	U	T	E	U	R
L	A	T	S	I	R	C	V	E	R	R	E	M	I	E

Solution du dernier numéro : PERSONNAGE

7 JUIN 2018

PEROU
POISON

RADIO
RANCHI
REMI

ROLLE

SHANGAI
SMITH
SNOWBALL

TAPIOCA
TELEPHONE
TEXTE
TITRE
TOKYO
TRESOR

TSF

VACHE
VERRE
VOYAGE

YAMILAH
YETI

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

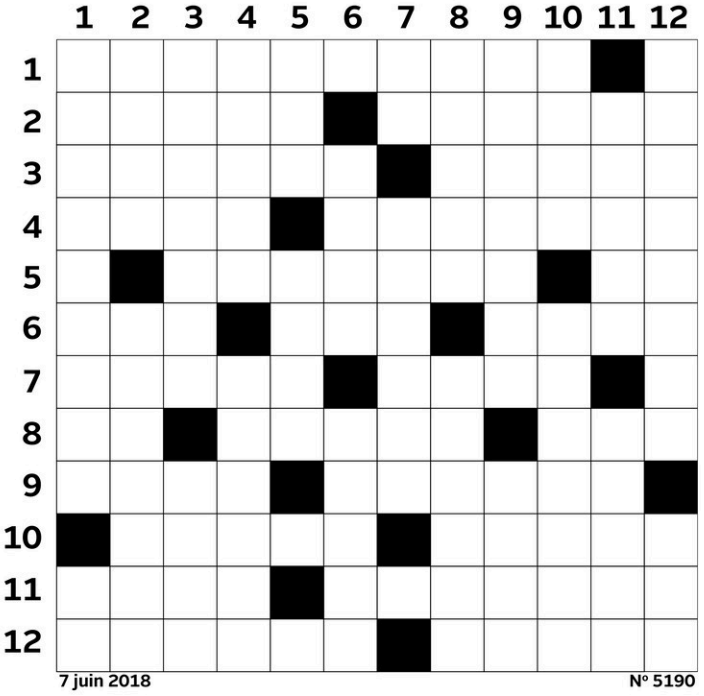
1. Chaussures de femmes, légères et plates.
2. Se dit quand on part pour longtemps - Grosse araignée.
3. Travailler - Logement.
4. Dernier roi d'Israël - Se mettent à table.
5. Empêche de tomber - Divinité personnifiant la Terre mère.
6. À molette ou USB - Direction - Envoyer ad patres.
7. Grand oiseau échassier migrateur - Détériorer.
8. Épuisé par un effort - On y voit des oeuvres d'art - Espace de temps.
9. Rude au goût - Éreintante.
10. Artère - Peut être papillon.
11. Qui n'a pas subi de transformation - Attribué.
12. Qui atteint la perfection - Palmier.

VERTICALEMENT

1. Vieille femme russe - Bismuth.
2. Ils sont encore jeunes - Panthère tachetée.
3. Border d'un ruban étroit - Ce que fait parfois le paon.
4. Désavantagée - Loi de la Camorra.
5. D'un auxiliaire - Gardé dans sa main.
6. Chef d'Etat égyptien - Cuir côté chair.
7. Préfixe - Habillées.
8. Fibre synthétique - Réunion.
9. Enlève l'eau - À la fin de l'année.
10. Docile - Canal du corps.
11. Morceau de tissu - Combiné.
12. Monnaie antique - Sont parfois pipés.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	S	P	E	C	T	A	B	L	E	S
2	A	P	E	R	C	U	E	■	R	O	T	I
3	B	I	N	E	R	■	T	R	O	U	E	E
4	O	■	S	T	U	D	I	E	U	X	■	G
5	U	S	E	R	■	A	N	E	M	O	N	E
6	G	O	■	E	P	O	■	L	■	R	A	S
7	R	U	S	S	E	■	P	U	S	■	Z	■
8	I	C	I	■	U	S	A	■	A	G	I	R
9	■	H	E	M	■	E	L	E	V	E	■	E
10	C	O	N	I	Q	U	E	■	E	R	I	C
11	I	N	N	E	■	L	U	G	U	B	R	E
12	A	G	E	N	C	E	R	■	R	E	A	L



7 juin 2018 — N° 5190

SUDOKU

8		9	4				3	1
3	2			8				
	5	4			7		2	6
				3				
7			6			9		
6				2		7		
	9				5			3
1						4		

4464

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : moyen

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	1	3	5	6	4	9	7	2
9	2	5	1	7	8	6	4	3
4	7	6	9	3	2	1	5	8
7	4	8	2	9	3	5	6	1
1	6	2	7	4	5	3	8	9
3	5	9	8	1	6	4	2	7
2	9	4	6	8	1	7	3	5
6	8	1	3	5	7	2	9	4
5	3	7	4	2	9	8	1	6

4463

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

U T C	O B	E I T U	E N S	T N F	N A	U P M O	E M N E	U S	T P A X	O R N	O I T	P D	S Q
	■				■			■					
■					■							■	
	■			■				■					■
			■							■			

Thème : Citation de Voltaire

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Maurice Maeterlinck : On est heureux quand on a dépassé l'inquiétude du bonheur.



Porte-parole des célébrations de la Fête nationale 2018, le comédien Michel Côté ne s'est pas fait prier par les photographes pour se faire tirer le portrait avec Jean-Pierre Ferland, un des artistes en vedette sur les plaines d'Abraham le 23 juin au soir. — PHOTO LE SOLEIL JEAN-MARIE VILLENEUVE

Apportez vos chaises!

Cette année, les spectateurs du spectacle de la Fête nationale sur les plaines d'Abraham pourront regarder le spectacle bien assis dans leur salon ou bien assis... devant la scène. «Oui, oui, vous avez bien entendu, les chaises seront permises cette année sur les Plaines pour le spectacle de la Fête nationale», a annoncé Étienne-Alexis Boucher, président du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ). Et les parapluies? Ici, on hésite... «De toute manière, il fera beau!», répond M. Boucher. L'an dernier, le MNQ et Sismyk, le producteur, avaient devancé le spectacle d'une heure en raison des conditions météo, sans rien mentionner sur le site officiel et sur les réseaux sociaux avant 20h, alors que le spectacle commençait. «Nous avons appris de nos erreurs, des mesures ont été prises», a assuré M. Boucher après la conférence de presse, mentionnant que des «experts» sont dans le coup cette année.
JOSIANNE DESLOGES

FÊTE NATIONALE

Un spectacle «au cube»



JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

Pour concevoir son troisième spectacle de la Fête nationale sur les plaines d'Abraham, Jean-François Blais et son équipe de concepteurs a adopté la pensée triptyque : une scène triple, trois animateurs et trois histoires de héros.

L'animation a été confiée à Garou, Isabelle Boulay et Grégory Charles, alors que l'écriture des trois histoires de héros qui feront office de discours patriotique a été confiée aux auteurs primés Simon Boulerice, Marie Laberge et Anaïs Barbeau-Lavalette.

Le spectacle sera en trois parties et librement inspiré de *J'ai vu le loup, le renard et le lion*, que Félix Leclerc, Robert Charlebois et Gilles Vigneault ont présenté à la Superfrancofête de 1974, a annoncé Jean-François Blais, metteur en scène, directeur artistique et réalisateur du spectacle. On replongera dans les tubes québécois des années 80 avec Mitsou et les chansons des BB, puisque Alain Lapointe, François Jean et Ludovick Bourgeois rendront hommage à Patrick Bourgeois, mort cette année. La présence de Luc De Larochellière sera également l'occasion de souligner sa longue carrière. Sinon, Patrice Michaud, les Sœurs Boulay, Émile Bilodeau, 2Frères, Annie Villeneuve, Corneille, Jean-Pierre Ferland, Daniel Lavoie, Andréanne A. Mallette et Guylaine Tanguay chanteront avec 16 musiciens, six choristes et le chœur gospel Célébration.

Les arts visuels seront aussi intégrés au spectacle, alors que des tableaux de Riopelle, Marcelle Ferron et Alfred Pellan défileront sur le fond de scène et que Laurie Marois créera une œuvre en direct.

TROIS BIÈRES

À l'issue d'un concours, trois bières de microbrasseries québécoises seront mises en valeur et disponibles lors de la Fête nationale : La p'tite cocotte de À la fût, située à Saint-Tite, La bittt à Tibi de Belgh Brasse à Amos et l'Interdite 60 de Brasseurs du monde à Saint-Hyacinthe.

La campagne entourant la Fête nationale rend cette année hommage aux héros de différents domaines : auteurs, cinéastes, visionnaires, et inventeurs, mais l'acteur Michel Côté, porte-parole des célébrations de la Fête nationale 2018, a tenu à ajouter à la liste les héros du quotidien. «Les héros dont on ne parle jamais, ce sont les jeunes couples québécois qui ont des enfants, qui font les lunchs, qui les habillent et qui font tout ça, on l'espère, dans la bonne humeur», a-t-il souligné.

Le Grand spectacle sera diffusé sur les ondes de Télé-Québec le 23 juin à 21h30 et en rediffusion le lendemain à 14h30, ainsi qu'à Rythme FM et M FM 102,9 le 23 juin à 21h30.

Cinquante-deux fêtes locales auront aussi lieu cette année entre Grondines et Baie-Sainte-Catherine, les 23 et 24 juin. Info : **fetenationale.quebec**.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

Québecor et la radio : d'autres départs

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com





De nombreuses personnalités de Québecor sont appelées à renoncer à leurs contrats avec des stations de radio qui n'appartiennent pas à leur employeur. — PHOTO 123RF/ALEKSANDERDN

Mario Dumont et Luc Lavoie ne sont pas les seules personnalités de Québecor à devoir choisir entre un employeur ou un autre; j'ai appris que d'autres noms comme Richard Martineau, Antoine Robitaille, Jonathan Trudeau et Kevin Raphael doivent aussi renoncer à des contrats chez la concurrence, ou pourraient avoir à le faire très prochainement.

Quelques explications sont possibles. Parmi elles, *La Presse+* révélait mercredi que Québecor montrait beaucoup d'intérêt pour l'acquisition de stations de radio, un marché qui se porte assez bien, en comparaison avec la télé et les journaux. Des sources rapportent aussi que l'entreprise travaillerait sur un projet de radio sur Internet, qui pourrait être en service dès l'automne, en attendant d'acquérir une «vraie» station et d'obtenir une licence en bonne et due forme. On souhaiterait que les animateurs et chroniqueurs maison privilégient cette nouvelle radio plutôt que celles de la concurrence. À suivre.

Ainsi, des sources soutiennent que Richard Martineau quitterait son micro de CHOI Radio X, où il anime une émission quotidienne depuis août 2015, de même que son coanimateur Jonathan Trudeau. Les deux écrivent dans les quotidiens de Québecor et apparaissent à LCN et à TVA. Le chroniqueur politique du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*, Antoine Robitaille, qui participe à l'émission *Drainville PM* avec Alec Castonguay au 98,5, mettra fin pour de bon à cet engagement cet été. En comptant ses années avec Benoît Dutrizac, voilà 10 ans qu'il commentait l'univers politique à l'émission du midi de cette station montréalaise. On peut aussi l'entendre à *Première heure* sur ICI Radio-Canada Première à Québec. Enfin, Kevin Raphael, qui avait confirmé sa participation à la nouvelle émission *Véronique et les Fantastiques* cet automne à Rouge FM, a dû y renoncer à la demande de Québecor. L'animateur a sa propre émission à TVA Sports, *Le Kevin Raphael Show*. Pour sa part, Ève-Marie Lortie, qui a quitté le FM93 hier, a bien précisé qu'elle ne le faisait pas à la demande de Québecor (voir autre texte en p. 28).

Déjà, Mario Dumont abandonnera dans quelques semaines sa participation à la *Commission Curzi-Dumont*, le matin avec Paul Arcand au 98,5, pour se consacrer à sa quotidienne à LCN et à d'autres projets, qui n'ont pas été dévoilés. Impossible toutefois de confirmer qu'on lui a vraiment laissé le choix. Rappelons que son épouse, Marie-Claude Barrette, anime aussi *Deux filles le matin* à TVA.

Pour l'instant, de tous ces noms, seul Luc Lavoie a préféré honorer son contrat de radio avec Cogeco, plutôt que de poursuivre à *La joute* et à Mario Dumont; il participera dès le mois d'août à l'émission *Drainville PM* au 98,5 à Montréal et à d'autres émissions du réseau. Selon plusieurs sources, il semble peu probable que Bernard Drainville reste parmi le panel de *La joute* à LCN, tout en poursuivant son travail au 98,5. Il n'a pas retourné les appels du *Soleil*. On peut dire que le portrait de *Drainville PM*, qu'il anime de midi à 15h à la radio, changera passablement. En plus d'Antoine Robitaille, l'émission perdra un autre collaborateur, Alec Castonguay, qui a d'autres projets pour l'automne.

Ce n'est pas la première fois que Québecor tenterait une expérience de radio sur Internet. En 2013, le site du *Journal de Montréal* s'était prêté à l'exercice, notamment avec Gilles Proulx et Sophie Durocher. L'expérience fut de courte durée.

J'ai reçu de très nombreux messages depuis hier, la plupart déplorant le départ de Luc Lavoie de *La joute*. Celui-ci pourrait-il être repêché par *Mordus de politique*, la nouveauté de Sébastien Bovet sur ICI RDI, qui affrontera celle de LCN à 16h cet automne? Encore trop tôt pour le dire, même s'il est permis d'y croire.



5302411

CHOIX TÉLÉ

24/60
ICI RDI À 19H
Une spéciale de deux heures sur le Sommet du G7 et les élections en Ontario.

LES CROQUE-MORTS
MOI ET CIE À 19H
Le salon funéraire est le lieu d'une cérémonie atikamekw, et on embaume un accidenté.

LE HOCKEY DES SÉRIES ÉLIMINATOIRES
TVA SPORTS À 20H
Cinquième match de finale entre les Capitals et les Golden Knights, qui tirent de l'arrière 3-1.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**

COMBO NAIM 155-XS /152-XS
Profitez d'un rabais fou de 2495$** | **4495$
Rég.: 6990$



Voici l'occasion rêvée de mettre la main sur un combo comprenant un préamplificateur **NAC-152-XS** ainsi qu'un amplificateur de puissance de 60 watts par canal **NAP-155-XS**. Seulement 4 ensembles sont disponibles à ce prix. Faites-vite!

LE MAGASIN AUDIOLIGHT
355, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (418) 687-9252
magasinaudiolight.com - Fermé samedi et dimanche

5313809

Ève-Marie Lortie quitte le FM93

KATHLEEN LAVOIE
klavoie@lesoleil.com

RICHARD THERRIEN
rtherrien@lesoleil.com

Ève-Marie Lortie annonce qu'elle quitte le FM93 et l'émission du retour à la maison. Elle avait pris la relève de Gilles Parent à l'animation le 19 octobre dernier.



L'animatrice de *Salut Bonjour week-end* sur TVA assure ne pas quitter le FM93 à la demande de Québecor. — PHOTO FOURNIE PAR LE FM93

Ève-Marie Lortie affirme qu'«elle descend du manège» de la radio au FM93. «Donner mon opinion, ce n'est pas dans mon ADN», a admis en ondes celle qui préfère servir de «courroie de transmission».

«Si j'avais eu du temps, plus de temps, j'aurais peut-être réussi à créer un véritable rendez-vous du *Retour à la maison* avec les auditeurs. Je me suis retrouvée derrière ce micro dans des circonstances difficiles pour toute une équipe. J'ai relevé le défi, je me suis fait des amis au FM93 et chez les auditeurs. Et pour ça, je dis un énorme merci», a-t-elle déclaré par voie de communiqué.

L'animatrice de *Salut bonjour week-end* a en outre soutenu que ce n'est pas la direction de Québecor qui lui avait imposé ce départ, comme l'entreprise de communications avait tenté de le faire avec Luc Lavoie, plus tôt cette semaine.

«Ce n'est pas Québecor qui me demande de quitter», a-t-elle affirmé.

Ève-Marie Lortie n'est pas seule à quitter le bateau du FM93. Nicolas Lacroix a également confirmé son départ par l'entremise de sa page Facebook, en fin d'après-midi.

«Mon contrat ne sera donc pas renouvelé fin août. Bien que je trouve le jugement excessivement sévère et injuste, après un seul sondage, je ne peux que remercier une compagnie fantastique pour ces 11 années de radio dans des conditions généralement idéales ou presque», a-t-il écrit.

De son côté, le FM93 indique que des annonces concernant la rentrée du mois d'août seront bientôt faites. La station n'émettra aucun autre commentaire d'ici là.

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission — 2018-06-07

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 ICI RC Télé	2	Des squelettes (N)	Mes petits malheurs	Prière de ne pas / P-A Méthot et Dominic Paquet.		Les échangistes (N)		Le Téléjournal		SportsEx/ Entrevues
4 TVA	4	Chicago Fire / Calomnie / Michael Hanrahan (N)		**SOYEZ PRÊTS POUR RICKY (2015) avec Kevin Kline, Meryl Streep.**				TVA nouvelles (N)	(22h35) Sucré Salé	Cinéma
2 V	5	Imposteurs / L'arrivée du docteur (N)		Chicago Police / L'heure du choix (N)		Chicago Police / Le bon coupable		Chicago Police / Serment d'hypocrite		Atomes crochus
15 TQc	3	Génial!	Banc public (N)	De garde 24/7 / Sans répit		**LE COUP DE GRÂCE (2010) avec Christian Bale, Mark Wahlberg.**				(23h05) Les francs-tireurs
6 CBC	6	marketplace	Just for Laughs: Gags	LNH Hockey / Capitals de Washington c. Golden Knights de Vegas Séries éliminatoires de la Coupe Stanley Final Game 5 (En direct)						News: The National (N)
12 CTV	7	eTalk (N)	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Young Sheldon	The Big Bang Theory	The Big Bang Theory	Criminal Minds		CTV National News (N)
20 Global	8	Ent. Tonight Canada	Ent. Tonight (N)	The Wall / Sherise and Kieara		Superstore	Will & Grace	S.W.A.T. / Pilot		Global News (N)
22 ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition	Celebrity Family Feud		The $100,000 Pyramid		To Tell the Truth / Nikki Glaser et Mel Brooks.		Local 22 News at 11 (N)
3 CBS	53	CBS Evening News (N)	Ent. Tonight (N)	Big Bang Theory	Young Sheldon	Mom	Life in Pieces	S.W.A.T. / Pilot		Channel 3 News at 11 (N)
44 FOX	54	Big Bang Theory	Big Bang Theory	The Four: Battle for Stardom / Week One (N)				Local 44 News		Daily Mail TV
5 NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune (N)	LNH Hockey / Capitals de Washington c. Golden Knights de Vegas Séries éliminatoires de la Coupe Stanley Final Game 5 (En direct)						NBC5 News @ 11 (N)
57 PBS	50	PBS NewsHour (N)		I Miss Downton Abbey!			Celtic Thunder / X			
ICI RDI	19	24/60				Élections Ontario				Le National
ICI ARTV	31	Les 5 prochains	Rétroviseur	Hubert & Fanny		Le siège		**9 LE FILM (2016) avec Laurie Ève Allard, Simon Alain.**		
Canal D	36	Guerre des enchères	Guerre des enchères	Guerre des enchères	Guerre des enchères	Un tueur si proche		Docu-D / Enfants de la F1		Docu-D
Canal Vie	44	Les 7 petits / La course aux poulets et aux meubles		Une vie de géant / La plus grande du Texas		Catastrophe (N)	(21h45) Ouvrez, on ne sait	Ma maison flottante (N)	Espaces maximisés	Suis-je normal? / Adam
Évasion	40	Parcs aquatiques (N)	Parcs aquatiques (N)	Direction la mer / Stone Harbour & Avalon (N)		Sublimes piscines (N)	Montagnes russes	Xtrême adrénaline (N)	Bagages aux enchères	Croisières de rêve
Historia	42	Légendes de la route	Légendes de la route	Légendes de la route	Légendes de la route	Fous des bolides (N)	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides
MAX	32	Le mentaliste / Les masques tombent Partie 2 de 2		Chicago Med / Contre mauvaise fortune...		Chicago Med / À coeur ouvert		Chicago Med / Cas de conscience		Le mentaliste
Musique Plus	33	Buzz	Buzz	**SCOOBY-DOO 2: MONSTRES EN LIBERTÉ (2004) avec Sarah Michelle Gellar, Freddie Prinze Jr.**				**LES ÂMES VAGABONDES (2013) avec Diane Kruger, Saoirse Ronan.**		
Séries +	41	Bones / Irma		Élémentaire / Code: Enigma		L'enquête / Retrouvailles et représailles		Queen of the South / La loyauté		Hawaii 5-0
TV5	29	Régalec, premiers contacts avec le poisson-roi		Des racines et des ailes / Jardins d'exception				Les secouristes de l'extrême / Secours en eaux vives		Journal/(23h20) C à dire?!
Z	43	Seuls et tout nu / L'enfer de l'Himalaya		Les pros du ticket (N)	Chasseurs de chars	Opérations spéciales / Contre vents et marées		**FRISSONS 2 (1997) avec Courteney Cox, Neve Campbell.**		
RDS	25	(18h30) Grand Prix	Hockey 360° (En direct)	FIT Tennis Internationaux de France Femmes demi-finale				Sports 30 (N)	Sports 30 (N) /(22h45) L'antichambre (En direct)	
Sportsnet	179	NHL's Best	Hockey Cntrl (En direct)	LNH Hockey / Capitals de Washington c. Golden Knights de Vegas Séries éliminatoires de la Coupe Stanley Final Game 5 (En direct)						Sportsnet Central (N)
TSN	190	That's Hockey (En direct)	FIT Tennis Internationaux de France Men's and Women's					SportsCentre (N)		SportsCentre (N)
9 Télé-Mag	10	Passionnés VR	Plaisirs Nautiques	Habitat-Mag	Voyages magazine	Loisirs, Chasse et Pêche		La cliqc	Passionnés VR	Plaisirs Nautiques
MATV	9	NumériQc	LeZarts	Ensemble	Les feedback de l'Ampli	UrbArt	Explorateurs de quartiers	Des chemins	L'Artiste Entrepreneur	La voie agricole
Télétoon	56	Trop Cool Scooby Doo	Pète le voeu (N)	Faut pas rêver	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Archer / Baby testeur	Rick et Morty	Les Simpson
VRAK	38	Sans origine: Orphan Black / De la Néolution		Riverdale (v.f.) (N)		**PÉNÉLOPE (2006) avec James McAvoy, Christina Ricci.**				Les frères Scott

COLD BLOOD

À deux doigts de la perfection

CARREFOUR DE THÉÂTRE



NORMAND PROVENCHER
nprovencher@lesoleil.com

CRITIQUE

La mort, c'est plein de vie dedans. Cette réflexion existentielle de Félix Leclerc s'applique à merveille à *Cold Blood*, magnifique et envoûtant spectacle né de l'imagination de la chorégraphe Michèle Anne De Mey, du réalisateur Jaco Van Dormael et du Collectif Kiss and Cry.

Ce tour de force à la puissance dix, alliage ensorcelant de théâtre d'objet, de danse et de cinéma, se décline en sept tableaux représentant autant de morts. Des morts souvent absurdes, comme peut l'être parfois la vie.

Or, et c'est là toute l'originalité de cette proposition venue de Belgique, les personnages sont représentés uniquement par les doigts et les mains des membres de la troupe, huit au total, qui s'activent dans l'ombre, alors que, autre éclair de génie, chaque tableau est filmé en direct, dans des micros décors, et projeté sur un grand écran surélevé.

Un film éphémère, en somme, qui se construit en direct sous nos yeux et où le spectateur a l'impression de découvrir l'envers du décor. Drôlement astucieux.

Portée par la voix de Van Dormael (réalisateur de *Toto le héros* et de *Mr. Nobody*), qui reprend de touchants textes de Thomas Gunzig, la magie opère pendant une heure quinze. D'un décor lilliputien à un autre, déplacé sur roulettes et filmé par deux caméras qui se passent le relais, les doigts deviennent successivement les acteurs de tranches de vie avec la mort qui attend au détour.

Les doigts et les mains se font danseurs à claquettes dans un film hollywoodien, nageuses synchronisées s'exécutant sur *Moonlight Bay* de Doris Day, ou improbable victime d'une noyade dans un… lave-auto.

Sur le *Boléro* de Ravel, un index et un majeur, puis deux mains, imitent Jorge Donn dans *Les uns et les autres*, avec une caméra panoramique qui vient briser le quatrième mur, ouf! Puis, sur *Space Oddity*, de David Bowie, une fusée décolle avec un astronaute en route pour une «mort dépressurisée», re-ouf!

OBJET UNIQUE

Cold Blood est un objet unique, éblouissant de trouvailles visuelles qui se succèdent pour notre plus grand bonheur. Car le spectacle a beau parler de la mort, c'est de la vie dont il est question d'un bout à l'autre. De la vie dans ce qu'elle a de plus précieux, de cette vie qui peut disparaître d'un simple claquement de doigts, ou survivre à toutes les pandémies et à toutes les tragédies mais s'évanouir, une fois au CHSLD, à la suite d'une… intolérance à la purée.

À l'issue de cette soirée magique, qui s'est conclue sur un ballet de mains kaléidoscopique ahurissant, la foule a réservé (avec raison) un triomphe à la troupe . À n'en pas douter, tous les spectateurs se souviendront longtemps de ce pur moment de grâce. Peut-être même jusque sur leur lit de mort…



D'un décor lilliputien à un autre, déplacé sur roulettes et filmé par deux caméras qui se passent le relais, les doigts deviennent successivement les acteurs de tranches de vie avec la mort qui attend au détour.
— PHOTO FOURNIE PAR LE CARREFOUR DE THÉÂTRE

Cold Blood est présenté à salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec jeudi et vendredi, à 19h30.

Cet été, place au Théâtre

Théâtres d'été **Calendrier 2018**

Le Nouveau théâtre de l'Île d'Orléans :

CHEEESE!
Pas facile les nouvelles relations quand son ex est une top modèle! Comédie de Claude Montminy. M.e.s. de Sébastien Dorval. Du 23 juin au 2 septembre. 20 h. Salle climatisée.
418 828-0967 • www.nouveautheatredelile.com

Les bâtisseurs de montagnes (Thetford Mines) :

PIERRE, MARIE ET LE DÉMON
Une fine comédie de Michel Marc Bouchard. Pierre et Marie, amoureux englués dans la routine, constate un lendemain de veille, où ils ont bien arrosé la promotion de madame, qu'ils sont 3 dans le lit? Bonjour maux de tête, promesses d'ivrognes et autres tentations. Présentée du 22 juin au 25 août, les mer., vend., sam.
418 338-1255 • www.theatrelesbatisseurs.com

Théâtre Auberge la Coudrière :

ILS S'AIMENT!
Une comédie de Muriel Robin et Pierre Palmade. Ils se marient, se disputent, se réconcilient, se mentent… En résumé, ils s'aiment ! C'est l'histoire d'un couple qui pense que deux, c'est beaucoup… Du 2 Juin au 2 septembre.
418 438-2838 • www.aubergelacoudriere.com

Théâtre Beaumont-St-Michel :

JE PRÉFÈRE QU'ON RESTE AMIS
Je préfère qu'on reste amis, une savoureuse et tendre comédie mettant en vedette Amélie Grenier et Guillaume Champoux. Cette divertissante pièce remplie de quiproquos du français Laurent Ruquier a été adaptée par le nouveau directeur artistique, Reynald Robinson. Forfait souper-théâtre sur place. Dès le 22 juin prochain.
418 884-3344 • www.theatrebeaumontstmichel.com

Le Théâtre Bleu (St-Jean-Brébeuf) :

COBAYE HUMAIN
Comédie de Bruno Lacroix. Un détective doit élucider une affaire peu commune avec l'aide d'un comédien souffrant d'effets secondaires. Les ven/sam du 29 juin au 25 août, 20 h.
418 333-6825 • www.le-theatre-bleu.webnode.fr Les Productions O-Val.

Théâtre de la cache à Maxime :

SHOOTER
SHOOTER raconte les aventures de trois femmes qui décident d'ouvrir un bar sexy où charme, alcool et manipulation seront au programme pour attirer la gente masculine et faire sonner la caisse. La comédie de Marco Côté sera présentée tous les vendredis, du 29 juin au 31 août & les jeudis du 26 juillet au 9 août. La Cache à Maxime.
418 387-5060 • www.lacacheamaxime.com

Théâtre Petit Champlain :

LES MEILLEURS AMIS DU MONDE
Découvrez comment une fausse manœuvre sur un téléphone cellulaire révèle ce que vos meilleurs amis pensent de vous! Et ceci, juste avant qu'ils arrivent à votre maison de campagne. Une fin de semaine pas comme les autres s'annonce! La comédie Les Meilleurs amis du monde promet de vous faire vivre des moments de folies et d'émotions du 18 juillet au 18 août.
418 692-2631 • www.theatrepetitchamplain.com

Vieux Bureau de Poste :

ADIEU BEAUTÉ
Afin de dénoncer le règne de la beauté, deux activistes peu choyés par la nature fondent le Front International de Libération des Personnes Esthétiquement Défavorisées. Leur premier coup d'éclat : l'enlèvement de « Miss Laval ». Mais parce qu'ils sont aussi malhabiles que risibles, tout ne se déroulera pas exactement comme prévu… Une comédie de François Archambault! 5 juillet au 25 août | 25 $ | Souper-théâtre 47 $ | Sièges assignés, réservez tôt!
418 839-1018 • www.vieuxbureaudeposte.com

VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE

Communiquez avec le 418 686-3263 ou sans frais au 1 866 686-3435
Télécopieur 418 686-3260 / egosselin@lesoleil.com

5313968

DANS LES CINÉMAS DU 1er AU 7 JUIN

Les chiffres indiquent l'appréciation de nos critiques; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas été critiqué.

› ALOUETTE
(418 337-2465)

La reine de la fête (2) Mar, Mer 19h15 (G)
Solo : une histoire de Star Wars (2) Mar, Mer 19h15 (G)

› BEAUPORT
(418 661-9494)

Adrift (v.o.a.) Jeu 19h (G)
Avengers : la guerre de l'infini (2 1/2) 12h45 18h55 (G)
Avengers : la guerre de l'infini 3D (2 1/2) Mar 15h50 22h Lun, Mer 15h50 21h25 Jeu 15h50 21h15 (G)
La Bolduc (3) Mar 13h10 15h30 17h40 20h 22h15 Lun, Mer, Jeu 13h10 15h20 19h10 21h30 (G)
La Ch'tite famille (3) Lun, Mar, Mer 13h25 18h40 Jeu 13h25 (G)
Chiens sous enquête Mar 13h05 15h10 17h15 Lun 13h05 15h10 17h05 Mer, Jeu 13h05 15h10 17h10 (G)
La chute de Sparte (3 1/2) Lun, Mer 12h50 14h55 16h55 19h20 21h30 Jeu 13h 15h10 17h05 19h20 21h30 (G)
Club de lecture (2 1/2) VLun 12h55 15h10 17h20 19h30 21h45 Mer 12h55 15h10 19h30 21h45 Jeu 12h55 15h10 19h20 21h45 (G)
Deadpool 2 (4) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 15h55 19h15 21h55 (13+)
Deadpool 2 (4) Lun, Mer, Jeu 12h45 15h25 18h50 19h20 21h30 22h Mar 12h45 15h25 19h 19h30 21h40 22h10 (13+)
Debbie Ocean 8 Jeu 19h 21h20
Effraction Mar 12h55 15h05 17h15 19h25 21h30 Lun 12h55 15h 16h55 19h25 21h30 Mer 12h55 14h55 16h55 19h25 21h30 Jeu 12h55 15h 17h05 19h25 21h30 (13+)
En pleine tempête Mar 13h 15h15 17h25 19h45 22h05 Lun, Mer 13h 15h10 19h15 21h55 Jeu 13h 15h15 21h55 (G)
Héréditaire Jeu 19h 21h40
Moi, belle et jolie (3 1/2) Lun, Mar, Mer 13h35 18h45 Jeu 13h35 (G)
Ravages Lun, Mar, Mer 15h55 21h10 Jeu 15h55 (G)
Solo — A Star Wars Story (2) (v.o.a.) Mar 16h10 Lun, Mer, Jeu 16h (G)
Solo — A Star Wars Story 3D (2) (v.o.a.) Lun, Mer, Jeu 13h15 18h45 21h30 (G)
Solo : une histoire de Star Wars (2) 14h 16h55 20h (G)
Solo : une histoire de Star Wars 3D (2) Mar 13h 13h30 15h55 16h25 18h50 19h20 21h45 22h15 Lun, Mer, Jeu 13h 13h30 15h45 16h15 18h30 19h 21h25 21h45 (G)
Tout le monde debout (2 1/2) Lun, Mar, Mer 13h40 16h20 19h 21h40 Jeu 13h30 16h20 19h 21h40 Jeu 13h30 (G)
Vérité ou conséquence Lun, Mar, Mer 16h05 21h15 Jeu 16h05 (13+)

› CARTIER
(418 522-1011)

Adrift (v.o.a.) Ven, Sam, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h40 19h Dim 12h40 (G)
Chiens sous enquête 10h30 12h20 16h 17h50 (G)
Club de lecture (2 1/2) 10h50 17h20 19h40 (G)
Deadpool 2 (4) (v.o.a.) 14h50 21h30 (13+)
Deadpool 2 (4) 12h30 19h10 (13+)
En pleine tempête 15h 21h20 (G)
Pape François : homme de parole 10h40 14h10 17h10 (G)
La rivière cachée (v.o.s.-t.f.) 11h 17h20 (G)
Solo — A Star Wars Story (2) (v.o.a.) 13h05 (G)
Solo — A Star Wars Story 3D (2) (v.o.a.) 21h20 (G)
Solo : une histoire de Star Wars (2) 10h30 15h40 18h45 (G)
Solo : une histoire de Star Wars 3D (2) 21h30 (G)
Tout le monde debout (2 1/2) 13h 15h10 19h20 21h40 (G)

› CLAP
(418 653-2470)

L'arche d'Anote (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar, Mer, Jeu 10h 16h50 (G)
La Bolduc (3) 12h25 (G)
La Ch'tite famille (3) 10h20 17h05 (G)
La chute de Sparte (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 14h 16h 19h50 21h20 (G)
Club de lecture (2 1/2) 10h15 14h35 19h05 (G)
Le cowboy (4) (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar, Mer, Jeu 9h55 (G)
Deadpool 2 (4) (v.o.a.) 16h40 21h40 (13+)
Deadpool 2 (4) 11h40 14h10 19h10 (13+)
Désobéissance (v.o.s.-t.f.) 16h45 (G)
Désobéissance, séances VIP (v.o.s.-t.f.) 21h50 (G)
Les fantômes d'Ismaël (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 14h05 18h35
Gauguin : voyage de Tahiti (2 1/2) 12h15 14h25 18h45 (G)
Gauguin : voyage de Tahiti, séances VIP (2 1/2) 21h05 (G)
Knock Lun, Mar, Jeu 11h45 21h15 Mer 11h45 21h15 (G)
Métamorphose (2) (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar, Mer, Jeu 12h05 18h (G)
RBG (3 1/2) (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar, Mer, Jeu 10h10 16h35 (G)
Solo — A Star Wars Story (2) (v.o.a.) 15h55 21h45 (G)
Solo : une histoire de Star Wars (2) 10h05 13h 18h50 (G)
Tout le monde debout (2 1/2) 12h35 14h50 19h20 (G)
Tout le monde debout, séances VIP (2 1/2) 21h35 (G)

› DES CHUTES
(418 831-2660)

Avengers : la guerre de l'infini (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 Sam, Dim 12h30 15h30 18h30 21h30 (G)
Benvenuto Cellini Sam 15h30 Mar 19h30 Jeu 13h
La Bolduc (3) Ven, Sam 13h Dim 13h 15h30 Lun, Mar, Mer 13h (G)
Chiens sous enquête Sam, Dim 13h (G)
La chute de Sparte (3 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Club de lecture (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h Sam, Dim 15h30 (G)
Deadpool 2 (4) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (13+)
Effraction Ven, Sam, Dim, Lun 19h 21h30 Mer, Jeu 19h 21h30 (13+)
En pleine tempête Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Moi, belle et jolie (3 1/2) 18h55 21h30 (G)
Solo : une histoire de Star Wars (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 Sam, Dim 12h45 18h45 (G)
Solo : une histoire de Star Wars 3D (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 21h30 Sam, Dim 15h30 21h30 (G)
Tout le monde debout (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 Sam, Dim 12h55 15h30 18h55 21h30 (G)

› IMAX
(418 624-4629)

Solo — A Star Wars Story 3D IMAX (2) (v.o.a.) Lun 19h Mer 22h15 (G)
Solo — A Star Wars Story IMAX (2) (v.o.a.) Jeu 15h30 (G)
Solo : une histoire de Star Wars IMAX (2) Lun, Mar, Mer 15h30 (G)
Solo : une histoire de Star Wars 3D IMAX (2) Mar, Jeu 12h 19h 22h15 Dim 19h 22h15 Lun 12h 22h15 Mer 12h 19h (G)

› LIDO
(418 837-0234)

Avengers : la guerre de l'infini (2 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (G)
La Bolduc (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h (G)
La chute de Sparte (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
Club de lecture (2 1/2) 13h 19h (G)
Deadpool 2 (4) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 (13+)
Effraction 19h 21h30 (13+)
En pleine tempête Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
La reine de la fête (2) Lun, Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Solo : une histoire de Star Wars (2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 (G)
Solo : une histoire de Star Wars 3D (2) Lun, Mar, Mer, Jeu 21h30 (G)
Tout le monde debout, séances VIP (2 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 (G)

› SAINTE-FOY
(418 871-1550)

Adrift (v.o.a.) Jeu 19h10 (G)
Avengers — Infinity War (2 1/2) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer 13h05 15h50 18h45 21h45 Jeu 13h05 15h55 18h40 21h50 (G)
Avengers : la guerre de l'infini (2 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 18h50 (G)
Avengers : la guerre de l'infini 3D (2 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 15h35 22h (G)
Book Club (2 1/2) (v.o.a.) V Lun, Mar, Mer, Jeu 16h30 21h50 (G)
La Ch'tite famille (3) Lun, Mar, Mer 19h10 21h55 (G)
Chiens sous enquête Lun, Mar, Mer, Jeu 13h40 16h15 (G)
La chute de Sparte (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 16h35 19h30 21h45 (G)
Club de lecture (2 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 14h 19h20 (G)
Deadpool 2 (4) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 16h25 19h15 22h (13+)
Deadpool 2 (4) V Lun, Mar, Mer 13h20 13h50 16h10 16h40 18h55 19h25 21h40 22h05 Jeu 13h20 13h50 16h10 16h40 19h25 21h35 22h05 (13+)
Debbie Ocean 8 Jeu 19h15 21h55
En pleine tempête Lun, Mar, Mer 13h20 16h20 19h25 21h55 Jeu 13h30 16h20 21h55 (G)
Solo — A Star Wars Story (2) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 16h (G)
Solo — A Star Wars Story 3D (2) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 22h (G)
Solo : une histoire de Star Wars (2) Lun, Mar, Mer, Jeu 15h 18h15 21h15 (G)
Solo : une histoire de Star Wars 3D (2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 13h35 15h30 16h05 18h40 19h05 21h40 22h05 (G)
Tout le monde debout (2 1/2) Lun, Mar, Mer 13h30 16h20 19h20 22h05 Jeu 13h30 16h20 19h20 22h05 (G)

COMPILATION MEDIAFILM.CA



C'est lors d'une cérémonie spéciale que le milieu théâtral québécois a remis ses huit prix visant à récompenser les artistes (photo) qui se sont illustrés lors de la dernière saison.
— PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

PRIX DU MILIEU THÉÂTRAL

Une bête sur la lune rafle trois prix

JOSIANNE DESLOGES
jdesloges@lesoleil.com

Comme l'an dernier, le milieu théâtral a profité du Carrefour international de théâtre pour récompenser les artistes qui se sont illustrés pendant la saison. Huit prix ont été décernés mercredi lors d'un 5 à 7 au Zinc, le café-bar du festival.

Le Trident et La Bordée raflent trois prix chacun, alors que Premier Acte et Les Gros Becs tirent leur épingle du jeu avec un prix chacun. Seul Le Périscope repart bredouille cette année. Les prix sont décernés par un jury de cinq personnes composé de pairs et de gens du public.

La pièce *Une bête sur la lune*, présentée à La Bordée, se démarque avec trois récompenses. Ariane Bellavance-Fafard remporte le prix Nicky-Roy (accordé à un jeune comédien qui pratique son art depuis moins de trois ans) pour son interprétation du personnage de Seta Tomasian. Pascal Robitalle remporte le prix Bernard-Bonnier pour l'environnement sonore, alors que Julie Morel est couronnée du Prix du Fonds du Théâtre du Vieux-Québec pour les costumes.

Incendies, présentée au Trident, a permis à Marie-Josée Bastien de remporter le Prix de la meilleure mise en scène «pour sa direction d'acteur saisissante et pour sa vision renouvelée et personnelle de cette grande œuvre», a souligné le jury. Pour cette même pièce, Gabriel Fournier s'est vu attribuer le prix Janine-Angers (rôle de soutien) pour son interprétation de Nihad.

Jacques Leblanc repart avec le prix Paul-Hébert (premier rôle), pour son interprétation «d'une luminosité désarmante» du sombre et amer Salieri dans la pièce *Amadeus,* qui a clos la saison du Trident.

Le Prix Jacques-Pelletier (éclairages, vidéo, maquillages ou marionnettes) a été remis à Keven Dubois pour les éclairages et la vidéo de *Hypo* à Premier Acte. Le Prix Paul-Bussières (scénographie) a quant à lui été remis à Claudia Gendreau pour *L'Hôpital des poupées,* présenté au théâtre Les Gros Becs. Le jury a souligné sa conception d'«un espace ingénieux et ludique telle une boîte à surprise» pour cette adaptation d'Isabelle Hubert mise en scène par Jean-Philippe Joubert.

Les lauréats ont reçu un prix conçu par Vano Hotton ainsi que des bourses attribuées par Le Fonds Claude Robitaille, le Fonds Paul-Bussières et le Fonds du Théâtre du Vieux-Québec.

EN BREF

Marie-Mai et Yann Perreau au Premier Gala de l'ADISQ

Marie-Mai et Yann Perreau succèdent à Sébastien Diaz à l'animation du Premier Gala de l'ADISQ. Cette 14e édition sera retransmise à Télé-Québec le mercredi 24 octobre à 20h, en direct du MTELUS (l'ancien Métropolis) à Montréal. Diffusé quatre jours avant le grand gala du dimanche, le Premier Gala de l'ADISQ récompense notamment les artistes de jazz, de musique classique et de musique alternative.
RICHARD THERRIEN

Guy Mongrain quitte La poule aux œufs d'or

Après 25 ans à faire choisir l'œuf ou l'enveloppe à *La poule aux œufs d'or*, Guy Mongrain annonce qu'il cède sa place. Il en était l'animateur depuis que TVA et Loto-Québec avaient choisi de ramener cette formule des années 50 et 60 en 1993. Sur Twitter, la chroniqueuse Thérèse Parisien, du 98,5, écrit que M. Mongrain compte désormais se consacrer «à sa passion pour le voyage en VR». Pendant plusieurs années, Guy Mongrain a animé *La poule* simultanément avec l'émission quotidienne *Salut bonjour*, qu'il a quittée après 13 ans en 2004 à TVA. En 41 ans de carrière, il a tour à tour été l'animateur de *Samedi magazine*, *Québec à la carte*, *Charivari*, *Fort Boyard* et *Avis de recherche*. Bon an mal an, malgré les railleries, *La poule aux œufs d'or* a maintenu des cotes d'écoute fort respectables, souvent numéro un du palmarès au printemps. Les paris sont ouverts pour connaître le nom du successeur de Guy Mongrain.
RICHARD THERRIEN

HOROSCOPE

Jeudi 7 juin 2018

Bélier (21 mars au 19 avril)
Avec l'arrivée ce soir de la Lune en Bélier, une certaine émotivité pourrait vous envahir. Il faudrait probablement fournir une attention supplémentaire afin de ne pas oublier d'apporter quelque chose avec vous ou de ne pas égarer un objet important. N'essayez pas non plus d'aller trop vite. C'est quand on se dépêche que l'on risque de commettre une faute d'étourderie.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Certains pourparlers pourraient vous sembler plus laborieux tant que Mars se trouve en Verseau. Certes, une attitude calme et conciliante vous attribuera toujours le beau rôle, mais il ne faudrait pas finir par faire des concessions excessives que vous risqueriez de regretter par la suite. Et retenez qu'un apparent raccourci risque de vous faire perdre davantage de temps...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Étant donné que le Soleil et Mercure sont conjoints en Gémeaux, une personne rencontrée récemment pourrait être amenée à occuper plus de place dans votre vie. Prenez toutefois le temps d'évaluer vos options avant de sauter à pieds joints dans une nouvelle situation. Un regain d'inspiration intensifiera votre créativité et devrait favoriser vos divers projets.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Comme le cycle Lunaire arrive en Bélier, au carré du Cancer, vos arguments ne seront sans doute pas vraiment en mesure de convaincre, surtout les esprits les plus récalcitrants. Toutefois, comme déjà mentionné, la présence de Vénus encore en Cancer devrait faciliter les choses. Le mieux serait quand même d'attendre deux ou trois jours pour toute décision.

Lion (23 juillet au 22 août)
Arrivant ce soir en Bélier, le cycle Lunaire accentuera probablement votre efficacité, vous permettant de recevoir davantage de reconnaissance. Profitez-en pour faire état de vos impressions, et... de vos talents. Si les personnes qui vous entourent vous comprennent, ils seront en mesure de respecter vos choix. Et une inquiétude se dissipera sûrement comme par enchantement.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Il n'est pas nécessaire de courir, il faut partir à point! Pour autant que vous manteniez un niveau d'action constant, cette étape ne se transformera pas en course contre la montre. Toutefois l'arrivée de la Lune en Bélier alimentera votre persévérance et votre détermination. Profitez-en, car l'actuelle époque des Gémeaux n'est pas vraiment votre tasse de thé...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Étant donné que la Lune arrive en Bélier, juste en face de la Balance, une déclaration risque soit de vous laisser perplexe ou simplement de vous surprendre. Heureusement, l'influence parallèle du duo Soleil-Mercure en Gémeaux ira de paire avec vos aspirations. Un bilan positif si vous ne donner pas trop de poids aux opinions d'autrui.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
L'arrivée de la Lune en Bélier peut avoir comme effet d'accroître votre nervosité. Il y a toutefois moyen de vous tranquilliser l'esprit en acceptant de lâcher prise. Après tout, l'inévitable est également incontrôlable. Consentez à être spectateur et laissez-vous surprendre par le libre cours des évènements. Rien ne vous oblige à tout prendre en charge...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
La conjonction Soleil-Mercure en Gémeaux, face au Sagittaire, pourrait vous offrir une surprise au plan relationnel. Mais c'est peut-être aussi le temps de projeter un voyage, ne serait-ce momentanément qu'un petit déplacement invitant au changement. Car parallèlement, l'arrivée de la Lune pour deux jours en Bélier devrait assez fortement vous motiver.

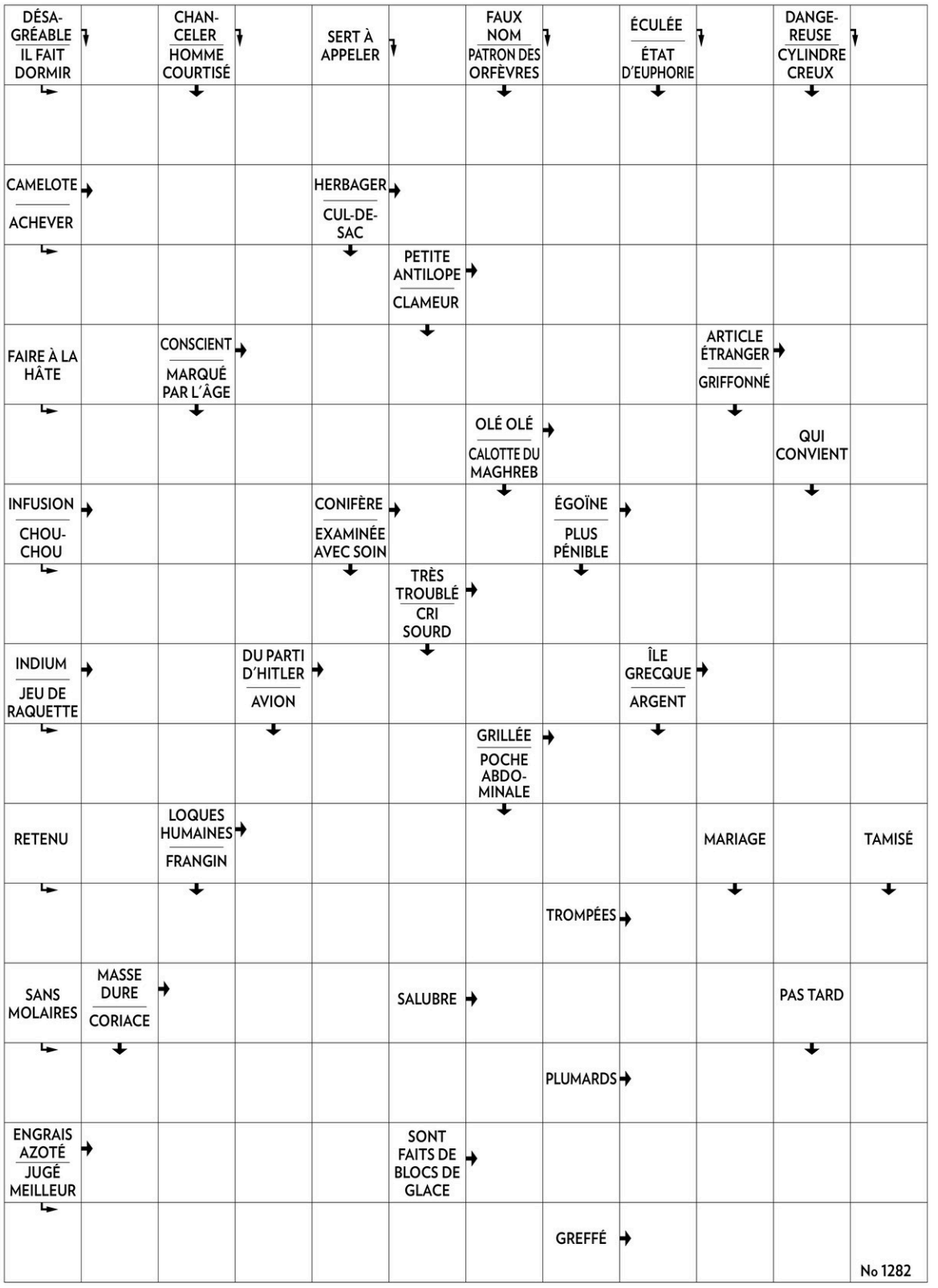
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Si vous regardez passivement les situations se développer, vous ne serez pas en mesure de tirer votre épingle du jeu. Profitez de l'inspiration dont vous investit Vénus en Cancer pour vous manifester. Car malgré l'angularité de la Lune en Bélier, vous ne regretterez pas d'avoir essayé. Ce sont vos idées les plus originales qui gagneront à être mises de l'avant...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
L'actuelle présence efficace de Mars en Verseau devrait vous motiver et vous permettre de classer une affaire pour de bon. Cette étape en est une d'action! L'attitude favorable des uns aura de quoi raviver votre optimisme et vous amener à croire que votre souhait n'est pas impossible. Ne perdez surtout pas espoir et continuez de travailler en ce sens.

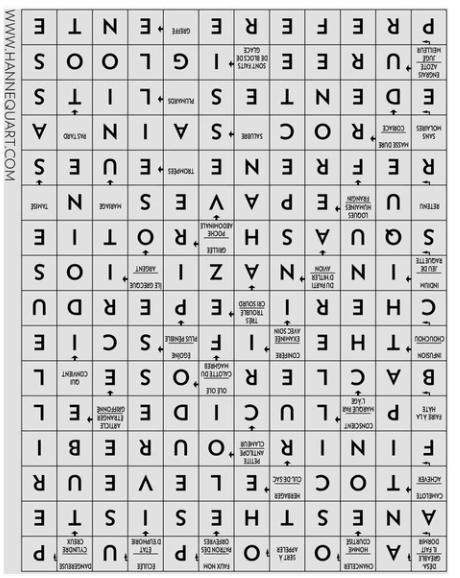
Poissons (19 fév. au 20 mars)
Au trigone de Neptune en Poissons, Vénus en Cancer exerce une influence favorable sur vos capacités intuitives. Laissez-vous guider par ce que vous ressentez intérieurement s'il s'agit de faire un choix ou de prendre une décision. Si vous choisissez une approche qui allie la douceur à la diplomatie, vous pourriez amener quelqu'un à vous faire des confidences.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS







petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h 30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... **de 8 h 30 à 16 h 30**

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION
..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS
..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS
..... **4816 à 4819**
EMPLOIS
..... **4831 à 4834**
VÉHICULES
..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES
..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER VENTE

4663 Propriétés à revenus

6 LOGEMENTS, ch Ste-Foy, bien situé,
418-387-5033

CONDOS
600, WILFRID-LAURIER
▶ FACE AUX PLAINES ◀

5½ 1er étage 395 000$	**5½** 4e étage 425 000$
4½ 7e étage 380 000$ **Pour investisseur, actuellement loué long terme**	**Grand 6½,** 8e étage, 825 000$, Prêt pour rénovations **Vue panoramique, balcon de 40 pieds**

Visite sur rendez-vous 418 564-2364

Condo neuf à Ste-Foy, grand 4½
1424 pi car., 2 ch., 2 s/bains, 1 bureau, a/c, stat. int., asc., LIBRE imm.
418-802-1273

4687 Terrains, terres et fermes à vendre

TRÈS GRAND terrain plus de 9 000 000 pi.ca., à moins de 10 minutes des ponts, zoné A1et A2. Bon potentiel. **Gaston Demers et Ass., Inc., 418-951-1555**

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

3½ et 4½ À GIFFARD
spacieux, rénové, intercom, tranquille, métrobus, juillet ou après. **418 906-8377**

4½ situé au 37 Chalifour, pl. bois franc, stat. 645$/mois, 418 563-5665

5½, chauffé, 1 mois gratuit, 2660 Gaspard, stationnement, 755$. Libre, 418-563-5665.

MANOIR BEAUPORT
4½ disp., Sept.,
ascenseur, piscine
418 650-2121 www.roussin.qc.ca

4741 Logements à louer Cap-Rouge/St-Augustin

TOUT INCLUS, 4½, bord Lac St-Augustin, 10 min., de la ville, accès au lac et terrain, libre imm., 1,050$, 418-564-4453

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

3½ 4½, pl bois, ent. lav.,séc.;
2½ ch, meublé, tranquille, 418-527-4170

355, 26e Rue, beau 4½ rénové, pl. bois, stat., 655$, libre, 418-622-1832.

4½, 565$, juillet, entrées lav./séc., propres, 418-660-8718.

5½ DUPLEX secteur Ste-Odile, propre, ch., disp. 10 juin, 900$. 418 575-0158

Centre-ville DORCHESTER, près biblio 1½, meublé libre 1er juillet 400$, 418 626-7896.

GRAND 8½, sur 2 étage, 3 ch. à coucher, 1 s/bains, 1200$/ mois, pas ch. ni écl., 418-571-0511.

LIBRE IMMÉDIATEMENT À deux pas de l'Université Laval : idéal pour étudiant ou pied à terre. Asc., stat intérieur, tout en béton, vue incroyable! Luce Fecteau : 418 951-5660

4743 Logements à louer Charlesbourg

AU 1159 Jean-Talon O., 3½ et 4½. À 1101 Béarn 4½ ch., stat., bois flottant, de 630$ à 790$, 418 626-7436 ou 418 932-0829.

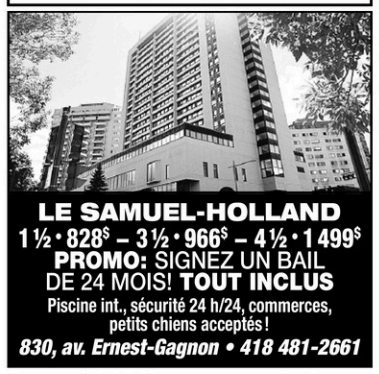
418-262-4014, 3½ libre, 3½,4½ juillet
Aires ouvertes, porte patio, tout incl.

4743 Logements à louer Charlesbourg

PROMOTIONS SPÉCIALES INFORMEZ-VOUS !
LES RÉSIDENCES DE LA CAPITALE
3½ 4½
Tout inclus
Ascenseurs, intercom, salle d'exercices et piscines
418 623-4124 • 418 929-6690
www.arbois.ca

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

LE MONTMORENCY
165, Grande Allée Est
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
STUDIO ou STUDIO MEUBLÉ
tout équipé, court terme
6½
12e étage, vue fleuve, 2 sb, 1 salle d'eau, 3 balcons
www.bilodeauimmobilier.com



LE SAMUEL-HOLLAND
1½ • 828$ – 3½ • 966$ – 4½ • 1 499$
PROMO: SIGNEZ UN BAIL DE 24 MOIS! **TOUT INCLUS**
Piscine int., sécurité 24 h/24, commerces, petits chiens acceptés !
830, av. Ernest-Gagnon • 418 481-2661

5½, situé 1418 Frontenac, rez-de-ch, non-chauffé, non éclairé, eau chaude inclus, plancher bois, 875$. 418-563-5665.

6½, 4½, 3½, CHAUFFÉ, stat., boiseries; 1151 Ch. Ste-Foy. 743$ à 1,290$, 418-522-6183

6½, planchers bois franc, non ch., non écl., 1442 Frontenac, 997$/mois. 418-563-5665

6½ sur 2 étages, 600 Richelieu, poêle/réfrig., lav./séch. et lave-vaiss. inclus, 4 chambres, très éclairé, terrasse, 1,300$, 418-524-2873.

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½, 995$$
Tout inclus, balcon, vue fleuve
418 682-5246

AVENUE JOFFRE
5½ chauffé, pas d'animaux, stat. hiver, 810$. 1er juillet. 418-527-2204.

Devant grand théatre, 4½, 995$, chauffé plancher bois franc, terasse arrière, balcon avant, 1 chambre, salle à dîner,418 580-4544

4749 Logements à louer Rive-Sud

418-265-2842, À VOIR, À St-Romuald, 2½ 4½ et 5½ tout incl.

ST-ANTOINE DE TILLY
3½, 575$ et 4½, 675$, libre, 418-932-1052

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1½ à 5½, ascenseur, piscine, insonorisé, 418-265-2842

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1ER JUIL 5½, rue Laroche,non-fum., grandes fênetres, bois franc, balcons, entrée lav./séc., stat., rangements, 915$, 418-650-1550. www.gescorp.ca

1½ - 2½ - 3½ tout inclus,
418 651-1386

2 PAS UL, 3½ 4½, 5½
À MACKAY - MYRAND
IDÉAL ÉTUDIANT
LIBRE JUILLET
Jour: 418-652-8229

418-265-4842 Studio, 3½ à 5½
À VOIR, TOUT INCLUS
Rapport/qualité/prix
Piscine, petit chien accepté

418-563-1665, 2½, 3½, 4½, 5½,
BIEN SITUÉS, CALMES, PRÈS DE TOUT.

418-872-4674, vue Laurentides, grand condo, balcon 6X24, 2 chambres, arrêts d'autobus, près du Ministère du Revenu, libre imm.

4½, 5½ NEUFS, 1er JUILLET,
Appartements AM/FM, 418 650-9250
ave. Myrand /ch. Ste-Foy
code promo S102

4 ½ rue de Dijon, non fumeur, bois franc, eau chaude., calme, stat., près des services, 745$, 418-650-1550 www. gescorp.ca

CONCIERGERIE, STE-FOY
4½ Loyer GRATUIT pour couple exp.requise + salaire, condition avantageuse
TEL 418 563-1665

DOMAINE DES COMPAGNONS
magnifique 4½, disp., Sept.,
tout inclus, piscine,
418-650-2121 Poste 101
www.roussin.qc.ca

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS
3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant, paisibles, stat. int., ascenseur.
418 454-4392

SAMUEL-HOLLAND, sous-location, grande 3½, juillet gratuit, 1 224$/mois, **tout inclus**: chauffage, eau, rangement s/sol. **sur place:** épicerie, pharmacie, clinique, piscine, garage, salle d'entraînement, dentiste et beaucoup d'autres avantages. 581-300-7685



AU CAMPANILE
STYLE CONDO
1½ • 681$ – 3½ • 896$
4½ • 1063$
Plancher de bois, balcon, entrée lav./séch.
Stationnement disp., piscine, jardin.
900, rue Laudance • 418 681-2350

4753 Logements à louer Sillery

5½, planchers bois franc, chauffé, 1321 avenue Charles. 959$/mois. 418-563-5665.

BANDES DESSINÉES

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



4753 Logements à louer Sillery

WOODFIELD-SILLERY
1450, av. MAIRE-BEAULIEU
418 573-4144

BILODEAU IMMOBILIER
3½ • 4½ • 5½
À LOUER condos neufs de luxe
À voir absolument
www.bilodeauimmobilier.com

4759 Condos à louer

ANCIENNE LORETTE, 4½, pl. bois franc/ céramique, non ch., non écl., stat. int., lav./séch., asc., 1,170$, 418-573-4280

CONDO 4½, secteur St-Nicolas, près des ponts, stat. int./ext., clim., aspirateur central, balcon, libre 23 juin, 985$, 418 561-9935.

4767 Bureaux et locaux Ã louer

À Duplessis ch. Ste-Foy
Bureaux et Commercial
pignon sur rue
Virginie Roussin 418-930-3842
sibr.ca depuis 45 ans

À 871 GRANDE-ALLÉE O., 1,500 pi car., immeuble de prestige, ascenseur, grand stat. gratuit, 418-683-8102.

4767 Bureaux et locaux Ã louer

DUPONT
À LOUER
653-7458
BUREAUX
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
• AMÉNAGEMENT SELON VOS BESOINS •
À LOUER boul. LAURIER 3.0, 3½, 4½, 5½
À VENDRE LAC ST-JOSEPH
• PRIX RÉVISÉ •
DOMAINE 22 LUCARNES
4 UNITÉS, 240 P.L. BORD LAC

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
100 à 70 000 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

ARBOIS près route de l'Église, 1600 p.c. 3e étage, 1000 à 2000 p.c. rdc, 418-683-8102

4767 Bureaux et locaux Ã louer

À Charlesbourg pignon sur rue
8465 boul. Henri-Bourassa
Virginie Roussin 418-930-3842
Sibr.ca depuis 45 ans

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

4768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

À LOUER INDUSTRIEL AAA

Jusqu'à 30 000 pi car. SUR MESURE
Colbert, Duberger, St-Augustin,
Virginie Roussin 418-930-3842
sibr.ca depuis 45 ans

4769 Camping, vacances et voyages

TENTES-ROULOTTES À LOUER
bonne condition. 418-661-5806

SERVICES ET EXPERTS

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant
418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 39$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

CHINOISE MASSAGE
Thailandais, pierre chaude, suédois, japonais reçu A.M.Q. 418 849-7837

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ
dès 10h - 522-4890

HOMME offre massage de détente en Beauce. 418 933-9812

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive sud, masseuses demandées
418-835-3322

MASSOTHÉRAPIE et esthétique sensÀelle, lun. à jeu., 418-262-0729

NOUVEAU, ST-FOY massage, réflexe, suédois, californien, homme, 581-741-6037

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

4792 Peinture et décoration

PEINTRE, RÉSIDENTIEL
intérieur et extérieur 527-0069

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

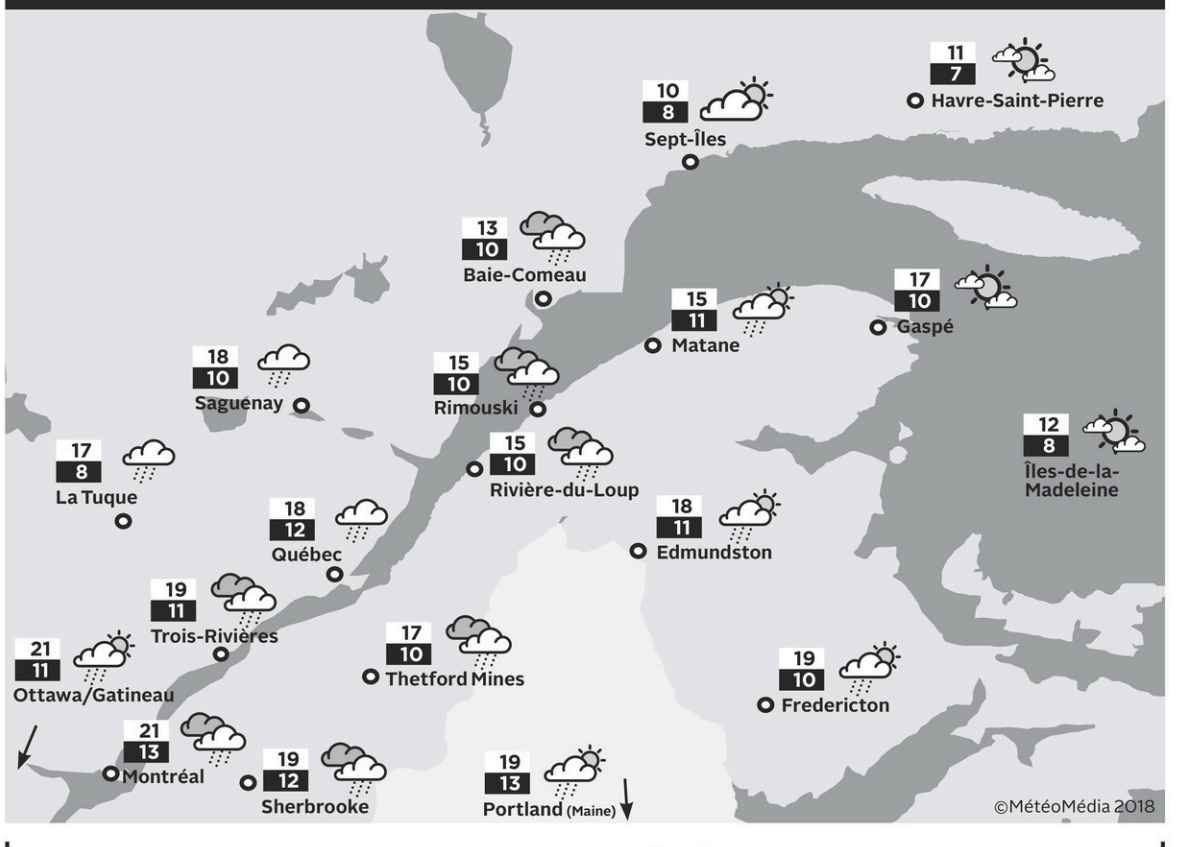
4819 Messages personnels

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079
URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
Maximum 18	**Maximum** 21	**Maximum** 20	**Maximum** 20	**Maximum** 21
Minimum 12	**Minimum** 10	**Minimum** 8	**Minimum** 8	**Minimum** 9
Faible pluie	Généralement ensoleillé	Passage nuageux avec averses isolées	Généralement ensoleillé	Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 80 %	**Précipitations : 10 %**	**Précipitations : 40 %**	**Précipitations : 20 %**	**Précipitations : 20 %**
Vents du sud-ouest 26 km/h	**Vents de l'ouest 19 km/h**	**Vents de l'ouest 18 km/h**	**Vents du nord 16 km/h**	**Vents légers**

PRÉVISIONS RÉGIONALES



Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LES MARÉES Aujourd'hui

	Québec			Rimouski	
	AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI	
H	1h21	4,1 m	B	2h56	1,6 m
B	8h18	1,1 m	H	9h09	3,2 m
H	13h30	4,3 m	B	15h49	1,4 m
B	21h06	0,8 m	H	22h04	3,1 m
	DEMAIN			DEMAIN	
H	2h24	4,2 m	B	4h10	1,6 m
B	9h30	1 m	H	10h15	3,2 m
H	14h36	4,3 m	B	16h44	1,3 m
B	22h06	0,7 m	H	23h02	3,2 m

	Grondines			Sept-Îles	
	AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI	
H	3h48	2,8 m	B	2h19	1,1 m
B	11h18	1,5 m	H	8h34	2,3 m
H	15h57	2,9 m	B	15h14	0,8 m
			H	21h32	2,1 m
	DEMAIN			DEMAIN	
B	0h06	1,4 m	B	3h31	1 m
H	4h45	2,8 m	H	9h38	2,2 m
B	12h30	1,4 m	B	16h07	0,8 m
H	17h00	2,8 m	H	22h30	2,2 m

ALMANACH

Maximum hier	**19,0°**
Minimum hier	**8,0°**
Normale le jour	**20,8°**
Normale la nuit	**8,1°**
Record max	**28,1°/1991**
Record min	**-0,6°/1958**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**19,4 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**6,4 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Orages**	**29**	**27**
Amsterdam	**Beau**	**28**	**17**
Athènes	**Ensoleillé**	**30**	**22**
Berlin	**Ensoleillé**	**26**	**14**
Boston	**Variable**	**22**	**14**
Buenos Aires	**Beau**	**14**	**7**
Cancun	**Orages**	**29**	**25**
Chicago	**Orages**	**28**	**14**
Fort Lauderdale	**Orages**	**31**	**25**
La Havane	**Orages**	**30**	**24**
Londres	**Averses**	**24**	**13**
Los Angeles	**Soleil**	**23**	**15**
Madrid	**Variable**	**23**	**14**
Mexico	**Averses**	**26**	**14**
Moscou	**Beau**	**16**	**10**
New York	**Variable**	**21**	**15**
Orlando	**Orages**	**31**	**23**
Paris	**Éclaircies**	**24**	**16**
Pékin	**Éclaircies**	**35**	**22**
Puerto Plata	**Nuageux**	**31**	**25**
Rio	**Averses**	**26**	**22**
Rome	**Variable**	**30**	**19**
Tokyo	**Averses**	**25**	**20**
Toronto	**Variable**	**24**	**13**
Vancouver	**Averses**	**18**	**12**
Washington	**Variable**	**26**	**17**

LE SOLEIL

4h52 **20h36** **Durée du jour : 15h44**

LA LUNE

Lever : 1h47 **Coucher : 13h18**

13 juin **20 juin** **28 juin** **06 juil.**

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 19h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

ASIATIQUE 180 lb, 43 ans 7/7 jour/soir Air climatisé, 418 682-8277.

BEL homme, hum! 75 ans, cherche vieille fleur femme folle de poésie, philosophie, fantaisie et choses inutiles, pour célébrer l'éternel nouveau printemps. 418 337-2353

BLITZ Service +, discret 7/7 . 418 906-3118

ES-tu prêt pour le meilleur massage corps à corps, 581 986-2233.

EMPLOIS

4834 Offres d'emploi

AIDE-LIVREUR (h./f.) pour livraison alimentaire, temps plein ou partiel, de jour, à Lévis, 418-952-0125, fax : 418-887-3230.

CHAUFFEUR (h./f.) classe 1, temps plein ou partiel, pour trajets Québec-Montréal de soir, 418-952-0125, fax : 418-887-3230.

URGENT
COIFFEUR (EUSE)
pour résidence de personnes âgées à Québec. Christian, 418-576-3773.

RECHERCHE
CAMELOTS MOTORISÉS
livraison *Le Soleil*
Secteurs
MONTCHATEL ET LORETTEVILLE
Du lundi au samedi, vous devez avoir terminé votre livraison tôt le matin, avant 6 h 45
CONTACTEZ
GERRY MATTE
418 655-1256

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

MARCHANDISES

4882 Meubles et électroménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

APRÈS M'AVOIR lu

Recyclez-moi!
leSoleil

Index
des avis de décès

AUDET LAROSE, Bertha
Longueuil native de St-Léon de Standon

BEAULIEU, Pauline (née Carbonneau)
Québec

BERGERON, Odette Pharand
Boischatel

BISSON, Réjeanne Picard
Québec

BLANCHET, Fernand

BOSSÉ, Germaine
Rivière-du-Loup, native de Saint-Germain de Kamouraska

BOUCHARD, Jeannine
Québec

BRENNAN, Mary Catherine (McEniry)
Québec

BRULOTTE, Charles-Antoine
Lévis

CLAVEAU, Rita
Rivière-du-Loup

DOMBROWSKI, Hélène née Lapointe
Québec

GAGNON, Claude
Québec

GAUTHIER, Donald
Deschambault

GIRARD MALTAIS, Noëlla
Québec, native de St-Irénée

GOULET, Gaétane née Bilodeau
Honfleur, Bellechasse

GRENIER, René
Québec

HUARD, Lise Boutin
Lac-Mégantic

JEAN, Roger
Montmagny

JOBIN, Henri
Québec

JOHNSTON, Irma (née Paré)
Stoneham-Tewkesbury

LAGACÉ, Mariette Brûlé
Trois-Rivières

LANDRY, Normand
Québec

LANGLOIS, Robert
Québec

LAVOIE, Gérald
Québec

LECLERC, Charlotte
Donnacona

LORD, Gérard
La Pocatière

MARTEL, Frère Benoît
Montréal

OUELLET, Béatrice
Québec

PEDNEAULT, Madeleine
Québec

POTVIN, Alyre
Fossambault-sur-le-Lac

ST-HILAIRE, Gisèle
Québec

ST-PIERRE, Monique (née St-Jean)
Québec

TOURVILLE, Aurèle
Sainte-Anne-de-Beaupré

TREMBLAY, Jean-Claude
Québec

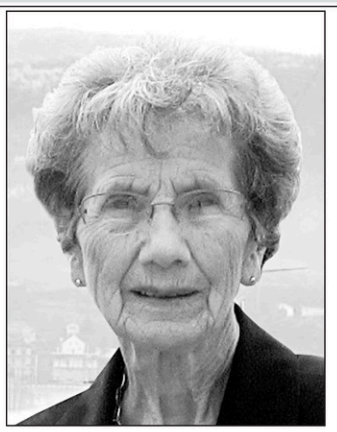
TREMBLAY, Lucien
Québec

TREMBLAY, Roland
Québec (arr. Beauport)

TURGEON, Paul-Henri
Québec

MERCI! Maison Michel Sarrazin Depuis 30 ans

Donnez à michel-sarrazin.ca



Bertha Audet Larose
1926 - 2018

À Longueuil, le 24 mai 2018, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Bertha Audet, épouse de feu monsieur Wilfrid Larose. Native de St-Léon de Standon, elle demeurait à Longueuil.
Elle laisse dans le deuil sa fille Julie (Réal Boucher), ses petites-filles: Marie-Christine (David Chagnon-Morin), Valérie, Arianne; sa soeur Liliane Audet Nadeau; ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Audet et Larose. Elle est allée rejoindre ses autres frères et soeurs: Lauréat, Élise, Antoinette, Jeanne-d'Arc, Denis, Raymond, Thérèse, Lionel, Benoît, Charles-Édouard, Marius, Huguette, Rachel. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces autres parents et ami(e)s.
Le service religieux sera célébré le **samedi 9 juin 2018 à 11h en l'église St-Narcisse-de-Beaurivage où la famille vous accueillera à compter de 9h30.**
La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

BEAUDOIN, FERLAND, DUPUIS LTÉE.
Pour renseignements: 418 888-4351
Télécopieur: 418 888-4951
Courriel: info@salonsdupuis.com
Site Internet: salonsdupuis.com



Pauline Beaulieu (née Carbonneau)
1945 - 2018

À l'hôpital du Saint-Sacrement, le 17 mai 2018, à l'âge de 72 ans, entourée de l'amour des siens est décédée dame Pauline Carbonneau, épouse de monsieur Pierre Beaulieu, fille de feu Léo Carbonneau et de feu Marie-Ange Marceau. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

Le service religieux sera célébré le **samedi 9 juin 2018 à 11h en l'église Notre-Dame-de-Recouvrance, 260, avenue Bélanger, Vanier (Québec), G1M 1V8. La famille vous accueillera à l'église une heure avant la cérémonie.**
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille Nancy, son petit-fils Étienne, ses frères et soeurs: Monique (feu René Morin), Gaston (Danielle Aubut), feu André (feu Pierrette Gagnon) et Francine (André Morency); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Beaulieu: Odette Pipon (feu Jacques Larouche), Robert (Céline Mercier), Jean-Claude (Monique Pomerleau), Antoine (Sylvie Desprès), feu Michel (Christiane Garneau), et Denise (Alain Lajoie) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Un merci spécial à son médecin Dr Louis-Simon Gagnon ainsi qu'à tout le personnel des soins palliatifs de l'hôpital du Saint-Sacrement pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein, 1155, boul. René-Lévesque O., bureau 1705, Montréal (Qc), H3B 3Z7, tél : 1 877 990-7171.
La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.
Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 529-3371
Télécopieur : 418 767-2309
Courriel : info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

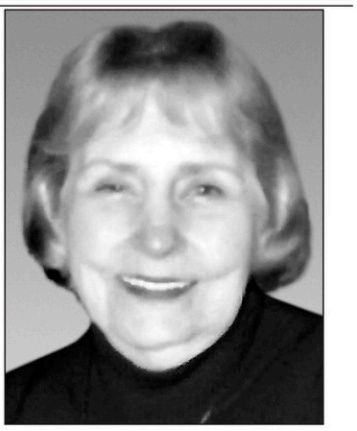


Odette Pharand Bergeron
1952 - 2018

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 mai 2018, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Odette Pharand, épouse de M. Paul-Henri Bergeron. Elle demeurait à Boischatel. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire
F.-X. BOUCHARD INC.
2258, av. Larue
Québec (arr. Beauport) G1C 4A3
le samedi 9 juin 2018, de 12h30 à 14h20. Une célébration suivra en la chapelle du salon à 14h30 et de là au cimetière La Nativité de Notre-Dame. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils Miguel (Karine Larochelle); ses petits-enfants: Justine, Philippe et Frédérique. Ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Ghislaine, Denyse (Raymond Aubin), Micheline, Michel, Yvon, Gérald (Jacques Boisvert), Jean-Guy (Laurianne Pilon), Lili et Sylvain; de la famille Bergeron: Michel, Luc (Line Noreau), Charles (Monique Morin) et Marie ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un remerciement au personnel du département hémato-oncologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec G1S 3G3, tél. 418 683-8666

Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Pour renseignements: 418 663-9838
Condoléances par télécopieur
418 660-1614
Courriel: info@fxbouchard.com
www.fxbouchard.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Réjeanne Picard Bisson
1926 - 2018

Au Centre d'hébergement Du Fargy, le 25 mai 2018, à l'âge de 92 ans et 2 mois, est décédée madame Réjeanne Picard, épouse de feu monsieur Paul-Emile Bisson. Elle était la fille de feu Blanche Lamothe et de feu Edgar Picard. Elle demeurait à Québec. La famille recevra vos condoléances au
COMPLEXE FUNÉRAIRE ALBERT ROCHETTE & FILS
350, route 138
St-Augustin-de-Desmaures
le samedi 9 juin 2018, à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin 2018, à 11h, en l'église St-Augustin, 325, route 138, St-Augustin-de-Desmaures et de là au cimetière paroissial.
Elle laisse dans le deuil, son fils, Michel Bisson (Denise Schram); ses petits-enfants: Patrick Bisson (Marie-Eve Hurens), Josette Bisson et Philippe Bisson; ses arrière-petits-enfants: Alexandre Bisson, Camille Bisson, Charlie Bélanger et Nathan Bisson; sa belle-soeur, Marcelle Blouin (feu Valmont Picard); son amour, Maurice Renaud ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Elle est allée rejoindre son fils, Pierre Bisson, l'ayant précédée il y a quelques années. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec (Qc) G1S 3G3. Des enveloppes seront disponibles à la maison funéraire.
Pour renseignements:

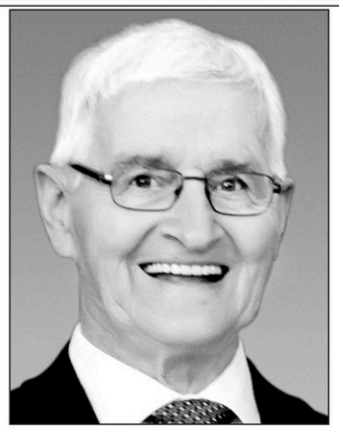
COMPLEXE FUNÉRAIRE ALBERT ROCHETTE & FILS
Téléphone: 418 878-2980
télécopieur: 418 878-5752
courriel: rochfils@globetrotter.net
Maison funéraire membre de la CTQ

L'enfant de quelqu'un

Dans un accident où la drogue était en cause est décédé l'adolescent de quelqu'un d'autre. Il laisse dans le deuil ses parents, qui ne sont pas vous, et ses frères et sœurs que vous ne connaissez pas. Les funérailles de cet enfant qui n'est pas le vôtre se tiendront quelque part dans un avenir rapproché. Il a perdu la vie trop jeune en raison d'une conduite sous influence de la drogue, et même si cela vous chagrine, vous êtes confiant que cela n'arrivera jamais à l'enfant que vous avez élevé.

C'est toujours l'enfant des autres, jusqu'à ce que ce soit le nôtre.

Pour en savoir plus, visitez CanadaSansDrogue.org



Fernand Blanchet
1935 - 2018

Le 29 mai 2018, à la Maison de soins Palliatifs du Littoral de Lévis, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Fernand Blanchet, époux de madame Gabrielle Fortin, fils de feu monsieur Louis Blanchet et de feu dame Alberta Nicole.
Il laisse dans le deuil ses enfants: Anne-Marie, Jean, Pascal (Alain Gauthier) et Jérôme (Réjean Livernois), ses petites-filles Laurie-Anne (Martin Samson) et Marjorie, et leur père Vincent Coulombe. Il était le frère de: feu Claude (Marie-Thérèse Guimont), Paul (Jeanne Nicole), Monseigneur Bertrand et Monique (André Coulombe), et le beau-frère de: feu Jeannette (feu Léo Boucher), feu Yvonne (feu Raymond Boulay), feu Rosario (feu Rose-Edith Carrier), feu Hector (Réjeanne Fournier), Germaine (feu Marcel Rouleau), feu Léonel (Suzanne Gaudreau), feu Camille (Angéline Lachance), Simonne (Gabriel Fournier), André (Réjeanne Coulombe), Evelyne (Jean-Paul Samson), Claire (feu Charles Kaczkowski), Monique (Marcel Bossé), Annette (feu Léonard Marois) et Luc (Marie-Andrée Bernier). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amis.
La famille recevra les condoléances à la

MAISON FUNÉRAIRE LAURENT NORMAND INC.,
115, rue St-Louis
Montmagny (Qc) G5V 1N2
le vendredi 8 juin 2018, de 14h à 17h et de 19h à 22h, et le samedi 9 juin 2018, jour des funérailles, à compter de 13h. Les funérailles auront lieu par la suite à 15h à l'église Saint-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.
La famille vous suggère de faire des dons à la Société canadienne ou à la Société québécoise du cancer de même qu'à la Maison de soins Palliatifs du Littoral de Lévis. Fernand y a reçu des soins extraordinaires. Vous pouvez également faire un don à la Fondation de la Maison d'Hélène afin que les gens de la région de Montmagny aient accès à de pareils soins.
La direction des funérailles a été confiée à la

La Maison Funéraire Laurent Normand

115 rue St-Louis
Montmagny (Québec) G5V 1N2
Pour renseignements: 418 248-0545, sans frais: 1 888 248-0545, messages de condoléances:
par télécopieur: 418 248-2621,
courriel: lnormand@globetrotter.net
ou via le site Web:
www.laurentnormand.ca
Entreprise familiale reconnue
Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec

Centraide
Nous tous, ici

Changeons des vies pour la vie. Donnons.

418 660-2100 | centraide-quebec.com



Germaine Bossé
1926 - 2018

Au Centre d'hébergement Rivière-du-Loup, le 21 mai 2018, est décédée à l'âge de 92 ans Mme Germaine Bossé, fille de feu Mme Antoinette Lévesque et de feu M. François-Xavier Bossé. Elle demeurait à Rivière-du-Loup, native de Saint-Germain de Kamouraska. Les membres de la famille recevront les condoléances à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DANIEL CARON
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
le samedi 9 juin 2018, de 14h à 16h. Une célébration de la parole aura lieu le même jour, à 16h, au salon de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Germain. Elle était la soeur de: feu Lucille (feu Émilien Lévesque), feu Marie-Paule, feu Marie-Marthe (feu Albert Laplante), feu Joseph (feu Lucille Moreau), feu Marcelle (feu Alfred Michaud), feu Lumina (feu Léon Thibault), Gertrude (feu André Paré), Marie-Éva, Carmelle (feu Laurent Lamothe), feu Louis-Georges, Georgette. Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DANIEL CARON
353, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Renseignements: 418 492-2222
Sans frais: 1-800-300-2951
Télécopieur: 418 492-7385
rf.caron@videotron.ca
groupefunerairecaron.com

CARON GROUPE FUNÉRAIRE



Jeannine Bouchard
1929 -2018

À l'Hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 1er juin 2018, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Jeannine Bouchard, épouse de feu monsieur Robert Trépanier, fille de feu madame Marie-Blanche Petit et de feu monsieur Armand Bouchard. Elle demeurait à Québec. La famille recevra vos condoléances au

MAUSOLÉE MARIE DE L'INCARNATION
1460, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec, QC G1N 3Y6
le samedi 23 juin 2018 à compter de 13h30. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 14h.
L'inhumation des cendres se fera au Cimetière St-Charles, Mausolée Marie-de-l'Incarnation.
Elle laisse dans le deuil ses fils Jean-François et Vincent (Nathalie), son petit-fils Mathieu (Cyntia et son fils Christopher) ; sa belle-soeur Colette (feu Guy) et son frère Roland (Monique); sa belle-soeur France (feu Lionel), son beau-frère Conrad et sa belle-soeur Simone (feu Charles-Henri); plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que leurs enfants et petits-enfants ; quelques ami(e)s, particulièrement Emmanuel et Lise.
Sa famille immédiate tient à remercier toute l'équipe de la Résidence Le St-Patrick à Québec, qui a si bien accompagné maman en fin de vie.
Comme on emporte pas de fleurs dans ce voyage, maman souhaitait plutôt que vos témoignages de sympathie puissent se traduire par un don en sa mémoire à La Maison Dauphine, 31, rue D'Auteuil, Québec, QC G1R 1R8 téléphone: 418 694-9616
Courriel : courrier@maisondauphine.org
Site web : www.maisondauphine.org.
Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Mary Catherine (McEniry) Brennan
1930 - 2018

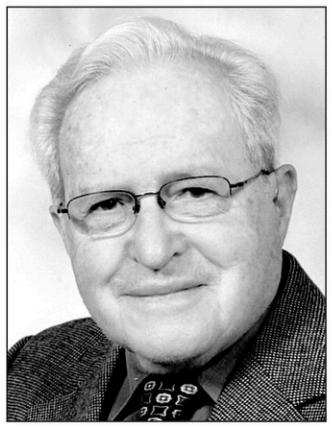
Paisiblement à Québec, le 1er juin 2018, à l'aube de son 88ième anniversaire, est décédée Mary Catherine (McEniry) Brennan, épouse bien-aimée de feu Ted Brennan, mère de Debbie Brennan, Robert Brennan, Joanne Brennan (Edouard Gosselin), David Brennan (Debbie Blevins) et grand-mère de Carolina (Charles Vining), Amy (Alexandre Proulx), Megean, Kiel, Nicholas et Max, et arrière-grand-mère de Kate. Mary rejoint ainsi son époux, son frère et ses parents.
Mary était une soeur dévouée auprès de son frère feu Peter McEniry (Pauline Drolet) et sa soeur Sheila McEniry (Bill Hallessey) et une tante bien-aimée de leurs enfants, Cathy, Frank, Donna Marie, Betty Lou, Jennifer, Mary Lynn et Christopher. Elle était une vraie dame dans tous les sens du mot. Sa famille, ses amis et tous ceux qu'elle a touchés au cours de sa vie se souviendront assurément de son grand coeur, son sens de l'humour et sa compassion.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

Le service funéraire sera célébré à la

MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8
le vendredi 8 juin 2018 à 15h. La famille recevra les condoléances à compter de 13h à la Maison Gomin.
Vos témoignages de sympathie peuvent être communiqués auprès de la maison Lépine Cloutier (www.lepinecloutier.com). Alternativement, au lieu de transmettre des fleurs un don auprès de la Société canadienne de l'Alzheimer sera grandement apprécié (www.alzheimer.ca/tribute).
Nous tenons également à remercier tout le personnel infirmier de Saint Brigid's Home qui lui a prodigué des soins avec compassion, respect et dignité.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 686-8811
Télécopieur: 418 686-8813
Courriel: infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés
ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.lepinecloutier.com



Charles-Antoine Brulotte
1925 - 2018

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 31 mai 2018, à l'âge de 92 ans et 6 mois, est décédé monsieur Charles-Antoine Brulotte, époux de madame Henriette Fournier, fils de feu dame Odila Gosselin et de feu monsieur Arthur Brulotte. Il demeurait à Lévis. La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY
154, rue du Mont-Marie, Lévis G6V 8X1
le samedi 9 juin 2018, de 10h à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin 2018 à 14h en l'église Saint-Joseph (Lauzon) (291, rue Saint-Joseph, Lévis G6V 1G1). L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Henriette Fournier, ses enfants: Hélène, Guy (Lise Poiré), Réjean (Céline Bergeron) et Sylvie (Mario Gingras); il était le frère de soeur Jeanne D'Arc, o.s.u., feu Louis-Albert (feu Rita Létourneau), Madeleine (feu Jean-Luc Carrier) et Adrienne (feu Benoit Carrier); de la famille Fournier, il était le beau-frère de: Suzanne (feu Paul-Henri Jacques), feu Monique (Conrad Fortin), Renée (Réal Bernier), Mariette, feu Jacques (feu Rollins Pelletier et feu Suzanne Pouliot), Claude (Pauline Pouliot), Michèle, Marthe (feu Roland Guay), Pierre (Lucille Ferland) et Claire (Louis Gosselin); il lasse aussi ses petits-enfants, une arrière-petite-fille ainsi que ses neveux et nièces.
Sincères remerciements à tout le personnel de 7e étage de l'Hôtel-Dieu de Lévis
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis/soins palliatifs, 143, rue Wolfe, Lévis, Québec, tél.: 418 835-7188
Courriel: info@fhdl.ca Site Web: www.fhdl.ca
Des formulaires seront disponibles au centre funéraire.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Rêves d'enfants

Nous créons des souvenirs.

1-800-267-9474 www.revesdenfants.ca



Compagnie du cimetière Saint-Charles

Nos sites de sépultures :

Cimetière Saint-Charles
Cimetière Notre-Dame-de-Belmont
Cimetière Saint-Louis-de-Courville
Cimetière Saints-Anges-Gardiens
Cimetière Saints-Anges-Gardiens (rang Le François)
Cimetière Saint-Grégoire de Montmorency
Cimetière Saint-Thomas-de-Villeneuve
Cimetière Sainte-Marguerite-Marie de Boischatel
Cimetière Notre-Dame-de-Foy
Columbarium Église St-Roch

Nous embellissons le monde de la commémoration

Un seul numéro
418 688-0566



Rita Claveau
1929 - 2018

Au Centre d'hébergement Saint-Joseph de Rivière-du-Loup, le 29 mai 2018, à l'âge de 89 ans et 4 mois, est décédée dame Rita Claveau, infirmière d'exception, très généreuse et dévouée. Elle était la fille de feu M. Jean-Baptiste Claveau et de feu dame Mercedes Emond. Elle demeurait à Rivière-du-Loup.

La famille recevra les condoléances au

FUNÉRARIUM
MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE
39, rue Delage, Rivière-du-Loup

le vendredi 8 juin 2018 de 19h à 21h30 et le samedi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin 2018 à 14h en l'église de Saint-François-Xavier et de là, au crématorium Marc-André Rioux ltée. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial ultérieurement.

Elle laisse dans le deuil: ses nièces Louise Claveau (Jean-Baptiste Côté), Francine Claveau (Jacques Du Sault) ainsi que tous les membres des familles Goulet, Côté, Claveau et Du Sault. Elle était la soeur de: feu Jean-Louis, feu Robert, feu Jeannette, feu Diane, feu Simone et feu André (Murielle Gagnon). La famille tient à remercier le personnel du 3e étage du Centre d'hébergement Saint-Joseph, pour les excellents soins prodigués à Mme Claveau. Un merci spécial à Marie-France Côté pour son dévouement durant les dernières années. Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à Opération Enfant Soleil, C.P. 8300, Québec, G1K 8Z5. Formulaires disponibles au funérarium.

Les services professionnels ont été confiés à la :

MAISON FUNÉRAIRE
MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE
169, LAFONTAINE, C.P. 934
RIVIÈRE-DU-LOUP, QC.
Tél.: 418 862-2668
Téléc.: 418 862-0939
Courriel: info@m-a-rioux.qc.ca
www: m-a-rioux.qc.ca
Entreprise funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise funéraire reconnue
Distinction de la C.T.Q.

leSoleil ABONNEZ-VOUS 418 686-3344



Hélène Dombrowski née Lapointe
1933 - 2018

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 25 mai 2018, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Hélène Lapointe, épouse de feu monsieur Fernand Dombrowski. Née à Québec, le 10 octobre 1933, elle était la fille de feu dame Marie-Anna Villeneuve et de feu monsieur Ligori Lapointe. Elle demeurait à Québec.

Les membres de la famille recevront les condoléances en présence du corps à

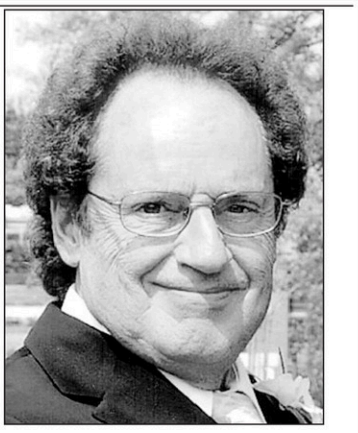
LA SEIGNEURIE
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, av. St-Clément, Québec
arr. Beauport G1E 1E8 (autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)

le samedi 9 juin 2018 de 9h à midi. Les funérailles seront célébrées ce samedi 9 juin 2018 à midi trente en l'église de Notre-Dame de l'Espérance, 2401, rue de l'Abbé Giguère (Chemin du Petit Village), Québec, Qc G1C 0H4. Les cendres seront déposées au Columbarium du cimetière St-Charles à une date ultérieure.

Madame Dombrowski laisse dans le deuil ses fils: Jean-François, Clément; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Claudia (Jacques Bédard), Gérard (Denise Drouin), Monique Villeneuve (feu Vincent), Gisèle Paradis (feu Bernard); de la famille Dombrowski: Noël, André (Louisette Castonguay) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Hélène était également la soeur de: Arthur, Claude (Thérèse Beaupré), Monique et la belle-soeur de: Roger Dombrowski (Thérèse Roberge), Gilles Dombrowski (Denise Fontaine), Éliane Dombrowski (Alain Bernier), Murielle Dombrowski (Rodrigue Gagnon), Lucille Dombrowski, tous décédés.

Les funérailles sont sous la direction de :

La Seigneurie
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
Le respect avant tout
2450, St-Clément, Québec
arr. Beauport, Québec G1E 1E8
Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé
Téléphone: 418 663-4735
Télécopieur: 418 663-2328
Site Web: www.cooperative-funeraire.com
Courriel: info@cooperative-funeraire.com



Claude Gagnon
1938 - 2018

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1er juin 2018, à l'âge de 79 ans et 6 mois, est décédé monsieur Claude Gagnon, époux de madame Suzanne Maltais, fils de feu madame Fernande Darveau et de feu monsieur Roland Gagnon. Il demeurait à Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Johanne (Shane Logan), François (France Noonan); ses petits-enfants: Justin, Matthew, Benjamin, Loïc et Julianne; sa soeur Rolande (feu Léonel Paquet); ses frères: feu Fernand (Hélène Shields), feu Robert (Jacqueline Pelletier), feu Armand (Lise Laroche); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Maltais: Thérèse (Luc Poulin), Andrée (feu Jean-Guy Noël), Diane (Yves De Varennes), Alex (France Laforce), Line (Jocelyn Lajeunesse) et Claude ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et amis.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

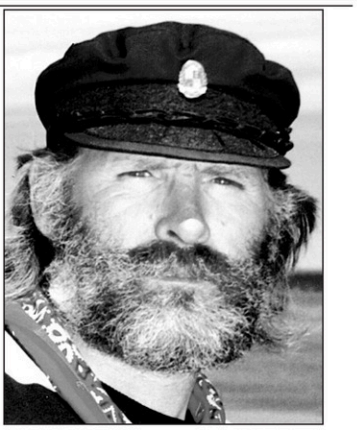
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE ST-CHARLES
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec G1N 3Y6

le samedi 9 juin 2018, de 18h à 21h, dimanche 10 juin 2018, de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11h. L'inhumation des cendres se fera au mausolée du cimetière St-Charles à une date ultérieure.

La famille remercie chaleureusement la docteure Anne Paquette ainsi que tout le personnel de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et CLSC La Source pour l'attention portée, la gentillesse et la qualité des soins prodigués à son égard. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau #214, Québec, Québec Téléphone: 418 683-8666, Site Web: www.cancer.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Donald Gauthier
1949 - 2018

Au CLSC de Saint-Marc-des-Carrières, le 4 juin 2018, à l'âge de 69 ans, est décédé Donald Gauthier, époux de Jacqueline Chénard, fils de feu Alexandre Gauthier et de feu Évangéline Hamelin. Il demeurait à Deschambault.

La famille recevra les condoléances en l'église de Deschambault, le samedi 9 juin à compter de 16h, suivi d'une liturgie de la Parole qui sera célébrée en présence des cendres à 17h. L'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Outre son épouse Jacqueline, monsieur Gauthier laisse dans le deuil sa fille Manon Chénard (Seydou Sagna); ses petits-enfants: Alex Piché (Elsa Dijoux) et Victor Labbé; ses frères et soeurs: Francine (Gérald Gingras), Christian (Marie-Lyne Pelletier), feu Alain et Diane; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Chénard: Françoise (feu Lucien Simard), Catherine (Louison Chantal), feu Henri (feu Janine Dunn), feu Gilberte (feu Narcisse Johansen), Aline (feu Albert Morin), feu Annette (feu Paul-Émile Gignac), Jean-Pierre (Louisette Douville), Denise (Henri Marcotte) et Yvette, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

La famille désire remercier l'équipe des cardiologues de l'Hôpital Laval ainsi que le docteur Jean Frenette pour leur professionnalisme et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, tél.: 418 261-4715, avenue des Replats, Québec (Québec) G2J 1B8. Des formulaires seront disponibles à l'église.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-NORD
Téléphone: 418 268-3575
Télécopieur: 418 268-3852
Courriel: info@cooprivenord.com
Site internet: www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec



Noëlla Girard (Maltais)
1919 - 2018

Au CHU-CHUL, le 26 mai 2018, à l'âge de 98 ans et 6 mois, est décédée madame Noëlla Girard, épouse de feu monsieur Rosaire Maltais, fille de feu madame Marie-Anne Tremblay et de feu monsieur Léopold Girard. Native de St-Irénée, elle demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8

le dimanche 10 juin 2018, de 14h à 15h45. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 16h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Irénée à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil sa fille Francine (Jean Bédard) et feu Jacqueline; ses petits-enfants: Nicolas (Julie Boisvert) et Pierre-Olivier (Natacha Lortie); ses arrière-petits-enfants: Léo, Lily et son arrière-petit-fils à venir Romain; ses frères et ses soeurs: Maurice (Laurence Dionne), Gisèle (Claude Lefebvre), feu Lucette (feu André Lavoie), feu Denise (feu Henri-Paul Dufour), feu Germaine (Henri Denis), feu Thérèse (feu Bertrand); ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Maltais; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du département de gériatrie du CHUL ainsi que celui de la résidence Le Logidor pour les bons soins prodigués. Un merci spécial est adressé au Dr. Benoît Dubuc pour son humanisme et son soutien.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel-Sarrazin. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Gaétane Goulet née Bilodeau
1927 - 2018

Au CSSS Alphonse Desjardins/Hôtel-Dieu de Lévis, le 28 mai 2018, à l'âge de 90 ans, est décédée, madame Gaétane Bilodeau, fille de feu monsieur Léonard Bilodeau et feu madame Berthe Dion et l'épouse de feu monsieur Wellie Goulet. Elle demeurait à Honfleur, Bellechasse.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église d'Honfleur Bellechasse le **samedi 9 juin 2018 pour le service religieux qui sera célébré à 14h** et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Angélique (feu Léandre Fortier), feu Dora (Léo Pigeon), feu Raymond (Rollande Prévost), Guy (Ghyslaine Paré), feu Martin (Colette Couture) et Marguerite (feu Maxime Renaud); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Goulet, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis au 143, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3Z1 ou en ligne www.fhdl.ca téléphone (418) 835-7188. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE
ÉDOUARD TRAHAN & FILS INC
Pour renseignements:
418 887-3000, 418 835-5329
télécopieur 418 887-5030.
Pour l'envoi de messages de sympathie par Internet.
www.residencetrahanetfils.com





René Grenier
2018

René, «tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis» - Khalil Gibran

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 mai 2018, est décédé monsieur René Grenier, époux de dame Yolande Gagnon et fils de feu monsieur Joseph Grenier et de feu dame Marie-Anne Matte. Il demeurait à Québec.

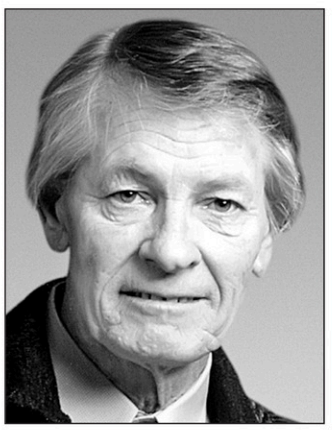
LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera à la
MAISON GOMIN
SERVICES COMMÉMORATIFS
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8
le dimanche 10 juin 2018 de 13h à 15h. Une liturgie eucharistique suivra à 15h en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Yolande, son frère Roland (Madeleine Cloutier), sa soeur Louise, ses beaux-frères et belles-soeurs: Gertrude Cantin, André, Roger, Colette, Gabriel (Denise Simard) et Janot (Michel Hawey). Il est allé rejoindre ses frères et soeurs décédés: André, Cécile, Germaine, Marguerite, Henri, Françoise et Maurice. Sont aussi affectés par ce départ ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille tient à remercier le personnel du service des soins palliatifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués et l'attention apportée.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bur. 261, Québec (Qc), G2J 1B8, tél.: 418 682-6387.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 682-5225
Télécopieur: 418 682-6249
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoire de la personne décédée:
www.lepinecloutier.com



Lise Boutin Huard
1932 - 2018

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 29 mai 2018, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Lise Boutin, fille de feu Arthur Boutin et de feu Eva Grégoire et épouse de feu Dr Jacques Huard, demeurant à Lac-Mégantic.
La famille accueillera parents et amis en présence des cendres, au
COMPLEXE FUNÉRAIRE JACQUES & FILS
3800, rue du Québec-Central
Lac-Mégantic
le samedi 9 juin 2018 à compter de 8h30. Les funérailles auront lieu le samedi 9 juin 2018 à 10h30 en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Inhumation au cimetière Ste-Agnès de Lac-Mégantic.
Mme Lise Boutin laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Marie Poirier), Elisabeth (Maurice Pellerin), Anne (Pierre Chabot); ses petits-enfants: Hélène (Thiery Copin), François (Roxanne Fortier), Nicolas Pellerin (Valérie Simard), Joëlle Pellerin (Jean-Simon Adam), Eve Huard (Hubert Morin); ses arrière-petits-enfants: Léo Copin, Constance Copin, Samuel Pellerin et Mikaelle Adam. Elle laisse également les familles Boutin et Huard ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la Fondation du CSSSG Lac-Mégantic (CHSLD Lac-Mégantic), 3569, rue Laval, Lac-Mégantic, G6B 1A5.
Direction des funérailles:
COMPLEXE FUNÉRAIRE JACQUES & FILS INC
3800, rue du Québec-Central
Lac-Mégantic

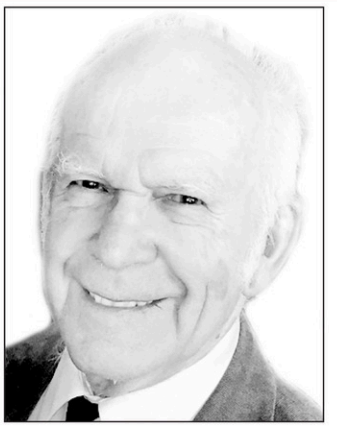


Roger Jean
1940 - 2018

À l'Hôpital de Montmagny, le 31 mai 2018, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Roger Jean, époux de madame Pierrette Fortin et fils de feu monsieur Henri Jean et de feu dame Augustine Caron. Il demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la
MAISON LAURENT NORMAND INC
115, rue St-Louis
Montmagny (Qc) G5V 1N2
le vendredi 8 juin 2018, jour des funérailles à compter de 12h. Le service religieux sera célébré par la suite à 15h30 en l'église St-Thomas de Montmagny.
Les cendres seront déposées ultérieurement au Mausolée de Montmagny.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse Pierrette, sa fille Marie Michèle, ses frères et soeurs: Marcelle (Denis Deschênes), feu Louis-Émile (Nicole Fournier (feu Gérald Landry)), Marie-Paule (Maurice Bissonnette), Conrad (Lisette Lamarre), Martin (Florence Fortin), Marguerite (feu Alain Guimont), Roméo (Françoise Gauthier), Claude, feu Maurice (Marcelle Moreau (Jean-Yves Gobeil)), François (Diane Blouin); ses beaux-frères et belles-soeurs: Suzanne (Robert Audet), Pierre (Pierrette Pelletier), Florence (Martin Jean), Françoise, Germain, Bernard, Jean-Yves (Andrée Masson), Line, feu Michelle, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et amis(es). La famille désire remercier le personnel du 3e étage de l'Hôpital de Montmagny pour les bons soins prodigués et leur soutien. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. Des formulaires seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à

La Maison Funéraire Laurent Normand

115, rue St-Louis
Montmagny (Québec) G5V 1N2
Pour renseignements : 418 248-0545, sans frais : 1 888 248-0545,
messages de condoléances :
par télécopieur : 418 248-2621,
courriel : lnormand@globetrotter.net ou via le site Web :
www.laurentnormand.ca
Entreprise familiale reconnue
Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec



Henri Jobin
1919 - 2018

Homme d'exception, son amour de la vie était exemplaire. Nous garderons de lui un souvenir impérissable.

Monsieur Henri Jobin est décédé à Québec le 21 mai 2018, à l'âge de 98 ans. Il était l'époux de feu madame Cécile Lacroix. Il laisse dans le deuil ses cinq enfants: Yvan (Mileva Mrakovic), Bruno (France Mercier), Josée (Serge Gingras), Claude (Jean-Marc Levasseur) et Rémi (Catherine Jean); ses cinq petits-enfants: Rachel (Marko), Tristan (Marie-Pier), Sarah (Dominick), Quentin (Claire) et Lucas (Hoa); ses cinq arrière-petits-enfants: Yann, Tamara, Lily-Rose, Christophe et Arya; sa soeur Janine Vadnais; ses neveux et nièces: Michèle et Raymonde Reny, Micheline et Marc Giroux, Marie et Jimmy Vadnais, ainsi que de nombreux et précieux amis.
La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8
le samedi 9 juin 2018, de 14h à 16h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 16h. La famille remercie de tout coeur le personnel dévoué du Domaine Saint-Dominique et des Jardins Saint-Sacrement.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Irma Johnston (née Paré)
1932 - 2018

À l'hôpital Jeffery Hale, le 15 mai 2018, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Irma Paré, épouse de feu Gordon Johnston. Elle était la fille de feu Gérard Paré et de feu Florence Martineau. Elle demeurait à Stoneham-Tewkesbury où elle fut pendant plus de 25 ans, secrétaire-trésorière de la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham et Tewkesbury.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
6450, boul. Henri-Bourassa
Québec QC G1H 3C1
le samedi 9 juin 2018 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11h en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 6450, boul. Henri-Bourassa, Québec et de là au cimetière paroissial de Stoneham. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Michael (Michèle Audet), Linda (Brian McLaughlin), Sandra, feu Daniel (1980) et Allen (Marc Castonguay); ses petits-enfants chéris: Marimiel, Anne-Fay, Krystal, Dayna, Franchesca, Émilien et leurs conjoint(e)s ainsi que son arrière-petit-fils adoré Adam, ses frères et soeurs: feu Égide (Louisette Plamondon), Claudette (feu André Gamache), feu Claude (Gisèle Roy), Ruth (feu Fernand Rivard), Yves (Louise Blouin) et Thérèse (feu Claude Boudreault); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Johnston: feu Malcom (feu Mary Kerr), feu Keneth (Vivian Rourke), feu Lloyd (feu Carol Ann McCune) et William (Jean Robinson); son filleul Denis Paré ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s avec qui elle a toujours partagé ses peines et ses joies .
La famille tient à remercier toute l'équipe des soins palliatifs de l'hôpital Jeffery Hale pour les soins exceptionnels offerts.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Amis de Jeffery Hale – Saint Brigid's Home, 1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2109, Québec, G1S 2M4, Tél.: 418 684-2260.
Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 529-3371
Télécopieur: 418 767-2309
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

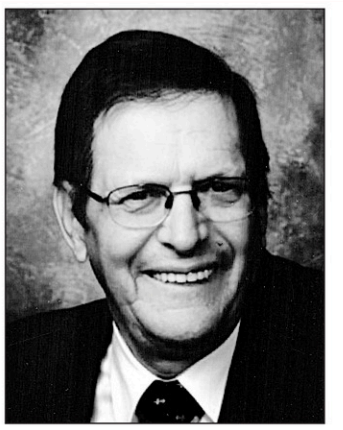


Mariette Brûlé Lagacé
1924 - 2018

Au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, entourée de l'amour des siens, le 24 mai 2018, est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Mariette Brûlé, épouse de feu M. Raymond Lagacé, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au

Rousseau Centre funéraire

3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heures d'accueil: le vendredi 8 juin de 19h à 22h et samedi, jour des funérailles, à partir de 9h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 9 juin à 11h au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Michel (Noëlla Lavoie), Luc (Diane Durand), Lucie (Luc Bettez), Hélène, Denis (Christiane Lemire); ses petits-enfants: Marie (Guillaume Borgia), France, Sophie (Simon Drouin), François (Karina Da Silva), Geneviève (Stéphane Labrie), Nathalie (Sébastien Lefebvre), Maxime, Érik, Gabrielle, Catherine (Louis Laurent Pellerin), Stéphanie et Élisabeth; ses arrière-petits-enfants: Xavier, Élodie, Élizabeth, Daphnée, Hugo, Pénélope, Philippe, Étienne, Léanne, Chloé et Alice; ses soeurs et belles-soeurs: Pauline, Denise (feu André Brossoit), Lise Vallée (feu Gérard), Hélène Beauséjour (feu André); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. L'ont précédée, sa soeur Françoise (feu Paul Abran), ses frères Robert, Gérard et André, son beau-frère Réal et ses belles-soeurs: Rita Boucher et Estelle Devito.
Mariette désire remercier sa famille qui l'a rendue si heureuse.
Merci également au personnel du Centre hospitalier régional pour les bons soins reçus.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) « Unité de soins palliatifs » (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, (Qc) G9A 1Y1) ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (137, Radisson Trois-Rivières, (Qc) G9A 2C5).
Renseignements: 819 374-6225
Sans Frais 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Normand Landry
1933 - 2018

À la Maison Michel-Sarrazin, le 29 mai 2018, à l'âge de 84 ans et 8 mois, est décédé tout doucement monsieur Normand Landry, époux de madame Isabelle Caux, fils de feu madame Rose-Anna Bélanger et de feu monsieur Henri Landry. Il demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8
le samedi 9 juin 2018, de 14h30 à 16h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 16h. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement.
Il laisse dans le deuil son épouse Isabelle, ses enfants Martin (Alex), Catherine (Éric), ses petits-enfants Félix (Sophie), Antoine (Maude), Louis, Marie Élise et Julianne, ainsi que son arrière-petite-fille Élisabeth; son frère Paul et sa soeur Aline; ses beaux-frères et belles-soeurs Jacqueline Guillemette (feu Régent Landry), Annette Campeau (feu Raymond Landry), Annette Bélanger (feu Albert Landry), Jeannine Arsenault (feu Bertrand Landry), Hélène Olivier (feu Réal Caux), Louise Hamel (feu Daniel Caux), Charles Wilson, Jean Norbert Caux; ainsi que ses nombreux ami(e)s et voisins. Des remerciements particuliers sont aussi exprimés à l'endroit du personnel soignant, notamment le Dr Robert Delage et le Dr Réjean Boucher. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel Sarrazin ou à La Fondation CHU de Québec, secteur Hématologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Robert Langlois

1948 - 2018

C'est avec un chagrin infini que nous vous annonçons le décès de monsieur Robert (Bob) Langlois, survenu le 23 mai 2018 à l'Hôtel-Dieu de Québec, alors entouré des siens. Il avait 69 ans. Il était l'époux de madame Renée Coulombe, le fils de feu madame Elysabeth Letang et de feu monsieur Edouard Langlois, ainsi que le beau-fils de feu madame Françoise Donaldson. L'a également précédé son frère Jacques. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances en présence des cendres à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE SAINT-CHARLES
1420, boulevard Wilfrid-Hamel,
Québec G1N 3Y6

le vendredi 8 juin 2018, de 17h à 21h, ainsi que le samedi 9 juin 2018, de 9h à 11h. Un hommage à la mémoire de Robert suivra à 11h, le samedi 9 juin, en la salle de recueillement du centre funéraire. Ses cendres seront déposées ultérieurement au Mausolée Catherine de Saint-Augustin du cimetière Saint-Charles.

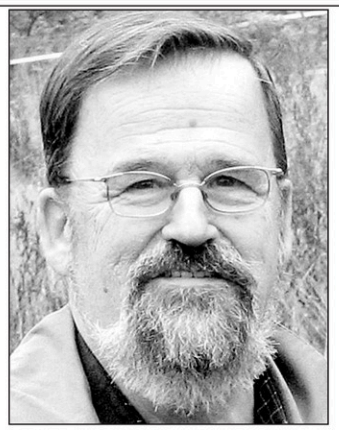
Outre sa conjointe bien-aimée et complice des 49 dernières années, il laisse dans le deuil ses quatre enfants qui étaient sa fierté: Michel (Catherine Bouchard), Simon (Madeleine Piuze), Valérie (Sébastien Fex) et Julie (Jonathan Gauvreau); ainsi que ses sept petits-enfants qu'il aurait tant aimé continuer de voir grandir: Raphael, Ariane, Rosalie, Arnaud, Sean, Justin et Chelsea. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs qu'il adorait: Micheline (Renald Dubé), Marguerite, Rita (Frederick Bourgeois), Louise, Johnny, Yves, Guy (Michèle Gendron), André, Daniel et Sylvie (Robert Dubuc); ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Coulombe: Rita (feu Quang-Kien Tran), Michel (Francine Bureau), Lucie (Marc Côté), Denis (Francine Villeneuve) et Louise (Marc Émond); plusieurs neveux et nièces; ainsi que ses oncles, tantes, cousins et cousines des familles Letang, Donaldson, Bélanger et Fiset; en plus de nombreux amis et anciens collègues de travail.

Bob a laissé une trace de bonté et de joie partout sur son passage. Sa générosité sans bornes, sa détermination, sa vigueur, son authenticité ainsi que son rapport au bonheur, sans oublier son humour caractéristique, continueront à marquer nos vies et à briller avec nous.

Nous tenons à remercier sincèrement le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leur dévouement et leurs bons soins, et tout spécialement les équipes des départements d'hématologie et des soins palliatifs.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don dirigé vers le département d'hématologie ou celui des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec, par l'entremise de la Fondation du CHU de Québec: 10, rue de l'Espinay, Québec, téléphone: 418 525-4385; courriel: fondation.chuq@chuq.qc.ca; site Web: www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Gérald Lavoie

1940 - 2018

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juin 2018, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Gérald Lavoie, époux de madame Lucille Gaudreault. Il était le fils de feu monsieur Paul-Émile Lavoie et de feu madame Antoinette Perreault. Il demeurait à Québec.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec G1H 3E5

le vendredi 8 juin 2018, de 19h à 21h. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin 2018 à 13h en l'église St-Thomas-de-Montmagny (140, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny G5V 1K6), où la famille recevra vos condoléances à partir de 12h. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de L'Islet-sur-Mer.

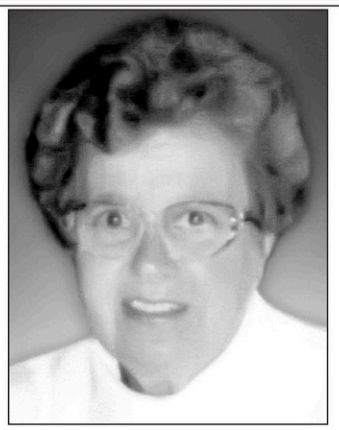
Outre son épouse, madame Lucille Gaudreault, il laisse dans le deuil ses enfants: Nathalie et Jean-Michel (Marie-Ève Duchaine). Il était le frère de: Yolande (Charles Morin), feu Colombe (Georges-Henri Beaumont), feu Marie-Stella (feu Vallier Boudreault), feu Raymonde (feu Jean-Paul Bernier), feu Sr Marie-Antoinette, Michèle (feu Jean-Marie Vanier), Reine-Marie (André Belley), feu Henriette (André Masson), Jean-Noël (Lison Deschênes), René (Micheline Richard), ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gaudreault: Céline (feu Paul Philibert), feu Angéline (feu Gaston Cloutier), feu Simon (Marie-Laure Gamache), feu Sarah, feu Yvon (Marguerite Gagnon), Émilienne, Monette (Georges Dubé). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amis(es), son ancienne équipe de la Fédération québécoise de la faune ainsi que ses nombreux collègues de bénévolat tant au niveau du guidisme et du scoutisme que de la promotion et du soutien de l'action bénévole dans sa communauté.

La famille tient à remercier les médecins et le personnel soignant en oncologie ainsi que l'équipe des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec pour leur soutien et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don dans le fonds spécifique de soins palliatifs de la Fondation du CHU de Québec (Hôtel-Dieu de Québec), 10, rue de l'Espinay, Québec, QC G1L 3L5, Tél.: 418 525-4385, www.fondationduchudequebec.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Le deuil : en parler pour mieux le vivre

1 888 LE DEUIL
1 888 533-3845
maison Monbourquette
maisonmonbourquette.com



Charlotte Leclerc

1928 - 2018

Au CHUL de Québec, le 29 mai 2018, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Charlotte Leclerc, épouse de feu monsieur Laval Noël. Elle demeurait à Donnacona.

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance à la

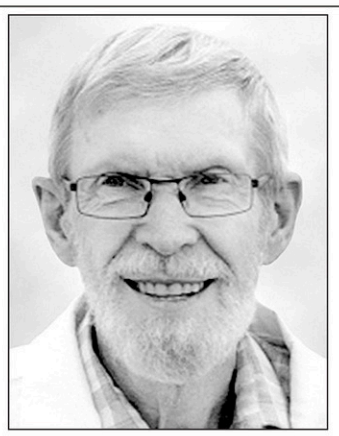
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE-NORD
112, de l'Église,
Donnacona

le samedi 9 juin à compter de 10h30, suivi d'une liturgie de la Parole qui sera célébrée en présence des cendres à 11h15. L'inhumation suivra au cimetière paroissial de Cap-Santé.

Madame Leclerc laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Eugène (Yvette Bertrand), Yves (Yolande Papillon), Guy (Céline Devost), Marcel (Paulette Hovington), Raynald (Céline Vincent) et Yvette (Jean-Claude Filteau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Elle est allée rejoindre son époux Laval et son fils Julien Picard, ainsi que ses frères et soeurs décédés: Annette (feu Victor Pelletier), Nicolas (feu Gemma Savard), Léo (feu Noëlla Alain), Rolland (feu Paulette Pépin), Jean-Marie (feu Jacqueline Bertrand), feu Isabelle (feu Jean-Paul Matte) et Carmelle.

La famille tient à remercier le personnel du 2e étage du CHUL pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3. Des formulaires de dons seront disponibles au salon.

Téléphone: 418 268-3575
Télécopieur: 418 268-3852
Courriel: info@cooprivenord.com
Site internet: www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec



Gérard Lord

1944 - 2018

La Pocatière

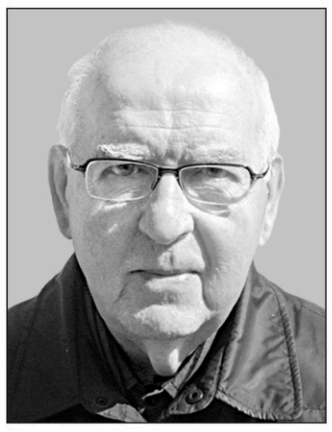
À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 31 mai 2018 est décédé à l'âge de 73 ans et 9 mois, monsieur Gérard Lord, époux de dame Jacquelyne Lynch. Il était le fils de feu Bruno Lord et de feu Simone Rivard. Il demeurait à Sainte-Anne-de-La-Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et ami(e)s pour recevoir les condoléances au

COMPLEXE FUNÉRAIRE MARIUS PELLETIER
409, 9e Rue, La Pocatière, QC G0R1Z0

le vendredi 8 juin de 14h à 16h et de 19h à 21h. Samedi, jour des funérailles, de 12h à 13h50. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin 2018 à 14h en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière et sera suivi de l'inhumation au cimetière de la Montagne. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Jacquelyne; ses enfants: Rémi (Kim Nhes), Kim (Phat Ha); ses petits-enfants: Rithy Lord-Nhes et Salina Nhes-Lord. Il était le frère et le beau-frère de: Laurette, Lucille (feu Maurice Gingras), Martin (Andrée Tardif), Yvon (Francine Dubé), Gilles (Clémence Leclerc), Guy (Denise Caron), Claude, André, Francis (Violaine Lévesque), Jean (Louise Langlois), Céline (Patrice Blackburn), Dominique (Lyne Dubé) et de la famille Lynch: Margo (feu Michael Burke), Madelyne (Miville Leblanc). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et ami(e)s. La famille remercie les membres du personnel soignant de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour leur écoute, leur compréhension et les excellents soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Conférence Saint-Vincent de Paul de La Pocatière. Des formulaires seront disponibles au salon. Direction funéraire:

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MARIUS PELLETIER INC
La Pocatière, St-Jean-Port-Joli et L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie: 1 418 856-3371
Sans frais: 1 866 856-3371
Télécopieur: 1 418 856-4674
Courriel: rfmpel@bellnet.ca
Site Web: www.mariuspelletier.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise funéraire reconnue
Distinction de la C.T.Q.

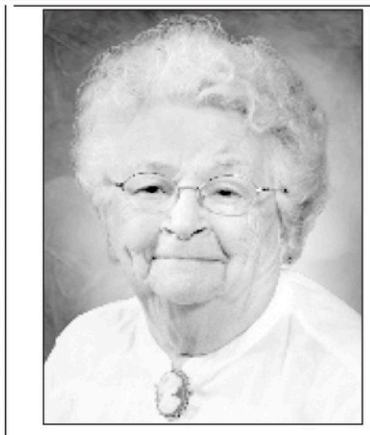


Frère Benoît Martel, capucin

1926 - 2018

À l'infirmerie provinciale des Capucins à Montréal est décédé, le 2 juin, frère Benoît Martel à l'âge de 91 ans. Né le 23 septembre 1926 à Québec, il entre au noviciat des Capucins en 1945 et fait profession solennelle en 1949. Ordonné prêtre en 1953, il enseigne la philosophie d'abord aux jeunes frères à Montréal (1954-1964), puis à Québec au Séminaire St-Augustin (1964-1984). Il travaille ensuite dans plusieurs paroisses du Lac-St-Jean. Ses funérailles seront célébrées le **lundi 11 juin à la chapelle de La Réparation (3650, boul. De La Rousselière, Montréal), à 11h**. **Une soirée de prière précédera les funérailles le dimanche 10 juin à 18h30, au même endroit.**

FONDATION CAECITAS
DEPUIS 20 ANS
FAITES UN DON
OU
DEVENEZ BÉNÉVOLE
AU CENTRE CAECITAS-LIONS
Aidez à voir autrement!
fondationcaecitas.org



Béatrice Ouellet

1923 - 2018

Au CHUQ Saint-François d'Assise, le 17 mai 2018, à l'âge de 95 ans, est décédée dame Béatrice Ouellet, épouse de feu monsieur Roger Longchamps. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
1500, boul. Wilfrid-Hamel
Québec QC G1N 3Y6

le samedi 9 juin 2018 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Louise (Simon Fournier), Marielle (Michäel Berger) et France; ses petits-enfants: Nicolas (Amal), Françis (Anne-Marie), François-Xavier (Marianne Renard), Lysandre (Benoit Couture), Ariane (Jean-Sébastien Charbonneau) et Alexandre; ses arrière-petits-enfants: Zacharie, Sophie, Gaëlle, Ulrich, Uriel, Ulysse, Alycia, Amelya. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bur. 261, Québec, G2J 1B8, téléphone: 418 682-6387.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 682-5225
Télécopieur: 418 682-6249
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le Registre à la mémoire de la personne décédée:
www.lepinecloutier.com

1.866.APPELLE
Centre de prévention du suicide de Québec



Madeleine Pedneault

1925 - 2018

À l'Hôpital général de Québec, le 1er juin 2018, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Madeleine Pedneault, épouse de feu monsieur Jules Lessard. Elle demeurait à Québec.

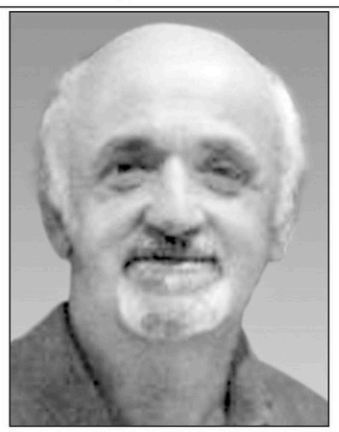
LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
1500, boul. Wilfrid-Hamel
Québec QC G1N 3Y6

le lundi 11 juin 2018 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Denise (André Arsenault), Pauline (Claude Boissinot), Raymonde, Monic (François Boutet), feu Michel, Francine et Marie; ses petits-enfants: Chantal et Jean-François, Joseph et Geneviève, Amélie, Alexandre ainsi que leur conjoint et conjointe; ses arrière-petits-enfants: Sara, Justin, Raphaëlle, Olivier, Béatrice et Kyana; son beau-frère et ses belles-soeurs: Charles Berthélémé (feu Corinne Lessard), Jeanine Chabot (feu Alexandre Lessard), Angéline Gobeil (feu Jean Lessard), Marthe Lessard (Georges Veilleux), Geneviève Lessard et Lucie Lessard (feu René Brodeur). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tous les intervenants ayant prodigué des soins à notre mère.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de votre choix.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 682-5225
Télécopieur: 418 682-6249
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.lepinecloutier.com



Alyre Potvin

1946 - 2018

À l'IUCPQ (Hôpital Laval), le 30 mai 2018, à l'âge de 71 ans, est décédé monsieur Alyre Potvin, époux de madame Paulette Reynaud et fils de feu monsieur Johnny Potvin et de feu madame Dalila Mailloux. Il demeurait à Fossambault-sur-le-Lac. Monsieur Potvin laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Catherine et Marianne; ses frères et sa soeur: Régis (Christiane Dion), Louis-Marie, Paul-Aimé et Liliane; ses belles-soeurs: Jeannine Tremblay et Bernadette Reynaud. Il est allé rejoindre ses autres frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s du Québec et de la France. La famille tient à remercier l'équipe d'infectiologie du CHUL et celle des soins palliatifs de l'hôpital Laval pour les bons soins prodigués et pour leur humanisme. Un merci particulier à son frère Régis pour sa précieuse présence. La famille recevra les condoléances à la

CC

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CLAUDE CHAREST LTÉE
Thanatologues diplômé(e)s
21, rue Jolicoeur
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2M2
Pour renseignements:
Téléphone: 418 875-4441
Télécopieur: 418 873-2818
Courriel:
info@residencefunerairecladecharest.com
Site Internet:
www.residencefunerairecladecharest.com

le vendredi 8 juin 2018 de 18h à 21h et le samedi, jour des funérailles de 13h à 14h45. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin 2018 à 15h en l'église de Sainte-Catherine (2, rue Jolicoeur, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Québec, G3N 2L7) et de là au cimetière paroissial. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du foie, 42B, rue Ste- Anne, deuxième étage, Ste-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 1L3 https://www.liver.ca/fr/ Les formulaires seront disponibles à la résidence funéraire.

Claude Charest et Roxanne Charest diplômé(e)s du Collège de Rosemont en thanatologie.



Gisèle St-Hilaire

1944 - 2018

Une femme d'une générosité incomparable et au très grand coeur vient de nous quitter.

À l'hôpital St-Sacrement, le 19 mai 2018, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Gisèle St-Hilaire, épouse de feu monsieur Michel Pelletier, fille de feu madame Gracia Morrissette et de feu monsieur Arthur St-Hilaire. Elle demeurait à Québec.
Un service religieux sera célébré, le **samedi 9 juin 2018 à 11h en l'église St-Sacrement (1330, chemin Sainte-Foy, Québec G1S 2N5) où la famille recevra les condoléances à compter de 9h30.** L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.
Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Gilles (Nicole Fontaine), Nicole (Gérard Therrien),Claude (Ginette Tremblay), Carole (feu Gustave Erseel) ;ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Pelletier: Carmelle (feu Ronald Pilotte), Joseph-Marie (Katheleen Duffy); ainsi que ses neveux et nièces: Johanne Therrien (Jimmy Lalancette) et leurs enfants Gabriel et Sabrina, Martine Therrien (Nancy Gaudreault), sa filleule Mélanie Therrien (Marc Picard) et ses enfants Daphné Lauzier et Fannie Lauzier, Julie St-Hilaire (Daniel Petit), Chantal St-Hilaire (France Boulianne), son filleul feu Jean-François St-Hilaire et ses enfants Marie-Soleil et Karolane, Carl Routier et ses fils Pablo et Félix, sa filleule Chantal Pilotte (Sébastien Martel) et leurs enfants Emile, Abigael et Béatrice, Christian Pelletier(Amy Pelletier) et leurs enfants Christian Joseph et Brandon Paul, Karen Pelletier, Estelle Ouellet et Guillaume Tremblay (Noémie Delisle) et leurs fils Léonard et Gustave, ses amis si précieux Diane Boivin et Michel Belleau et leur fils et filleul Phillipe Belleau (Charlotte Gousseau) et leur fils Alexandre et ses amis salvadoriens Ana Dilia Hernadez et Juan Francisco Gonzalez et leurs enfants Christina, Evelyne, Marylyn, sa filleule Ada Linda Gonzalez (Edison Carnizares) et Francisco ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis(es).
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Québec, Québec, tél.: 418 687-6084 courriel: fondation@michel-sarrazin.ca, Site Web: www.michel-sarrazin.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com



Monique St-Pierre (née St-Jean)

1932 - 2018

Au Centre d'hébergement Le Faubourg, le 30 mai 2018, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédée madame Monique St-Jean, épouse de feu monsieur Gilles St-Pierre, fille de feu madame Antoinette Cousineau et de feu monsieur Pierre-Paul St-Jean. Elle demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le samedi 9 juin 2018, de 9h à 11h. Une liturgie sera célébrée au salon à 11h. La mise en niche suivra au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Josée (Andrew Boston) et Louis (Hélène Lagacé); ses petits-enfants: Jérémi, Dominique et Stéphanie; son filleul, Gilles Winner; ses neveux et nièces: Pierre Winner, Michèle, Danielle et Claire Monette; ses cousines: Thérèse Guilbert et Luce Lauzon, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, av. Belvédère, bureau 305, Québec, Qc, tél.: 418 527-4294, courriel: info@societealzheimerdequebec.com Site Web: www.societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

L'ASSOCIATION PULMONAIRE Québec



Aurèle Tourville

1933 - 2018

À l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, le 23 mai 2018, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Aurèle Tourville, époux de dame Marie Simard. Il était le fils feu monsieur Raymond Tourville et de feu dame Marie-Rose Caron. Il demeurait à Sainte-Anne-de-Beaupré.
La famille vous accueillera pour un moment de recueillement le vendredi 8 juin 2018, de 19h à 21h, et le samedi 9 juin, de 9h30 à 11h, au salon funéraire du Musée de Sainte-Anne-de-Beaupré (Historial), 9803, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec, G0A 3C0. Une liturgie de la parole en présence d'un prêtre suivra à 11h. Les cendres seront déposées au columbarium du cimetière de Sainte-Anne-de-Beaupré sous la direction des

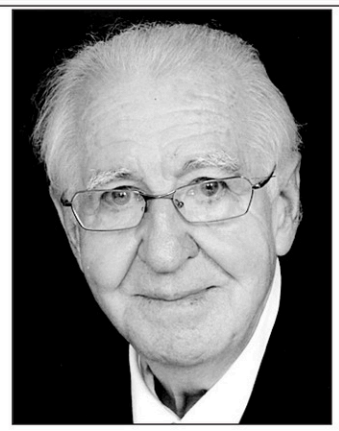
SERVICES COMMÉMORATIFS PIERRE DUPONT

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Marie, ses enfants, sa belle-fille et ses gendres: Guy (Sonia Routhier), Lucie (André Noël), Danie (Richard Boilard); ses petits-enfants: François Tourville (Nadia Houle), Jean-Simon Tourville-Noël (Sophie Sgobba), Pier-Olivier Noël (Claudie Gosselin), Anne-Marie et Geneviève Boilard; son arrière-petite-fille Victoria Sgobba Noël; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: feu Aurélien (feu Cécile Cauchon), feu Carmen (feu Alfred Burman), feu Roland (feu Claire Bovet), Dorothée (feu Gilles Piché), Yves (Lédine Boivin); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Simard: feu Madeleine (feu Léonard Ouimet), feu Jean-Pierre (Monique Labrecque), Euzèbe (Monique Tessier), Noëlla (feu Jules Lambert), Marthe (feu Raymond Rouleau), feu Albert (Diane Bouchard), Gisèle (Raymond Dupont) et Monique (Ronald Kelso). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille souhaite remercier sincèrement toute l'équipe du CLSC Orléans ainsi que le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré pour la grande qualité de soins prodigués. Elle remercie également son médecin traitant la docteure Caroline Kochuyt.
Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré, 11 000, rue des Montagnards, Beaupré, (Québec) G0A 1E0, www.jedonneenligne.org/fondationhsab/ et/ou à la Société Canadienne du Cancer Québec/Chaudière/Appalaches, 1040, Av. Belvédère, bureau 214, Sillery, (Québec) G1S 3G3, www.cancer.ca.

Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur au 418 827-1162
Pour renseignements: 418 827-2212
Courriel: pdupont@scpdupont.ca
Site internet: www.scpdupont.ca

dupont Services Commémoratifs Pierre Dupont inc.

RALLUMEZ DES VIES
lauberiviere.org
418 692-4248
LAUBERIVIERE FONDATION



Jean-Claude Tremblay

1927 - 2018

À l'hôpital Jeffery Hale, le 1er juin 2018, à l'âge de 91 ans et 4 mois, est décédé monsieur Jean-Claude Tremblay, époux de madame Jacqueline Drapeau, fils de feu madame Marie-Laure Gauthier et de feu monsieur Georges-Napoléon Tremblay. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DUBERGER - LES SAULES
2620, rue Darveau, Québec G1P 3V5

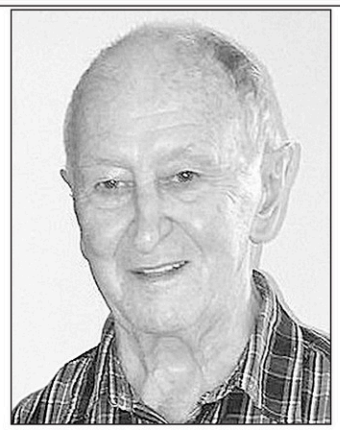
le samedi 9 juin 2018, de 10h à 12h45. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 13h.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Chantal (Jean-François Sauvage), Bernard (Karyne Tremblay), Jean-Sylvain (Karina Lapointe); ses petits-enfants: Michaël, Isaac et Emrick; sa belle-soeur Jeanne Paris (feu Noël Tremblay) et ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Drapeau ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il est allé rejoindre ses frères et ses soeurs qui l'ont précédé: Alice, Roméo, Noël et Marie-Paule.
La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence Le Manoir de la Rivière ainsi que le personnel du Jeffery Hale pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation *Les amis du Jeffery Hale.* Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Rêves d'enfants

Un moment magique, des souvenirs pour la vie.

1-800-267-9474
www.revesdenfants.ca



Lucien Tremblay
1932 - 2018

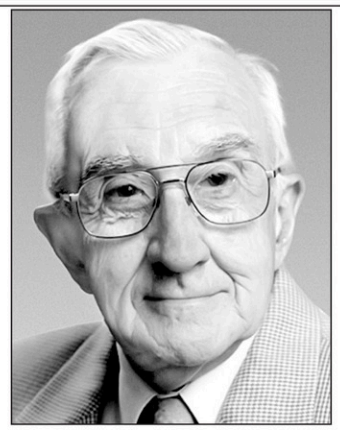
Au Centre d'hébergement d'Assise, le 8 mai 2018, à l'âge de 85 ans et 8 mois, est décédé paisiblement monsieur Lucien Tremblay, époux de madame Yolande Lallemand, fils de feu madame Cécile Cantin et de feu monsieur Alexandre Tremblay. Il demeurait à Québec.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Josée Leblanc), Claire (Denis Guay), Alain (Marcelle Langlois et ses enfants), Gilles (Josée Abran et ses enfants); ses petits-enfants: Jason, Eric, Joanie, Anne-Marie; ses arrière-petits-enfants: London et Jayce; ses frères et sa soeur: Roger (Pierrette Rémillard), Roland (Pâquerette Morisseau), Fernand (Claire Gauthier), Marcel (Louisette Dumas), André (Micheline Labbé), Lise (feu Eugène Bouchard); sa belle-soeur: Jeannette Miller (feu René Lallemand) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Il est allé rejoindre sa fille Lucie, son beau-frère Michel Gaulin, ses belles-soeurs: Céline Galarneau, Ginette Gaulin, Madeleine Lallemand (Robert Rochette); et son amie Micheline Pagé.
Par son implication à titre de bénévole au sein de plusieurs organismes particulièrement le parti libéral (40 ans) et Héma-Québec, il aura contribué au mieux-être de sa communauté pendant de nombreuses années.
La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec, G1H 3E5
le vendredi 8 juin 2018, de 12h à 17h et de 19h à 21h30. **Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin 2018 à 11h, en l'église Ste-Angèle-de-St-Malo (275, rue Marie de l'Incarnation, Québec, G1N 3G5) où la famille recevra les condoléances 2 heures avant la cérémonie, soit à compter de 9 heures.** L'inhumation se fera par la suite au cimetière St-Charles.
Un merci tout spécial au personnel et bénévoles du centre d'hébergement d'Assise particulièrement à l'équipe exceptionnelle du D-3000 pour les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Centre d'hébergement St-Jean-Eudes inc. 6000, 3e Avenue Ouest, Québec, QC, téléphone: 418 627-1124, site Web: www.chsje.qc.ca et ou à la Société Alzheimer de Québec 1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec, QC, téléphone: 418 527-4294, courriel: info@societealzheimerdequebec.com, site Web: www.societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Fondation des maladies de l'œil



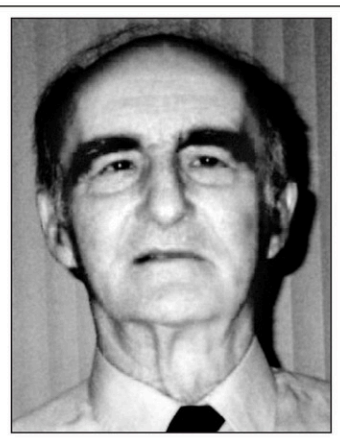
Roland Tremblay
1926 - 2018

Au Centre d'hébergement Saint-Augustin, le 1er juin 2018, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Roland Tremblay, époux de dame Pauline Chalifour. Il demeurait à Québec (arrondissement Beauport). La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

F.-X. BOUCHARD INC
2258, av. Larue
Québec (arr. Beauport) G1C 4A3
vendredi, jour des funérailles, de 9h à 10h. Le service religieux sera célébré le vendredi 8 juin 2018 à 10h30 en l'église de St-Louis de Courville, 2315 av. Royale, Québec et de là au cimetière St-Grégoire de Montmorency.
Il laisse dans le deuil outre son épouse ; ses frères, sa soeur et ses belles-soeurs: feu Armand (Jeannine Boudreault), Adrien (Hélène Simard), Cécile (feu Paul-Eugène Noël), Fernand (Yolande Fiset), Ferdinand; son beau-frère Richard (Pierrette Paré) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il est allé rejoindre Yvette (Lucien Therrien), Maurice (Eva Tremblay), Armand (Jeannine Roussel), Jannette (Anatole Fortier) et Raymond. La famille tient à remercier le personnel du 2e et du 3e étage du Centre d'hébergement St-Augustin pour les bons soins prodigués. Un merci spécial à sa filleule Lise qui l'a accompagné jusqu'à la fin. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre d'hébergement St-Augustin, 2135, rue de la Terrasse-Cadieux, Québec (Qc) G1C 1Z2. Par téléphone 418 667-3910.

Fx Bouchard
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Pour renseignements: 418 663-9838
Condoléances par télécopieur
418 660-1614
Courriel: info@fxbouchard.com
www.fxbouchard.com
Membre de la corporation des thanatologues du Québec

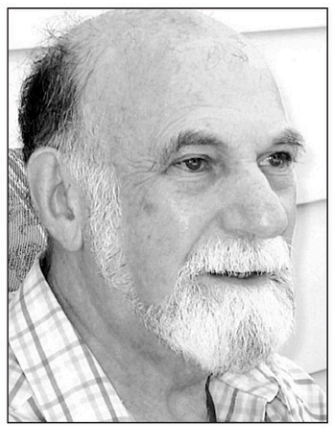


Paul-Henri Turgeon
1927 - 2018

Au CHU - Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 27 mai 2018, à l'âge de 90 ans et 9 mois, est décédé monsieur Paul-Henri Turgeon, époux de madame Micheline des Rivières, fils de feu madame Clara Rouleau et de feu monsieur Pierre Turgeon. Il demeurait à Québec.
Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. **Un service religieux sera célébré, le samedi 9 juin 2018, à 11h, en l'église Ste-Monique-les-Saules (2960, boul. Masson, Québec) où la famille recevra les condoléances à compter de 10h.**
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: Claude et Benoit (Kassandra Lunardi); ses frères et soeurs: Julien (Hélène Bilodeau), Marie-Paule, feu Huguette, Robert (feu Marie-Claire Deblois), Raymonde, Denise, Pierrette (Laurent Fournier), feu Jean-Marc (Thérèse Jean), Jeanne (feu Jacques Lantier) feu Marguerite (feu Hector Giguère); sa belle-soeur Louise des Rivières (Marcel Blanchard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Remerciements



Philippe Doiron

Vous avez été nombreux, parents et ami(e)s, à nous témoigner votre sympathie, votre réconfort et votre amour à l'occasion du décès de Philippe, survenu le 28 avril 2018. Nous tenons à vous remercier très chaleureusement, que ce soit pour votre présence au salon, votre assistance aux funérailles, vos appels, vos courriels ou vos cartes ainsi que pour tous vos dons et offrandes de messes. À tous un cordial merci.
Lucille, Karine et Élaine



Jeannine Simard
1934 - 2018

Il y a déjà 2 mois, tu nous quittais pour un lieu où la maladie n'existe pas. Chère Jeannine, ton courage est peut-être le plus précieux héritage que tu nous as laissé. Suite à ton décès, survenu le 7 avril 2018, je désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui m'ont témoigné leur sympathie.
Son fils Stéphane Houde

leucan

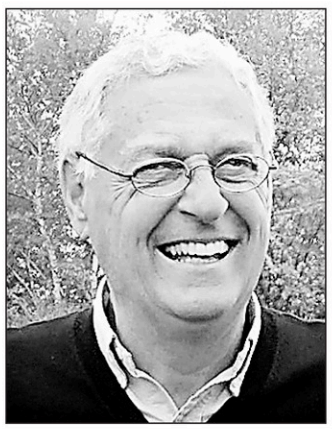
Anniversaires de décès



Henriette Giroux

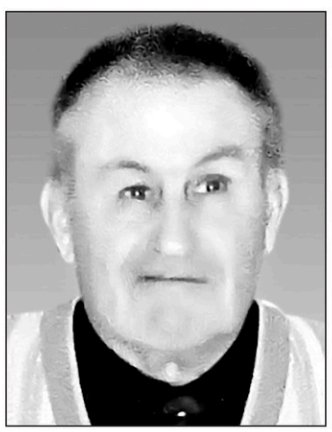
Un an que tu nous as quittés et tu demeures toujours aussi présente dans nos coeurs.
Nous t'aimons,
ton fils Serge et tes petits-enfants
Audrey et Mathieu.

Une messe anniversaire en ton souvenir sera célébrée, le samedi 9 juin 2018 à 16h en l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, 158, rue Bertrand à Québec.



Pierre Morel, architecte

En ce troisième anniversaire du décès de Pierre Morel, nous souhaitons que ce jour soit l'occasion, pour tous ceux et celles qui l'ont connu, de se remémorer les bons moments qu'ils ont vécus avec lui.
Lyne et Mathieu



Lucien Roy

Le temps passe, mais il n'effacera jamais le souvenir du beau temps passé à tes côtés. Tu continues à vivre dans mon coeur.

Le dimanche 10 juin 2018 à 10h30 en l'église de Saint-Raphaël de Bellechasse sera célébrée une messe anniversaire en ta mémoire. Merci aux parents et ami(e)s qui, par leur présence ou en pensée, s'uniront à la famille pour cette célébration.
Ton épouse Antoinette

Le football en deuil de Bruce Coulter

MONTRÉAL — Bruce Coulter, ancien joueur des Alouettes de Montréal et grande figure du football universitaire, est décédé mardi à l'âge de 90 ans.

«Les Alouettes viennent de perdre un membre de la grande famille», a déclaré Patrick Boivin président et chef de la direction, dans un communiqué publié mercredi. «Monsieur Coulter a marqué non seulement notre organisation, en aidant celle-ci à connaître du succès tôt dans son existence, mais également le football universitaire au Québec et au Canada. Il aura eu un impact significatif dans la vie de toute une génération de jeunes hommes, autant sur le terrain qu'en dehors de celui-ci, ce qui se veut sans doute son plus grand legs.»

Les Alouettes observeront un moment de silence avant son match préparatoire contre les Tiger-Cats de Hamilton, samedi, pour rendre hommage à Coulter, qui a brillé pendant dix saisons en tant que demi défensif et quart substitut avec les Alouettes. Il a amorcé sa carrière professionnelle en 1948 et a remporté la Coupe Grey la saison suivante, soit la première de l'histoire de la concession montréalaise.

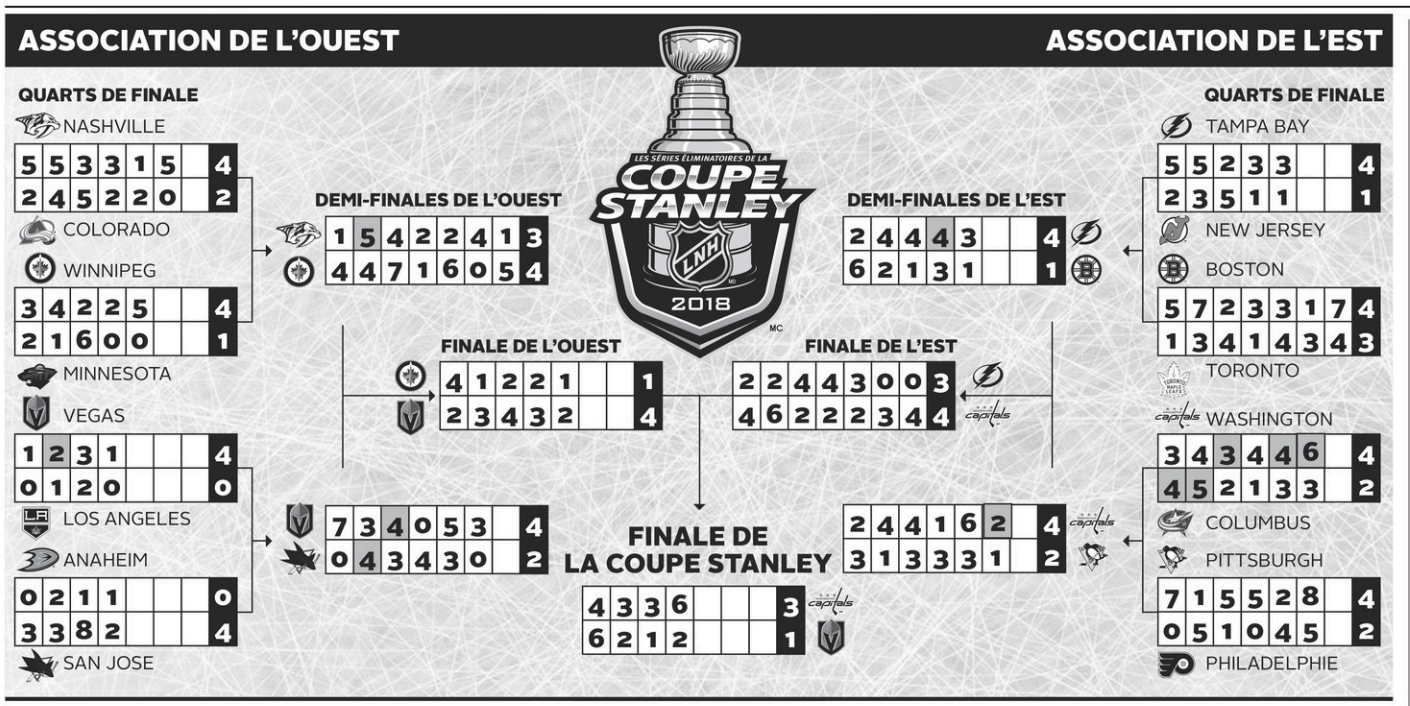
29 SAISONS AVEC BISHOP'S

Le Torontois d'origine s'est aussi illustré sur la scène universitaire. En 1958, il s'est d'abord joint au personnel d'entraîneurs des Redmen de l'Université McGill, qu'il a mené au titre national en 1960. Embauché par les Gaiters de Bishop's en 1962, il est demeuré en poste pendant 29 saisons.

Au moment de céder sa place en 1987, il était l'entraîneur avec le plus de victoires (137) dans l'histoire du football universitaire canadien. Les Gaiters ont d'ailleurs renommé leur terrain le Coulter Field en 1991.

Michael Goldbloom, principal de l'Université Bishop's, n'a pas tari d'éloges envers M. Coulter. «Plusieurs personnes ont comparé Bruce à Jean Béliveau, et il s'agit d'une comparaison appropriée. C'était un homme d'une dignité et d'une intégrité exceptionnelles. Tous les gens qui l'ont côtoyé au fil des ans, des étudiants athlètes, des collègues ou des amis, se sont sentis privilégiés de le connaître.»

Il a été intronisé au Temple de la renommée du football canadien dans la catégorie des bâtisseurs en 1997. **LA PRESSE CANADIENNE ET LA TRIBUNE**



LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALE DE LA COUPE STANLEY

(QUATRE DE SEPT)

Vegas vs. Washington
Lundi 28 mai
Washington 4 Vegas 6
Mercredi 30 mai
Washington 3 Vegas 2
Samedi 2 juin
Vegas 1 Washington 3
Lundi 4 juin
Vegas 2 Washington 6
Jeudi 7 juin
Washington à Vegas, 20h.
Dimanche 10 juin
x-Vegas à Washington, 20h.
Mercredi 13 juin
x-Washington Vegas, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 juin.

	B	A	Pts
Kuznetsov, Was	12	19	31
Ovechkin, Was	14	12	26
Backstrom, Was	5	17	22
Guentzel, Pit	10	11	21
Crosby, Pit	9	12	21
Oshie, Was	8	13	21
Wheeler, Win	3	18	21
Scheifele, Win	14	6	20
Marchessault, Vegas	8	12	20
Pastrnak, Bos	6	14	20
Smith, Vegas	4	16	20
Carlson, Was	5	14	19
Kucherov, TB	7	10	17
Eller, Was	6	11	17
Marchand, Bos	4	13	17
Stamkos, TB	7	9	16
Point, TB	7	9	16
Forsberg, Nas	7	9	16
Bergeron, Bos	6	10	16
Byfuglien, Win	5	11	16
Karlsson, Vegas	7	8	15
Stastny, Win	6	9	15
Wilson, Was	5	9	14
Johansen, Nas	5	9	14
Palat, TB	6	6	12
Laine, Win	5	7	12
Couture, SJ	4	8	12
Krug, Bos	3	9	12
Neal, Vegas	6	5	11
Hornqvist, Pit	5	6	11
Letang, Pit	3	8	11
Hedman, TB	1	10	11
Connor, Win	3	7	10
Krejci, Bos	3	7	10
Tuch, Vegas	6	3	9
Hertl, SJ	6	3	9
Arvidsson, Nas	5	4	9
Couturier, Phi	5	4	9
Subban, Nas	4	5	9
Haula, Vegas	3	6	9
Theodore, Vegas	3	6	9

BASKETBALL

FINALE DE LA NBA

(QUATRE DE SEPT)

Golden State (2) vs. Cleveland (4)
Jeudi 31 mai
Cleveland 114 G. State 124 (P)
Dimanche 3 juin
Cleveland 103 Golden State 122
(Golden State mène la série 2-0)
Mercredi 6 juin
Golden State à Cleveland, 21h.
Vendredi 8 juin
Golden State à Cleveland, 21h.
Lundi 11 juin
x-Cleveland à Golden State, 21h.
Jeudi 14 juin
x-Golden State à Cleveland, 21h.
Dimanche 17 juin
x-Cleveland à G. State, 20h.

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

FINALE — COUPE CALDER

(QUATRE DE SEPT)

Texas c. Toronto
Samedi 2 juin
Texas 5 Toronto 6
Dimanche 3 juin
Texas 2 Toronto 1
Mardi 5 juin
Toronto 2 Texas 1
(Toronto mène la série 2-1)
Jeudi 7 juin
Toronto au Texas, 20h.
Samedi 9 juin
Toronto au Texas, 20h.
Mardi 12 juin
x-Texas à Toronto, 19h.
Jeudi 14 juin
x-Texas à Toronto, 19h.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	14	9	3	2	30	18	29
New York City	14	8	3	3	29	19	27
Columbus	15	7	3	5	21	13	26
New York	12	7	4	1	27	14	22
N.-Angleterre	14	6	4	4	24	20	22
Orlando	13	6	6	1	22	23	19
Philadelphie	14	5	6	3	16	19	18
Chicago	14	5	7	2	20	25	17
Montréal	14	4	10	0	15	29	12
FC Toronto	12	3	7	2	17	23	11
D.C. United	10	2	5	3	14	18	9

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	14	8	2	4	28	14	28
FC Dallas	13	7	1	5	22	14	26
Salt Lake	14	7	6	1	19	26	22
Los Angeles FC	13	6	4	3	25	21	21
Portland	12	6	3	3	20	18	21
FC Vancouver	15	5	5	5	21	28	20
Houston	13	5	5	3	27	21	18
Los Angeles Gal.	14	5	7	2	19	23	17
Minnesota	14	5	8	1	17	26	16
San Jose	13	2	8	3	19	25	9
FC Seattle	11	2	7	2	7	14	8
Colorado	12	2	8	2	14	22	8

Dimanche 3 juin
Minnesota 1 Kansas City 4
Vendredi 8 juin
FC Toronto à Philadelphie, 20h.
Samedi 9 juin
Atlanta à New York City, 12h30.
New York à Columbus, 17h.
Orlando au FC Vancouver, 19h.
Montréal au FC Dallas, 20h.
N.-Angleterre à Chicago, 20h30.
Colorado à Houston, 21h.
D.C. United au FC Seattle, 22h.
SLake à LAngeles Gal., 22h30.
Kansas City à Portland, 22h30.
Los Angeles FC à San Jose, 22h30.

TENNIS

ROLAND GARROS

À PARIS, FRANCE
MESSIEURS
Simple - Quart de finale
Rafael Nadal (1), Espagne, c. Diego Schwartzman (11), Argentine, 4-6, 5-3 (suspendu).
Marin Cilic (3), Croatie, c. Juan Martin Del Potro (5), Argentine, 6-6 (suspendu).

DAMES
Simple - Quart de finale
Garbine Muguruza (3), Espagne, bat Maria Sharapova (28), Russie, 6-2, 6-1.
Simona Halep (1), Roumanie, bat Angelique Kerber (12), Allemagne, 6-7 (2-7), 6-3, 6-2.

CIRCUIT DE LA WTA

	BOURSIERS
1. C. Wozniacki	3 508 771$
2. Simona Halep	2 758 056$
3. Petra Kvitova	2 381 643$
4. Elina Svitolina	2 122 509$
5. Naomi Osaka	1 662 835$
6. Sloane Stephens	1 608 643$
7. Angelique Kerber	1 476 793$
8. Daria Kasatkina	1 418 446$
9. Karolina Pliskova	1 335 559$
10. J. Ostapenko	1 136 486$
11. Kiki Bertens	1 134 716$
12. Elise Mertens	1 038 828$
13. Caroline Garcia	897 218$
14. Garbine Muguruza	861 376$
15. K. Mladenovic	809 560$
16. Elena Vesnina	799 095$
17. C. Suarez Navarro	769 725$
18. Ashleigh Barty	738 647$
19. Timea Babos	736 825$
20. E. Makarova	736 176$
21. Barbora Strycova	709 194$
22. Su-Wei Hsieh	663 215$
23. Venus Williams	613 893$
24. Anett Kontaveit	570 987$
25. Maria Sharapova	516 947$
26. Danielle Collins	516 721$
27. Madison Keys	516 001$
28. Coco Vandeweghe	487 988$
29. Julia Goerges	486 568$
30. Petra Martic	469 690$

CIRCUIT DE L'ATP

	BOURSIERS
1. Roger Federer	4 336 500$
2. Rafael Nadal	3 412 970$
3. Alexander Zverev	3 331 923$
4. J. Martin Del Potro	2 383 940$
5. Marin Cilic	2 196 156$
6. John Isner	1 958 218$
7. Dominic Thiem	1 585 604$
8. Hyeon Chung	1 214 335$
9. P. Carreno Busta	1 181 848$
10. Grigor Dimitrov	1 175 793$
11. Kyle Edmund	1 143 192$
12. Kevin Anderson	1 136 132$
13. R. Bautista Agut	1 024 045$
14. D. Schwartzman	980 130$
15. Kei Nishikori	891 513$
16. Fabio Fognini	815 762$
17. Borna Coric	807 839$
18. David Goffin	791 067$
19. Milos Raonic	**728 791$**
20. Denis Shapovalov	**727 633$**
21. Bob Bryan	717 176$
21. Mike Bryan	717 176$
23. Lucas Pouille	711 742$
24. Fernando Verdasco	680 323$
25. Novak Djokovic	669 358$
26. Stefanos Tsitsipas	660 557$
27. Karen Khachanov	657 893$
28. Feliciano Lopez	626 505$

BASEBALL

LBJEQ

Section Financière Sun Life	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	6	4	,600	—	G-1	6-4
Saguenay	6	4	,600	—	P-1	6-4
Trois-Rivières	6	8	,429	2	G-1	4-6
Charlesbourg	5	10	,333	3½	P-1	3-7

Section La Cage Brasserie sportive	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Saint-Eustache	8	3	,727	—	G-2	8-2
Gatineau	4	2	,667	1½	G-2	4-2
Laval	7	5	,583	1½	P-2	5-5
Montréal	5	6	,455	3	G-1	5-5
Repentigny	2	8	,200	5½	G-1	2-8

Section Vertdure	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Longueuil	9	3	,750	—	G-5	8-2
LaSalle	6	4	,600	2	P-1	6-4
Granby	4	7	,364	4½	P-5	4-6
Coaticook	2	9	,182	6½	P-3	2-8

Section Baseball Québec	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-18U	11	7	,611	—	G-2	6-4
ABC-16U	6	7	,462	2½	P-2	4-6

Lundi 4 juin
LaSalle à Longueuil, remis
Mardi 5 juin
Charlesbourg 4 Québec 1
Laval 10 Montréal 12
Trois-Rivières à Repentigny, remis
Longueuil Granby remis
Mercredi 6 juin
Québec 3 Saguenay 2
Charlesbourg 2 Trois-Rivières 8
Gatineau 3 LaSalle 2
Jeudi 7 juin
LaSalle c. ABC-16U, 19h30.
Saguenay à Québec, 19h30.
Repentigny à Montréal, 19h30.
Vendredi 8 juin
Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h30.
LaSalle à Granby, 20h.
Samedi 9 juin
ABC-16U à Charlesbourg, 16h. (2)
Laval à Granby, 16h. (2)
Saint-Eustache à Longueuil, 17h.

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS

	G	P	Moy.	Diff.	Pp	Pc
St-Jean	5	0	,1000	-	46	14
Coaticook	5	1	,833	½	28	25
Acton Vale	5	1	,833	½	55	18
Sherbrooke	4	1	,800	1	41	33
Victoriaville	3	4	,429	3	24	52
Montréal	2	3	,400	3	21	28
Thetford Mines	1	3	,250	3½	20	21
Shawinigan	1	4	,200	4	24	37
St-Jérôme	0	6	,000	5½	12	35

Mardi 5 juin
Acton Vale 14 St-Jérôme 3
Mercredi 6 juin
St-Jérôme à Montréal, 20h
Jeudi 8 juin
Thetford Mines à Acton Vale, 20h
Victoriaville à Coaticook, 20h
Vendredi 9 juin
St-Jean à Coaticook, 14h
Montréal à Shawinigan, 19h
St-Jean à Sherbrooke, 19h
Samedi 10 juin
St-Jérôme à Victoriaville, 13h
Sherbrooke à Acton Vale, 13h30
Coaticook à Shawinigan, 14h
Sherbrooke à St-Jean, 19h
Dimanche 12 juin
Ottawa à St-Jean, 20h
Shawinigan à St-Jérôme, 20h

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	12	6	,667	—
Québec	12	7	,632	½
Trois-Rivières	9	9	,500	3
Rockland	9	10	,474	3½
New Jersey	6	11	,353	5½
Ottawa	6	11	,353	5½

Mercredi 6 juin
Trois-Rivières 2 Rockland 10
Sussex County 6 New Jersey 4
Québec 7 Ottawa 5
Québec 1 Ottawa 4
Jeudi 7 juin
New Jersey à Sussex County, 10h35.
Trois-Rivières à Rockland, 18h30.
Québec à Ottawa, 19h05.
New Jersey à Sussex County, 19h05.
Vendredi 8 juin
Rockland à New Jersey, 19h05.
Salina Stockade à Ottawa, 19h05.
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Samedi 9 juin
Rockland à New Jersey, 18h05.
Salina à Ottawa, 19h05.
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Dimanche 10 juin
Québec à Trois-Rivières, 13h05.
Salina Stockade à Ottawa, 13h30.
Rockland à New Jersey, 14h05.
Mardi 12 juin
Sussex County à Rockland, 10h30.
Sussex County à Rockland, 13h.
Ottawa à Québec, 19h05.
Salina Stockade à Trois-Rivières, 19h05.

MIDGET AAA

D1

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Levis	15	3	,833	—	P-1	7-3
Rive-Sud D1	13	7	,650	3	G-1	7-3
Lac St-Louis	11	7	,611	4	G-3	8-2
LLL D1	9	4	,692	3½	G-1	6-4
Mauricie	6	11	,353	8½	P-1	3-7
Estrie	5	11	,313	9	P-2	4-6

D2

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	13	6	,700	—	G-3	6-4
LLL D2	8	7	,563	3	P-2	6-4
Gatineau	7	9	,438	4½	P-1	5-5
Riviere du Loup	5	4	,600	3	G-2	5-4
Charlesbourg	5	8	,429	5	G-1	2-7
Saguenay	4	8	,333	5½	P-1	4-6
Rive-Sud D2	1	17	,056	11½	P-13	0-10
Équipe Canada F.	0	0	,000	3½	-	0-0

Dimanche 3 juin
Saguenay 5 LLL D2 15
Rive-Sud D2 à Charlesbourg, remis
Mardi 5 juin
Mauricie à Levis, remis
Gatineau à LLL D1, remis
Mercredi 6 juin
LLL D2 4 Montréal 5
LLL D2 5 Montréal 11
Rive-Sud D2 10 Lac St-Louis 11
Jeudi 7 juin
Charlesbourg à Saguenay, 13h.
Charlesbourg à Saguenay, 16h.
Vendredi 8 juin
Rive-Sud D2 à Gatineau, 13h. (2)
Samedi 9 juin
Mauricie à Lac St-Louis, 12h. (2)
Rive-Sud D1 à Levis, 12h. (2)
R.-du-Loup à LLL D2, 14h. (2)
Montréal à Saguenay, 14h. (2)

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	43	19	,694	—	—	7-3	G-4	22-8	21-11
New York	40	18	,690	1	—	8-2	G-2	22-9	18-9
Tampa Bay	28	32	,467	14	8	4-6	P-6	11-13	17-19
Toronto	26	35	,426	16½	10½	2-8	P-2	12-19	14-16
Baltimore	19	41	,317	23	17	3-7	G-2	10-18	9-23

SECTION CENTRALE	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	32	28	,533	—	—	7-3	G-2	20-11	12-17
Detroit	29	34	,460	4½	8½	5-5	P-2	20-14	9-20
Minnesota	26	31	,456	4½	8½	5-5	P-1	15-14	11-17
Kansas City	21	40	,344	11½	15½	4-6	P-3	10-21	11-19
Chicago	19	39	,328	12	16	4-6	G-1	10-19	9-20

SECTION OUEST	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Seattle	38	22	,633	—	—	8-2	G-5	20-12	18-10
Houston	37	25	,597	2	—	3-7	P-3	18-14	19-11
Los Angeles	34	28	,548	5	3	5-5	G-3	16-18	18-10
Oakland	31	30	,508	7½	5½	5-5	P-1	15-15	16-15
Texas	26	37	,413	13½	11½	5-5	G-1	12-19	14-18

Lundi 4 juin
N.Y. Yankees 7 Detroit 4
N.Y. Yankees 2 Detroit 4
Kansas City 6 L.A. Angels 9
Mardi 5 juin
Chi. White Sox 2 Minnesota 4
N.Y. Yankees 7 Toronto 2
Detroit 0 Boston 6
Chi. White Sox 6 Minnesota 3
Oakland 4 Texas 7
Seattle 7 Houston 1
Kansas City 0 L.A. Angels 1
Interligue
Milwaukee 2 Cleveland 3
Mercredi 6 juin
N.Y. Yankees 3 Toronto 0 (13)
Detroit 1 Boston 7
Oakland au Texas, 20h05.
Chi. White Sox au Minnesota, 20h10.
Seattle à Houston, 20h10.
Kansas City à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Milwaukee 1 Cleveland 3
Jeudi 7 juin
Chi. White Sox au Minnesota, 13h10.
Baltimore à Toronto, 19h07.
Detroit à Boston, 19h10.
Seattle à Tampa Bay, 19h10.
Houston au Texas, 20h05.
Kansas City à Oakland, 22h05.
Vendredi 8 juin
Baltimore à Toronto, 19h07.
Chi. White Sox à Boston, 19h10.
Seattle à Tampa Bay, 19h10.
Cleveland à Detroit, 19h10.
Houston au Texas, 20h05.
L.A. Angels au Minnesota, 20h10.
Kansas City à Oakland, 22h05.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Washington	35	25	,583	—	—	7-3	G-2	14-14	21-11
Atlanta	36	26	,581	—	—	5-5	P-1	16-12	20-14
Philadelphie	32	26	,552	2	1½	4-6	G-1	19-9	13-17
New York	27	32	,458	7½	7	2-8	P-6	12-19	15-13
Miami	21	39	,350	14	13½	2-8	G-1	10-18	11-21

SECTION CENTRALE	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	37	25	,597	—	—	5-5	P-3	18-11	19-14
Chicago	33	24	,579	1½	—	7-3	P-1	15-12	18-12
St. Louis	32	26	,552	3	1½	6-4	P-1	18-13	14-13
Pittsburgh	31	30	,508	5½	4	3-7	G-1	18-14	13-16
Cincinnati	21	41	,339	16	14½	3-7	P-4	9-21	12-20

SECTION OUEST	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	32	29	,525	—	—	6-4	P-1	19-13	13-16
Colorado	32	29	,525	—	3	5-5	G-2	11-16	21-13
San Fran.	31	31	,500	1½	4½	6-4	G-1	19-11	12-20
Los Angeles	30	31	,492	2	5	7-3	P-1	14-17	16-14
San Diego	29	35	,453	4½	7½	7-3	G-1	18-21	11-14

Lundi 4 juin
Atlanta 4 San Diego 11
Arizona 3 San Francisco 10
Mardi 5 juin
L.A. Dodgers 5 Pittsburgh 0
Colorado 9 Cincinnati 6
Philadelphie 6 Chi. Cubs 1
Miami 7 St. Louis 4
Atlanta 14 San Diego 1
Arizona 3 San Francisco 2
Interligue
Tampa Bay 2 Washington 4
Baltimore 2 N.Y. Mets 1
Mercredi 6 juin
Atlanta 1 San Diego 3
Arizona 4 San Francisco 5 (10)
L.A. Dodgers 9 Pittsburgh 11
Colorado 6 Cincinnati 3
Philadelphie à Chi. Cubs, 20h05.
Miami à St. Louis, 20h15.
Tampa Bay 2 Washington 11
Baltimore 1 N.Y. Mets 0
Jeudi 7 juin
L.A. Dodgers à Pittsburgh, 12h35.
Colorado à Cincinnati, 12h35.
Miami à St. Louis, 13h15.
Philadelphie à Chi. Cubs, 14h20.
Vendredi 8 juin
Pittsburgh à Chi. Cubs, 14h20.
San Francisco à Washington, 19h05.
Milwaukee à Philadelphie,19h05.
St. Louis à Cincinnati, 19h10.
San Diego à Miami, 19h10.
Arizona au Colorado, 20h40.
Atlanta à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
N.Y. Yankees à N.Y. Mets, 19h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	48	184	52	66	,359
Castellanos Det.	59	242	31	81	,335
Altuve Hou.	62	254	34	84	,331
Segura Sea	57	242	44	80	,331
Simmons L.A.A.	59	215	32	71	,330
Brantley Cle.	49	203	33	66	,325
Machado Bal.	59	232	32	75	,323
Martínez Bos.	58	226	40	72	,319
Trout L.A.A.	62	219	52	69	,315
Rosario Minn.	57	228	37	71	,311

Points produits — Martínez, Bos., 52; Machado, Bal., 49; Davis, Oak, 44; Haniger, Sea, 43; Ramírez, Cle., 43; Benintendi, Bos., 43; Lowrie, Oak, 42; Judge, N.Y.Y., 41.
Circuits — Martínez, Bos., 20; Ramírez, Cle., 19; Trout, L.A.A., 19; Machado, Bal., 18; Betts, Bos., 17; Gallo, Tex, 17; Encarnación, Cle., 16; Judge, N.Y.Y., 16; Davis, Oak, 15.
Victoires — Kluber, Cle., 9; Severino, N.Y.Y., 9; Porcello, Bos., 8; Carrasco, Cle., 7; Happ, Tor., 7; Tanaka, N.Y.Y., 7; McCullers, Hou., 7; Morton, Hou., 7; Verlander, Hou., 7; Snell, T.B., 7.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 116; Sale, Bos., 110.
V. protégées — Diaz, Sea, 21;

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Kemp L.A.D.	58	186	26	66	,355
Gennett Cin.	59	225	32	78	,347
Freeman Atl.	61	237	39	80	,338
Markakis Atl.	61	247	39	81	,328
Arenado Col.	55	208	39	68	,327
Dickerson Pit.	55	215	30	70	,326
Crawford S.F.	59	213	26	69	,324
Herrera Phi.	57	216	26	67	,310
Votto Cin.	60	220	30	68	,309
Almora Jr. Cubs	52	169	33	52	,308

Points produits — Báez, Cubs, 46; Gennett, Cin., 44; Suárez, Cin., 44; Freeman, Atl., 43; Markakis, Atl., 42; Story, Col., 41; Harper, Wash., 40; Rizzo, Cubs, 40; Kemp, L.A.D., 39.
Circuits — Harper, Wash., 18; Villanueva, S.D., 15; Albies, Atl., 14; Shaw, Mil., 14; Báez, Cubs, 14; Adams, Wash., 13; Gennett, Cin., 12; Blackmon, Col., 12; Arenado, Col., 12.
Victoires — Scherzer, Wash., 10; Newcomb, Atl., 7; Stratton, S.F., 7; Wacha, Stl., 7; Nola, Phi., 7; Freeland, Col., 6; Mikolas, Stl., 6; Corbin, Ari., 6; González, Wash., 6; Quintana, Cubs, 6.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 133; Corbin, Ari., 105.
V. protégées — Davis, Col., 19.



La vélocité des lancers du releveur de 21 ans Jordan Hicks, des Cardinals de St. Louis, fait écarquiller les yeux des spectateurs et... des frappeurs adverses. — PHOTO AP, GENE J. PUSKAR

Plus fort, plus fort, plus fort

Jordan Hicks fait «exploser» les radars avec ses balles rapides

WILL GRAVES
Associated Press

Jordan Hicks ne peut expliquer d'où lui vient la vélocité de ses lancers. Et pour être honnête, la sensationnelle recrue des Cardinals de St. Louis préfère ne pas trop y penser.

Le releveur de 21 ans s'installe au monticule et fait le vide avant d'amorcer son élan, qu'il pourrait exécuter même s'il se trouvait à l'intérieur d'une cabine téléphonique. Rien d'exagéré. Que des balles de feu, qui laissent croire que la vitesse enregistrée au radar est une erreur : 101, 102, 103, 104, 105.

C'est le genre de vélocité qui crée des ondes de choc chez les spectateurs et dans l'abri adverse. C'est aussi le genre de vélocité qui a permis à Hicks de passer par-dessus les niveaux AA et AAA, directement jusqu'aux majeures cette année.

Même Hicks, qui semble destiné à remplacer Aroldis Chapman — le spécialiste de fin de match des Yankees de New York — à titre d'artilleur le plus puissant du baseball majeur, ne peut s'empêcher de jeter un bref coup d'œil vers le tableau indicateur après l'un de ses lancers.

«J'aime ça parce que je sais que j'y ai mis beaucoup d'effort», a précisé Hicks. «C'est quoi le résultat final?»

En général, ce sont des retraits. Grâce à une balle rapide qui surpasse régulièrement les 100 milles à l'heure, Hicks affiche un dossier de 2-1 et une moyenne de points mérités de 2,40 en 27 matchs avec les Cardinals cette saison. Surtout, il a apporté un peu de stabilité à un enclos des releveurs erratique.

TALENT À POLIR

Il reste que Hicks est encore en mode apprentissage. En 30 manches, il a accordé autant de buts sur balles qu'il a inscrit de retraits sur des prises (18). Toutefois, le gérant Mike Matheny se montre encouragé par le fait qu'il essaie de maîtriser l'art de lancer plutôt que d'essayer de propulser la balle toujours plus fort.

Bien qu'il comprenne pourquoi tant d'attention est accordée aux exploits de Hicks — comme ce match contre Philadelphie, le 20 mai, où cinq lancers consécutifs contre Odubel Herrera ont atteint une vitesse d'au moins 103 m/h —, Matheny est satisfait de l'attitude de son jeune lanceur.

Trois jours après sa démonstration de puissance contre Herrera, Hicks a inscrit deux retraits au bâton en une manche de travail face aux Royals de Kansas City. «J'avais peur qu'il tente d'enregistrer une vitesse de 112 m/h, mais il a plutôt connu sa meilleure sortie de la saison. Il ne se retenait pas, mais c'était sous contrôle et dans la zone des prises», a expliqué Matheny.

«Ce sont les choses dont nous avons besoin», a renchéri le gérant des Cardinals. «Il peut lancer aussi fort qu'il le veut, mais la maîtrise de ses lancers importe, et il doit avoir un plan et non pas seulement tenter d'épater la galerie.»

En fait, Hicks accomplit un peu les deux, comme le prouve son travail contre Josh Harrison. Le deuxième-but des Pirates de Pittsburgh aime s'installer solidement dans le rectangle des frappeurs, une philosophie qui a contribué à ce qu'il soit atteint par 23 tirs.

CRÉER L'INSÉCURITÉ

Le 26 mai, son coéquipier Jordy Mercer l'a averti que la balle rapide de Hicks se dirige vers les frappeurs droitiers, ce qui n'a pas empêché de Harrison d'adopter la même approche. À son premier lancer, Hicks a laissé filer une balle rapide de 101 m/h qui est passée à quelques centimètres de l'auriculaire gauche de Harrison, celui qu'il s'est fracturé lorsqu'il a été atteint par Jose Urena, des Marlins de Miami, à la mi-avril. Par la suite, on a senti le frappeur des Pirates un peu moins à l'aise.

«Je peux vous dire que ça vient vite!» a admis Harrison. «Lors du premier lancer — et vous pouvez aller voir la reprise —, j'ai ramené mes mains vers moi et j'ai dit "Oooooh!"»

Hicks a été invité au camp de Cardinals ce printemps pour la première fois, mais son séjour a été bref alors qu'il avait de la difficulté à se présenter à l'heure aux réunions. Rappelé vers la fin du camp, il a effectué un départ de dernière minute lors d'un match préparatoire contre une formation presque complète des Nationals de Washington, le 25 mars. Il n'a concédé qu'un seul coup sûr.

Ce fut le genre de performance qui n'a pas laissé le choix aux Cardinals. L'arsenal de lancers de Hicks était tellement bon qu'il devenait insensé de le retourner dans les ligues mineures. «Si je n'avais pas bien fait ce jour-là, je ne serais pas ici.»

Peut-il lancer plus fort encore? Peut-être. C'est ce qui rend la situation amusante.

Hicks n'aurait jamais cru que ses lancers dépasseraient la barre des 100 m/h. Parfois aujourd'hui, ce plateau représente son seuil.

«J'essaie seulement de faire travailler mes jambes et lancer fort, a-t-il expliqué. «Fort, fort.»

EN BREF

BASEBALL

Édouard Julien parmi les étoiles de la NCAA

Édouard Julien, un joueur de baseball de 19 ans de Québec, a été nommé au sein de l'équipe d'étoiles des recrues de la NCAA (All America), mercredi. À sa première saison à l'Université Auburn, il épate avec sa moyenne offensive de ,284, agrémentée de 17 circuits et 68 points produits. Il n'est qu'à un point produit de battre le record d'équipe pour le plus de points produits en une saison, détenu par Frank Thomas, l'ancien frappeur de puissance des White Sox de Chicago. Aucun joueur des Tigers n'avait frappé autant de circuits que lui depuis les 20 dernières saisons. Julien domine tous les joueurs collégiaux de première année aux États-Unis pour le nombre de coureurs poussés au marbre. Pas moins de quatre joueurs d'Auburn ont été nommés dans cette équipe d'étoiles des recrues. L'Université Auburn affronte l'Université de la Floride, en fin de semaine, en finale super régionale donnant accès au tournoi à la ronde des séries mondiales collégiales. **CARL TARDIF**

NFL

Le *coach* des Eagles voulait aller à la Maison-Blanche

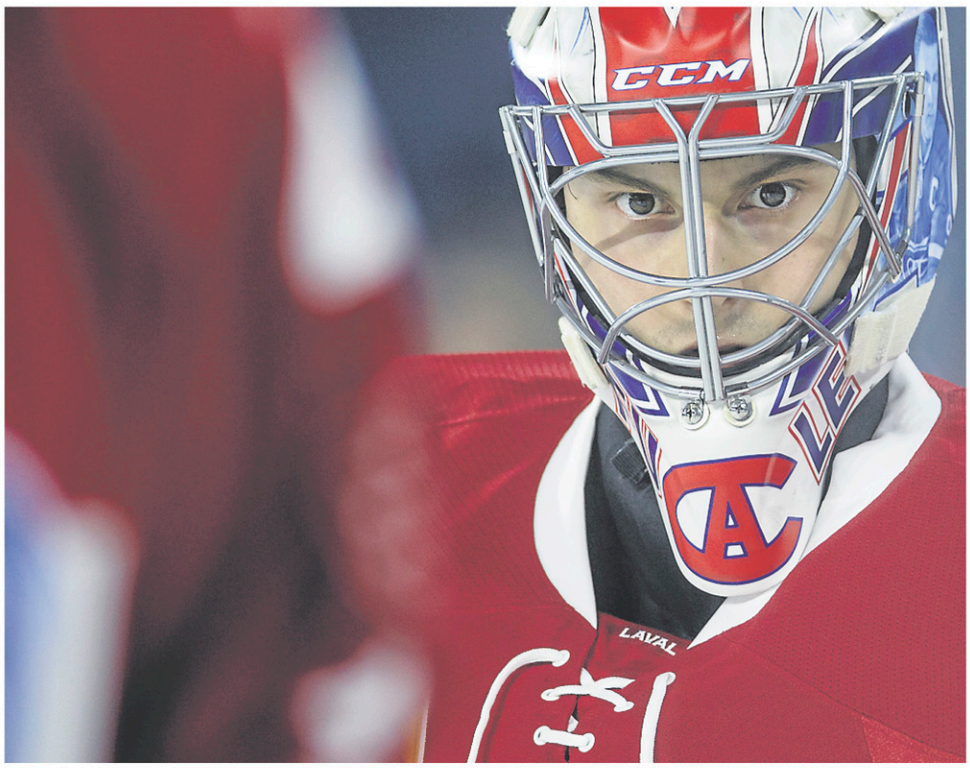
L'entraîneur-chef Doug Pederson tenait à aller à la Maison-Blanche dans la foulée du triomphe des Eagles de Philadelphie au Super Bowl, mais n'a pas voulu en dire plus au sujet de la visite annulée par le président Donald Trump, toujours aussi remonté contre les gestes de protestations lors de l'hymne national pendant la saison 2017. Pederson a parlé aux journalistes pendant environ huit minutes mercredi avant de diriger un entraînement et a maintes fois répété qu'il ne voulait pas discuter de l'annulation de cette visite. Il a simplement dit que l'équipe était unie et comptait passer à autre chose. **AP**

NFL

Shazier veut rejouer



Ryan Shazier (photo) veut reprendre sa carrière après une grave blessure qui l'a laissé paralysé pendant plusieurs mois. «Mon rêve est de revenir et de jouer à nouveau au football», a indiqué le secondeur des Steelers de Pittsburgh, mercredi. «Je travaille comme un fou jour après jour, c'est l'objectif qui est dans mon esprit chaque fois que je m'entraîne, j'essaie de rester positif chaque jour, je fais tout mon possible.» Le joueur de 25 ans s'est blessé en décembre à la suite d'un choc casque contre casque avec Josh Malone (Cincinnati) et a dû subir plusieurs interventions chirurgicales à la colonne vertébrale. Alors que les médecins ne lui laissaient guère d'espoir, Shazier marche de nouveau en s'appuyant sur une canne. Interrogé sur ses chances, le secondeur n'a pas voulu donner de détails, affirmant simplement que les médecins lui ont dit de continuer à travailler fort en réhabilitation. «Je ne suis pas médecin. Je prends les choses une journée à la fois. Plus loin j'irai en réhabilitation, plus je pourrai obtenir des réponses précises.» Les Steelers lui verseront 8 millions $ sur les 8,7 millions $ prévus à son contrat cette saison. **D'APRÈS AP ET AFP**



La signature récente des gardiens Antti Niemi par le Canadien et Étienne Marcoux par le Rocket signifie probablement que Zachary Fucale, choix de deuxième ronde du Tricolore en 2013, devra se chercher un emploi dans une autre organisation.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La fin pour Fucale avec le Canadien?

Bientôt joueur autonome, le jeune gardien n'a pas reçu d'offre de contrat

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTRÉAL — Est-ce qu'il y a encore une place dans l'organisation du Canadien pour Zachary Fucale? Pour l'heure, tout indique que la réponse à cette question est non.

Deuxième choix du Canadien au repêchage de 2013 (36e au total), Fucale est toujours sans contrat en vue de la prochaine saison. Et rien n'indique que cette situation va changer au cours des prochains jours.

Allain Roy, l'agent du gardien de 23 ans, a confirmé n'avoir eu aucune discussion avec le directeur général Marc Bergevin à propos d'un nouveau contrat pour son client. «Il n'y a pas eu d'offre et il n'y a pas eu de discussion. On attend encore pour voir si le Canadien va lui soumettre une offre qualificative ou pas. Il est sûr que récemment, le Canadien a pris des décisions avec ses gardiens, et que tout cela affecte Zachary. On attend des réponses là-dessus.»

À ce chapitre, le Canadien a récemment confirmé de nouvelles ententes avec le vétéran Antti Niemi (un an) et avec un gardien de 24 ans, Étienne Marcoux, qui a accepté un contrat d'un an à deux volets avec le Rocket de Laval.

En plus de Charlie Lindgren, qui a aussi entre les mains un nouveau contrat de trois saisons à un volet, cela commence à compliquer les choses pour Fucale, qui se trouve pour le moment dans l'incertitude.

«Si on commence à analyser les chiffres et à regarder un peu le nombre de places qui sont disponibles, on réalise que, oui, ça se complique», a admis Roy. «Mais Zachary est un véritable professionnel, qui a déjà repris l'entraînement à Montréal en vue de la prochaine saison. Il se tient prêt et il va jouer pour une équipe au mois d'octobre, peu importe la couleur du chandail ou le logo qui est à l'avant.»

MENEUR POUR LES VICTOIRES À LAVAL

Selon les modalités de la convention collective, le Canadien a jusqu'au 25 juin pour soumettre une offre qualificative à l'ancien gardien des Remparts de Québec. Si l'équipe choisit de ne pas le faire, Fucale deviendrait alors joueur autonome sans compensation.

Le gardien québécois n'a pas réussi à jouer un match avec le Canadien au cours des trois dernières saisons. La saison dernière, il a disputé 18 matchs avec le Rocket à Laval, en plus de participer à 11 matchs dans l'ECHL, à Brampton. Des trois gardiens qui ont pris part à la saison de misère du Rocket, c'est lui qui a récolté le plus grand nombre de victoires, soit 10.

«Si on regarde ce que Zachary a fait la saison dernière, sa fiche de victoires et de défaites, on comprend qu'il a eu une bonne saison», a ajouté Roy. «Il a été le meilleur de l'équipe au chapitre de la fiche victoires-défaites. Mais c'est maintenant au Canadien de décider.»

Les gardiens sous contrat dans l'organisation du CH

Carey Price
(8 ans, 10,5 millions en moyenne par saison)

Antti Niemi
(1 an, 950 000 $ par saison)

Charlie Lindgren
(3 ans, 750 000 $ en moyenne par saison)

Michael McNiven
(2 ans, 666 666 $ en moyenne par saison)

La pluie donne un répit à Nadal

Mis en difficulté par l'Argentin Diego Schwartzman en quarts de finale, Rafael Nadal (photo) a vu le ciel venir à sa rescousse mercredi. Il faudra attendre jeudi pour savoir si ce répit l'aidera à se sortir d'une mauvaise passe. Le décuple vainqueur de Roland-Garros a beaucoup souffert pendant un peu moins de deux heures, le temps pour un entreprenant Schwartzman (12e mondial) de créer un petit événement en remportant le premier set, 6-4, et même de prendre un bris d'avance dans la deuxième manche (3-2). La dernière fois que Nadal avait perdu un set Porte d'Auteuil, c'était en quarts de finale en 2015, face à Novak Djokovic, vainqueur 7-5, 6-3 et 6-1. Sa séquence de 37 sets gagnées était la plus longue dans la carrière de Nadal aux Internationaux de France. Le record appartient au Suédois Bjorn Borg, vainqueur de 41 sets d'affilée entre 1978 et 1981. **AP ET AFP**



Nouveau coup d'arrêt pour Murray

Andy Murray, qui devait reprendre la compétition la semaine prochaine après pratiquement un an d'arrêt, a finalement déclaré forfait au tournoi sur herbe de Bois-le-Duc, aux Pays-Bas, laissant planer le doute sur sa présence à Wimbledon, qui débute dans trois semaines. Depuis sa défaite en quart de finale de Wimbledon la saison dernière, l'ex-nº 1 mondial, blessé à la hanche et opéré en janvier, n'a toujours pas renoué avec la compétition. «Malheureusement je ne serai pas prêt pour jouer», a-t-il annoncé sur sa page Facebook. «J'étais très excité de rejouer pour la première fois, mais je ne suis pas encore prêt à revenir. J'espère toujours rejouer dans les prochaines semaines, mais je veux être à 100 % quand je reviendrai.» Mardi, le double vainqueur de Wimbledon avait assuré dans une vidéo postée par *The Guardian* être pourtant «tout proche de rejouer». Tombé à la 47e place, l'Écossais devrait bientôt décider de sa présence ou non au tournoi du Queen's, qui débute le 18 juin. **AP**

70 minutes, et puis s'en va...

Sharapova vaincue sans appel par Muguruza

Associated Press et Agence France-Presse



Les frappes de Garbine Muguruza passaient décidément trop vite pour Maria Sharapova, mercredi. La Russe a été vaincue 6-2 et 6-1 dans un duel de quart de finale qui a à peine plus d'une heure. — PHOTO AFP, ERIC FEFERBERG

PARIS — Maria Sharapova rêvait d'un troisième sacre pour son retour à Paris. Garbine Muguruza n'a toutefois mis que 70 minutes pour mettre fin au rêve de la Russe de 31 ans, mercredi en quarts de finale des Internationaux de France.

Championne à Roland-Garros en 2016 et troisième joueuse mondiale, la longiligne Espagnole de 24 ans a dominé le service de Sharapova (30e) pour vaincre la Russe pour la première fois après trois échecs et mériter son billet pour la demi-finale.

«Notre dernier match, c'est il y a longtemps [en 2014]. Beaucoup de choses ont changé depuis. J'ai progressé en tant que joueuse et j'ai gagné en expérience», a souligné Muguruza.

Battue 6-2 et 6-1, Sharapova a présenté un taux de réussite de seulement 54 % en première balle et a commis six doubles fautes. Elle a également fait face à 12 balles de bris, n'en sauvant que six. Elle a également commis 27 fautes directes, soit 12 de plus que sa rivale, dont 15 en deuxième manche.

«Au cours des quatre ou cinq dernières semaines, j'ai fait des pas dans la bonne direction, mais ce match n'en est sûrement pas un», a reconnu l'ancienne numéro 1 mondial. «Elle a réussi beaucoup de choses bien mieux que moi. C'est elle qui était agressive. Elle mettait beaucoup de profondeur dans ses balles, alors que je forçais trop mes coups. Elle a aussi bien mieux servi que moi.»

Sharapova n'avait plus foulé la terre battue de Roland-Garros depuis 2015. Il y a deux ans, elle purgeait une suspension de 15 mois pour dopage au meldonium au moment du tournoi parisien. L'année dernière, pas assez bien classée pour entrer dans le tableau principal, elle n'avait pas reçu d'invitation des organisateurs, et une blessure à une jambe l'avait privée d'éventuelles qualifications.

CONTRE HALEP

En demi-finale, Muguruza affrontera Simona Halep, favorite de la compétition et numéro un mondiale. La Roumaine est venue de l'arrière pour vaincre l'Allemande Angelique Kerber 6-7 (2), 6-3 et 6-2.

Ce sera le cinquième affrontement en carrière entre Halep et Muguruza, et l'Espagnole domine avec trois victoires, sur surface dure. Le seul triomphe de Halep remonte en 2015, à Stuttgart, alors qu'elle l'avait emporté 3-6, 6-2 et 6-3, sur terre battue.

Le dernier duel entre les deux joueuses, en demi-finales des Internationaux d'Australie, avait duré plus de deux heures et c'est Halep qui l'avait emporté, non sans avoir dû sauver deux balles de match. «Ce sera un match difficile», a d'ailleurs réagi la Roumaine de 26 ans après avoir bataillé pendant 2h14 avec Kerber.

Halep est toujours à la recherche d'un premier titre à un tournoi du Grand Chelem. Elle a participé à trois finales, dont deux à Paris, en 2014 et en 2017.

En cas de défaite de Halep, jeudi, le trône de la WTA reviendrait à Muguruza qui l'avait occupé quelques semaines en septembre 2017. Sacrée à Wimbledon la même année, l'Espagnole n'a toujours pas perdu le moindre set cette année à Paris.

L'autre demi-finale sera toute américaine alors que Slolane Stephens a rendez-vous avec son amie Madison Keys. La première a remporté les deux seules confrontations entre les deux joueuses. La dernière, c'était en finale des Internationaux des États-Unis, en septembre, et elle n'avait lâché que trois jeux (6-3, 6-0).

«Avant le match, on reste des amies. Mais quand on entre sur le court, on devient des compétitrices», a prévenu Stephens, qui aime envoyer des textos à sa copine «Maddy», quand celle-ci joue. Message reçu.

Capitales et Champions divisent

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

OTTAWA — Un duel de lanceurs était attendu dans le premier match d'un programme double entre les Champions et les Capitales de Québec au parc RCGT d'Ottawa, mercredi. Le baseball est parfois bizarre parce que ce duel est plutôt survenu dans le deuxième match entre Austin Chrismon et Mark Vasquez.

Le lanceur étoile des Champions a tenu les Capitales en échec pendant six manches pour aider les siens à mettre un frein à une séquence de cinq défaites consécutives. Il a limité les visiteurs à trois coups sûrs et un point et Scott Maine a complété le travail pour signer son quatrième sauvetage dans un gain de 4-1.

Du côté des Capitales, Mark Vasquez n'avait rien donné avant que le ciel lui tombe sur la tête en cinquième manche. Il avait une avance de 1-0 quand Kyle Zirbes a frappé un ballon de routine qui devait constituer le troisième retrait, mais le voltigeur Edgar Lebron a trébuché deux fois plutôt qu'une pour permettre à Tyler Nordgren de venir marquer à partir du premier but.

Zirbes a soutiré un triple de cette gaffe, qui a ouvert la voie à trois autres points en sixième manche. «Cette bévue leur a ouvert la porte. Nous avions le *momentum*, mais il a changé de bord rapidement», a dit le gérant des Capitales, Patrick Scalabrini.

Ce dernier se disait toutefois content d'avoir enlevé le premier match 7-5 face à un lanceur qui avait été dominant. «On sait que Chrismon peut sortir un bon match comme il l'a fait contre nous à quelques reprises, mais j'ai été très heureux de la tenue de Vasquez et je suis content que nous ayons volé le premier match contre Jake Hale. Sept points contre lui, c'était un peu inespéré.»

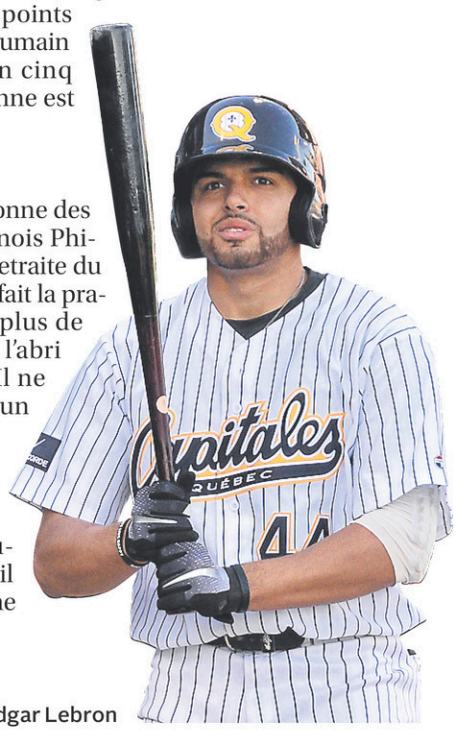
Hale n'avait accordé qu'un point en trois départs avant d'affronter les Capitales, mais ceux-ci, menés par les trois points produits de Lebron, l'ont malmené. Sa moyenne de points mérités est passée de 0,49 à 3,00 d'un seul trait.

Quant à Ryan Searle, le meneur de la Ligue Can-Am pour la moyenne de points mérités, il a prouvé qu'il était humain en allouant quatre points en cinq manches et un tiers. Sa moyenne est passée de 0,47 à 1,85.

CRAIG-ST-LOUIS EN VISITE

Membre de l'équipe championne des Capitales l'an dernier, le Gatinois Philippe Craig-St-Louis a pris sa retraite du baseball cette année, mais il a fait la pratique au bâton mercredi, en plus de passer les deux matchs dans l'abri de ses anciens coéquipiers. Il ne faut toutefois pas s'attendre à un retour au jeu.

«J'aimerais bien le convaincre de revenir, mais il est passé à autre chose. Il était content de revoir les gars. Il sera toujours le bienvenu chez nous. S'il veut revenir, il sait comment me joindre», a lancé Scalabrini.



Edgar Lebron

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH – FINALE)
20h CBC Sportsnet NBC TVA Sports Washington à Las Vegas

HOCKEY (LAH – FINALE)
20h TSN2 Toronto au Texas

BASEBALL MAJEUR
19h Sportsnet1 Baltimore à Toronto
19h TSN Detroit à Boston

GOLF (PGA)
16h Golf Channel Classique FedEx St. Jude

TENNIS (ATP/WTA)
6h TSN3-5 **9h** RDS Internationaux de France

› LES WARRIORS S'APPROCHENT DU TITRE



Si les Cavaliers de Cleveland ont réussi à limiter la vedette Stephen Curry à seulement 11 points, mercredi, ils ont toutefois été incapables de freiner Kevin Durant (photo), qui a inscrit 43 points pour aider les Warriors de Golden State à l'emporter 110-102. Les Warriors prennent donc une avance quasi insurmontable de 3-0 dans cette série. Les Cavaliers ont du même coup raté l'occasion d'établir un record d'équipe en séries, eux qui étaient en quête d'un neuvième gain de suite à domicile. Dans la défaite, LeBron James, qui a récolté 33 points, a battu un record de la NBA en inscrivant 30 points ou plus dans un match éliminatoire pour la 110e fois de sa carrière. Avant le match de mercredi, il partageait la marque avec Michael Jordan. Les Warriors, qui sont en quête d'un deuxième titre consécutif et d'un troisième en quatre ans, auront la chance d'en finir dès vendredi (21h), à Cleveland. **LE SOLEIL** — PHOTO AP, TONY DEJAK



Le pilote Max Verstappen (à droite) s'est bien amusé lors du concours de changement de pneus, mercredi au New City Gas, à Montréal. — PHOTO LA PRESSE, OLIVIER JEAN

Toujours la même fougue

Max Verstappen n'a pas l'intention de s'assagir

LOUIS-PHILIPPE TROZZO
La Presse

MONTRÉAL — Max Verstappen était tout sourire lors du concours de changement de pneus, où amateurs et journalistes étaient invités à participer mercredi. Ce bain de foule a selon toute apparence fait un grand bien au jeune prodige néerlandais, qui connaît quelques difficultés sur le circuit cette saison.

Dans le cadre des festivités entourant le Grand Prix du Canada, quelques journalistes et amateurs de Formule 1 ont pu l'espace d'un moment, se mettre dans les souliers des techniciens de l'une des meilleures écuries du monde. «Sincèrement, ils n'étaient pas si mauvais! Peut-être que s'ils s'exerçaient davantage avec nos techniciens, ils pourraient prétendre au poste. Sait-on jamais!» a lancé à la blague le pilote.

Verstappen a commis au moins une erreur à chacun des Grands Prix de cette saison, mais cela n'empêche pas le pilote Red Bull de pointer au sixième rang du classement général. Lors du Grand Prix d'Azerbaïdjan, notamment, Verstappen avait été coupable d'un accrochage avec son coéquipier chez Red Bull, Daniel Ricciardo, qui avait coûté la course aux deux pilotes.

Puis, la semaine dernière à Monaco, il était sorti de piste à la toute fin des essais libres, une bourde survenue trop tard pour que les mécaniciens de l'écurie autrichienne puissent réparer son bolide à temps pour les qualifications. Résultat : Verstappen s'était élancé de la toute dernière position.

Verstappen s'était alors attiré les foudres des dirigeants de Red Bull, à l'image du grand patron de l'écurie, Christian Horner, qui a affirmé au cours de la semaine que son pilote ne devrait plus conduire son monoplace de manière intrépide, mais comme un potentiel champion du monde.

UN PEU PLUS DE FINESSE

Malgré tout, le jeune coureur automobile ne compte pas changer son approche, à l'aube du Grand Prix du Canada. «Je vais aborder la course de dimanche comme je l'ai toujours fait. Ce n'est pas tant que nous avons des choses à changer; nous devons plutôt connaître de meilleures courses. J'ai besoin d'un peu plus de finesse, mais c'est le genre de choses qui arrivent.

«À partir de maintenant, nous devons laisser les contre-performances derrière nous et regarder de l'avant», a commenté Verstappen, reconnaissant qu'un peu plus de chance serait aussi bienvenue.

À l'âge de 17 ans et 166 jours, Verstappen était devenu en 2015 le plus jeune pilote de l'histoire à prendre part à un Grand Prix. Si les pilotes qui, comme lui, ont fait le saut à un très jeune âge ont historiquement connu des succès mitigés, le Néerlandais impressionne depuis ses débuts.

Sa deuxième saison a été particulièrement faste, alors qu'il a terminé avec un impressionnant total de sept podiums et 204 points, lui valant le cinquième rang au classement général. Il est aussi devenu le plus jeune pilote à remporter un Grand Prix, à Barcelone.

Traverse-t-il la première période creuse de sa jeune carrière? «Ça ne peut pas toujours bien aller», a répondu Verstappen. «Je pense aussi que c'est normal. Ça arrive à tous les pilotes dans leur carrière, même aux meilleurs. Il ne faut simplement pas se laisser abattre. C'est la clé du succès, selon moi.»

Même s'il connaît un début de carrière épatant, Verstappen est bien conscient qu'il a encore beaucoup à apprendre. «Toutes les courses sont formatrices. Franchement, on apprend même des courses qui se déroulent bien. J'espère un jour remporter le championnat des pilotes, mais pour cela, je dois être parfait dans plusieurs aspects de ma conduite.»

Les groupes propulseurs en trois questions

MICHEL MAROIS
La Presse

MONTRÉAL— La Formule 1 a toujours été à la fine pointe de la technologie et c'est particulièrement vrai dans le domaine des moteurs. Ceux de la génération actuelle, introduits en 2014 avec une nouvelle réglementation, sont à la fois remarquablement efficaces et terriblement complexes.

Andy Cowell, responsable des moteurs chez Mercedes, a commencé sa carrière chez le célèbre motoriste Cosworth et il est considéré aujourd'hui comme l'un des deux ou trois plus grands spécialistes des groupes propulseurs en F1. Il a expliqué à Monaco quelques «secrets» de ses créations.

Q En quoi consiste un «groupe propulseur»?
R «Pas moins de six éléments sont réunis pour propulser une F1 moderne : un moteur à combustion interne, un turbocompresseur, deux systèmes de récupération de l'énergie cinétique [MG-K] et de l'énergie thermique [MG-H], un système pour entreposer l'énergie et une centrale de contrôle de l'électronique. Tous ces éléments fonctionnent en synergie et ils peuvent produire une puissance de près de 1000 ch.»

Q La puissance est-elle toujours au maximum?
R «Non, même quand l'accélérateur est à fond, le moteur ne produit pas nécessairement le maximum de sa puissance. Un pilote ne peut utiliser que trois groupes propulseurs par saison, seulement deux de ces éléments même, et l'endurance est primordiale. On détermine donc une réserve totale de puissance qui devra être répartie sur les sept week-ends de Grand Prix que chaque ensemble doit disputer en principe. On n'utilise la puissance maximale que pour un kilométrage maximum, en qualifications notamment, et on essaie de garder une réserve plus grande pour certains circuits où la puissance est importante, comme celui de Montréal.»

Q Comment règle-t-on la puissance?
R «Certains réglages sont effectués dans les garages, avant d'aller en piste, en fonction des paramètres de chaque circuit et du moment d'aller en piste. La puissance est ainsi toujours limitée pendant les essais libres, alors qu'elle est réglée au maximum pendant les qualifications. Ce sont toutefois les pilotes qui agissent le plus sur le contrôle de la puissance, habituellement après consultation radio avec leur équipe. Ils peuvent ainsi modifier la consommation, les réglages de carburation, l'utilisation des systèmes de récupération d'énergie... Des boutons sur leur volant permettent de passer en mode "économie" ou plutôt de bénéficier d'un surplus de puissance lorsqu'ils veulent doubler un autre concurrent ou résister à une attaque.»

«On essaie de garder une réserve plus grande pour certains circuits où la puissance est importante, comme celui de Montréal»

— Andy Cowell, responsable des moteurs chez Mercedes





L'Australien Daniel Ricciardo, qui s'est invité dans la course au championnat en remportant le Grand Prix de Monaco il y a deux semaines, avait terminé troisième à Montréal l'an dernier, derrière Lewis Hamilton et Valtteri Bottas.

— PHOTO ARCHIVES AFP, ANDREJ ISAKOVIC

Une course à trois semble se dessiner

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'étonnante victoire du pilote Red Bull Daniel Ricciardo au Grand Prix de Monaco, il y a deux semaines, a peut-être relancé la course au championnat des pilotes de Formule 1, qui était jusqu'ici dominé par Lewis Hamilton et Sebastian Vettel.

C'est du moins ce que croit Hamilton, le meneur au championnat des pilotes, qui a vu l'Australien signer sa deuxième victoire de la campagne, après celle au Grand Prix de Chine le 15 avril. Ce triomphe l'a propulsé en troisième place avec un total de 72 points, 38 de moins que le pilote Mercedes et 24 de moins que le pilote Ferrari.

Une tuile s'est toutefois abattue sur la tête de Red Bull. Le directeur technique Adrian Newey a annoncé en début de semaine que l'écurie avait dû remplacer le système de récupération de l'énergie sur sa voiture, ce qui entraînera une pénalité sur la grille de départ, dimanche.

Tout n'est pas perdu pour Ricciardo, qui est reconnu comme étant l'un des meilleurs pilotes dans la dernière portion d'un Grand Prix. Ses victoires ont souvent été marquées par des remontées spectaculaires. Ce fut notamment le cas cette saison en Chine, après qu'il eut doublé successivement Kimi Raikkonen, Verstappen, Hamilton, Vettel et Valtteri Bottas pour arracher la victoire.

Pour cette raison, Hamilton considère Ricciardo comme une menace dans la course au championnat. «C'est de toute évidence une lutte à trois», a reconnu Britannique plus tôt cette semaine sur le site Internet **F1.com**.

«Ferrari est encore l'équipe la plus forte, selon moi. Leur voiture était rapide [à Monaco], et elle est assez performante depuis le début de la campagne. Évidemment, ils ont commis quelques bourdes qui leur ont coûté cher, et heureusement pour nous, nous avons été en mesure d'en profiter pour creuser l'écart en tête.

«Je crois que Red Bull bénéficiera d'une amélioration technique d'ici peu, du moins je crois que leur moteur en obtiendra une ici [au Grand Prix du Canada], donc ce sera intéressant d'observer leurs progrès ici. [...] Mais je vous le dis : nous faisons tout en notre pouvoir pour gagner, car Red Bull peut gagner, Ferrari peut gagner et nous aussi. C'est merveilleux. J'adore ça, surtout quand des défis se dressent devant moi», a renchéri Hamilton.

LA CHANCE D'ÉGALER SCHUMI

L'histoire joue toutefois en faveur du Britannique, qui a remporté six des huit dernières épreuves sur le circuit Gilles-Villeneuve. Seuls Vettel, en 2013, et Ricciardo, en 2014, l'ont empêché de grimper sur la plus haute marche du podium du Grand Prix du Canada depuis le retour de l'épreuve à la suite de sa brève disparition, en 2009.

De plus, Hamilton aura une autre source de motivation ce week-end. Il pourrait en effet rejoindre Michael Schumacher dans le livre de records de la F1 s'il parvient à se qualifier sur la première ligne de la grille de départ d'un même Grand Prix pour la 10e fois de sa carrière. Schumi a accompli cet exploit à Suzuka, au Japon.



Même s'il dit subir une pression grandissante pour remporter un titre avec Ferrari, exploit qu'aucun pilote de la Scuderia n'a réalisé depuis son coéquipier Kimi Raikkonen en 2007, l'Allemand Sebastian Vettel (photo) dit se plaire au sein de la prestigieuse écurie. — PHOTO ARCHIVES AP, LUCA BRUNO

Des noms pour ses voitures

Un peu par humour, un peu par superstition, Sebastian Vettel a toujours «baptisé» ses voitures en Formule 1. Rien de méchant, même si les surnoms sont parfois un peu grivois. En voici la liste.

2018
Loria (Ferrari SF71H)

2017
Gina (Ferrari SF70-H)

2016
Margherita (Ferrari SF16-H)

2015
Eva (Ferrari SF15-T)

2014
Suzie (Red Bull RB10)

2013
Hungry Heidi (Red Bull RB9)

2012
Abbey (Red Bull RB8)

2011
Kinky Kylie (Red Bull RB7)

2010
Luscious Liz, puis
Randy Mandy (Red Bull RB6)

2009
Kate, puis Kate's Dirty Sister (Red Bull RB5)

2008
Julie (Toro Rosso STR3)

Vettel, d'un Michael à l'autre

MICHEL MAROIS
La Presse

MONTRÉAL — Quand il était jeune, Sebastian Vettel avait un joli «falsetto» dans la voix et il chantait dans un *boys band* qu'il avait formé avec des amis. Même s'il avait déjà commencé à piloter des karts en compétition, son rêve à l'époque était d'imiter un jour Michael Jackson. L'adolescence est arrivée, sa voix a mué, et Vettel a revu ses objectifs!

Formé dans la filière Red Bull, plus jeune champion de l'histoire de la F1, l'Allemand espère maintenant plutôt répéter un exploit de son autre grande idole, aussi prénommé Michael. Il s'agit évidemment de Michael Schumacher, le septuple champion du monde.

«Il a été une formidable source d'inspiration pour moi, même si je sais que je ne pourrai jamais approcher tous ses records», a expliqué Vettel, il y a quelques jours, en point de presse à Monaco.

Schumacher, qui a pris sa retraite en 2012 avant d'être victime d'un traumatisme crânien dans un grave accident de ski l'année suivante, avait remporté cinq titres consécutifs avec la Scuderia Ferrari entre 2000 et 2004. Il a exercé une grande influence sur son jeune compatriote.

«Ses conseils étaient très précieux pour moi, spécialement au cours des dernières années de sa carrière, quand je me battais déjà pour le titre mondial», a rappelé Vettel. «Il avait une grande expérience bien sûr, autant sur la piste qu'à l'extérieur, mais il était aussi bien plus brillant et sympathique que les gens pouvaient l'imaginer.

«Il était tellement talentueux, mais il savait aussi réfléchir à tout ce qu'il devait faire pour s'assurer que sa voiture soit vraiment la plus compétitive possible. Chaque fois que j'ai pu lui parler, cela m'a aidé.»

Même si les deux hommes ne pouvaient plus communiquer en 2014 quand Vettel a décidé de rejoindre la Scuderia, l'influence de son glorieux prédécesseur a encore été déterminante.

«J'aimerais comme lui remporter au moins un titre au volant d'une Ferrari. Il m'avait parlé de l'équipe, de ses traditions, des habitudes de travail aussi. La F1 a beaucoup changé depuis 15 ans et Ferrari n'est plus la même équipe qu'à l'époque de Michael. Mais la passion est restée tout aussi forte!»

PRESSION INCOMPARABLE

Vettel constate aussi depuis son arrivée avec l'équipe que la pression qui s'exerce sur les pilotes de la Scuderia est incomparable en F1. Un seul pilote, le Finlandais Kimi Raikkonen en 2007, a remporté un titre au volant de la célèbre voiture rouge depuis le règne de Schumacher. Et malgré un budget estimé à 650 millions, $ Ferrari subit la loi de Mercedes depuis quatre saisons.

Avec un salaire annuel évalué à 50 millions $, Vettel sait qu'il doit gagner et les *tifosis* du monde entier se montrent de moins en moins patients avec lui. On parle de plus en plus de l'arrivée de l'Australien Daniel Ricciardo (actuellement chez Red Bull) à ses côtés la saison prochaine, d'autres rêvent de voir Lewis Hamilton au volant d'une Ferrari.

Le Britannique a d'ailleurs souligné récemment à Monaco que Vettel opposerait sûrement un veto à sa venue dans l'équipe, mais l'Allemand a répliqué, en riant, qu'il n'avait pas un tel pouvoir. «Je suis bien chez Ferrari et, honnêtement, j'aimerais continuer avec Kimi la saison prochaine. On parle beaucoup du second pilote et plusieurs noms ont été mentionnés, mais ne ce n'est pas à moi de dire qui pilotera la deuxième voiture la saison prochaine...»

Au sommet de sa gloire, Michael Schumacher avait la réputation de ne penser qu'à lui-même en piste et ses coéquipiers n'étaient à ses yeux que des «valets». La situation n'est évidemment plus la même, mais Vettel devra sans doute faire preuve d'un peu plus de hargne s'il veut vraiment imiter son idole.

«Il a été une formidable source d'inspiration pour moi, même si je sais que je ne pourrai jamais approcher tous ses records»

— Sebastian Vettel, parlant de son idole Michael Schumacher

Les francophones, avenir de la F1?

MICHEL MAROIS
La Presse

MONTRÉAL — Trois des plus beaux espoirs de la F1 sont francophones. Ils ont tous remporté des titres importants avant d'arriver en Grand Prix et ce ne serait pas étonnant de les retrouver un jour dans les meilleures équipes.

Les Français Esteban Ocon (Force India) et Pierre Gasly (Toro Rosso), ainsi que le Monégasque Charles Leclerc (Alfa Romeo Sauber) ont multiplié les coups d'éclat depuis le début de la saison, même s'ils ne disposent pas *a priori* des voitures les plus performantes. Ocon a été formé dans la filière Mercedes, Gasly est associé à Red Bull, alors que Leclerc provient du programme de développement de Ferrari.

Le dernier est particulièrement bien coté et il s'est retrouvé aux côtés de Lewis Hamilton et de Sebastian Vettel, il y a deux semaines, lors de la conférence de presse de la FIA à Monaco. Les deux quadruples champions du monde n'ont pas ménagé leurs éloges, tout en offrant des conseils à Leclerc et aux autres jeunes loups de la F1.

«Il est visiblement un très bon pilote, car il a déjà marqué des points cette saison au volant d'une voiture qui ne devait pas en marquer», a affirmé Vettel, qui pourrait un jour être le coéquipier de Leclerc dans la Scuderia. «Je lui dirais simplement de profiter au maximum de cette première saison en F1, sans écouter tout ce que les gens autour de lui vont lui dire de faire, ou de ne pas faire, pour grimper les échelons.»

«Il a un grand potentiel, car il a vraiment mérité sa place avec des titres significatifs au cours des deux dernières saisons», a enchaîné Hamilton. «Tous les jeunes pilotes de la F1 ne peuvent en dire autant et c'est bien de voir un jeune pilote aussi talentueux faire sa place en F1. Il va devoir poursuivre son apprentissage et je lui conseille de garder les pieds bien sur terre, de rester près de sa famille et d'apprécier son cheminement, sans prendre les choses trop au sérieux.»

Leclerc, Gasly et Ocon aiment visiblement leur saison jusqu'ici. Et pour les avoir côtoyés en entrevue, on peut vous assurer qu'ils savent aussi s'amuser. Découvrez donc ces trois «cousins» qui affichent avec brio toutes leurs ambitions et risquent d'animer le Grand Prix du Canada dimanche!



PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

CHARLES LECLERC

Alfa Romeo Sauber 16

Monaco, 20 ans

Champion du Championnat FIA GP3 en 2016

Champion du Championnat FIA F2 en 2017

Début en F1: Australie 2018

Meilleur résultat en 2018 : 6e à Bakou

«Je suis vraiment satisfait de ce début de saison, surpris même un peu avec deux résultats dans les points. Les éloges [de Hamilton et de Vettel] me font plaisir, mais je sais que j'ai encore beaucoup à apprendre, je dois découvrir les circuits, gérer toutes les informations. Ça m'impressionne encore un peu de les croiser dans les paddocks, mais en piste, ce ne sont que d'autres pilotes.» LA PRESSE



PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

ESTEBAN OCON

Force India 31

France, 21 ans

Champion du Championnat d'Europe de F3 en 2014

Début en F1 : Belgique 2016

Meilleur résultat en 2018 : 6e à Monaco

«Après un début de saison laborieux, nous venons d'enlever une belle sixième place à Monaco et je crois que nous serons maintenant plus compétitifs. Notre équipe a souvent bien fait à Montréal [5e et 6e en 2017] et j'espère un très bon résultat, d'autant plus que le circuit est l'un de mes préférés. L'ambiance est aussi très bonne en ville, on a un peu l'impression que tout le monde vibre au rythme du Grand Prix.» LA PRESSE



PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

PIERRE GASLY

Toro Rosso 10

France, 22 ans

Champion du Championnat FIA GP2 en 2016

Début en F1 : Malaisie 2017

Meilleur résultat en 2018 : 4e à Bahreïn

«Il y a encore beaucoup de travail à effectuer afin de rendre la voiture fiable. Nous sommes toutefois souvent compétitifs et je pense que nous allons dans la bonne direction. Ce sera ma première visite au Canada et on m'a dit beaucoup de bien du circuit et de la ville. Je parle français et les gens vont pouvoir me comprendre, même si l'accent et le vocabulaire sont un peu différents!» LA PRESSE

La fièvre touche Washington... et Wonder Woman

WASHINGTON — Washington, siège de la politique américaine, n'est pas connue pour avoir l'ambiance la plus enflammée, mais la fièvre du hockey s'est emparée des fans des Capitals, qui ne sont plus qu'à une victoire de la première Coupe Stanley de leur histoire.

Dans la capitale fédérale américaine, les titres sont d'autant plus appréciés qu'ils sont rares. Les Redskins, de la NFL, sont la dernière équipe des quatre sports majeurs (basket, football, baseball, hockey) à avoir remporté un championnat. C'était en janvier 1992. Rebecca Froling, 23 ans, n'était même pas née. «Une victoire signifierait beaucoup. Je ne peux même pas l'imaginer», explique cette grande fan qui possède un abonnement à la saison.

Samedi, avant le quatrième match à Washington, la foule s'est pressée devant le Capital One Arena. La fête était animée par des artistes comme Sting ou Shaggy. «Je ne me souviens pas d'avoir déjà vu ça à D.C.», initiales du District de Columbia, a expliqué Corky Logsdon, 76 ans.

Washington, ville dont le rythme est dicté par les mondes de la politique et de la finance, n'est pas connue pour sa ferveur populaire. La plupart des habitants ne sont pas originaires de la capitale américaine, mais sont venus y vivre pour le travail, et soutiennent donc généralement l'équipe de leur région d'origine.

Mais la possibilité d'un premier titre des Caps en 43 ans d'histoire séduit de nombreux Washingtoniens, locaux ou d'adoption. Bus, bars, casernes de pompiers... Toute la ville est aux couleurs rouge et blanche des «Caps».

Les célébrités de D.C. — oui, elles existent — sont au premier rang pendant les matchs à domicile. L'actrice Lynda Carter (photo), alias Wonder Woman, qui habite depuis longtemps dans la banlieue de la capitale américaine, est ainsi venue encourager son équipe lors de ses deux victoires à domicile. **AFP**



Éviter de voir trop loin

À une victoire d'une première Coupe, les Caps restent calmes

JOSHUA CLIPPERTON
La Presse canadienne

LAS VEGAS — À une victoire de soulever la Coupe Stanley, les Capitals de Washington essaient de ne pas penser au-delà de la période suivante ou de leur prochaine présence sur la patinoire. Malheureusement, c'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire.

Les Capitals mènent la finale de la Coupe Stanley 3-1 face aux Golden Knights de Vegas et ne sont plus qu'à 60 minutes de jeu de leur premier titre en 44 ans d'histoire. «La plupart d'entre nous n'ont jamais été dans cette position», a déclaré Alex Ovechkin après l'entraînement de mercredi au T-Mobile Arena. «Personnellement, j'essaie de ne pas trop penser à ce qui se passe et de me concentrer sur différentes choses. Mais c'est difficile.»

Les Caps sont tout près de réaliser quelque chose de spécial pour une ville qui a souffert au niveau sportif depuis le triomphe des Redskins au Super Bowl, il y a 26 ans. Avant ce printemps, les équipes du District de Columbia n'avaient même pas réussi à se rendre en finale d'Association depuis la seule autre participation des Capitals à la finale de la Coupe Stanley en 1998, quand ils avaient été balayés par Detroit.

Les Redskins (NFL) et les Nationals (baseball) ont connu des ratés en séries, tandis que les Wizards de la NBA (auparavant les Bullets) n'ont pas franchi le deuxième tour depuis 1980. Et il y a les Capitals, qui ont perdu cinq séries alors qu'ils menaient 3-1.



Le capitaine Alex Ovechkin et l'entraîneur Barry Trotz ont piqué un brin de jasette pendant la séance d'entraînement des Capitals, mercredi. — PHOTO AP, ROSS D. FRANKLIN

Les joueurs actuels sont conscients du passé , mais ils insistent pour dire que ça n'a aucun impact sur leur esprit collectif. «Notre équipe aime simplement jouer ensemble, aime aller sur la patinoire et s'amuser, faire des efforts, travailler dur et le faire l'un pour l'autre», a déclaré le gardien Braden Holtby. «Tout le reste ne nous concerne pas. Nous n'en parlons pas. Nous voulons juste jouer au hockey et tout faire ce que nous pouvons pour gagner.»

POURCENTAGE FAVORABLE

En dépit de leur histoire sportive éprouvante, les amateurs de sports de Washington devraient être confiants. Les équipes qui ont mené 3-1 lors des séries de la LNH ont gagné dans 90,8 % des cas (276-28), alors qu'un seul des 33 clubs ayant accusé ce retard en finale — Toronto en 1942 — a comblé ce déficit et gagné les grands honneurs.

Les Capitals ont fait face à leur part d'adversité, non seulement au cours des dernières années, mais aussi ce printemps. Ils accusaient un retard de 0-2 face à Columbus après avoir perdu les deux premiers matchs à domicile lors de la première ronde, avant de gagner quatre rencontres consécutives. Ils ont aussi à remporter le sixième match à l'étranger à Pittsburgh, avant d'effacer un déficit de 2-3 contre Tampa Bay. Ils ont également remporté neuf matchs à l'étranger, seulement un de moins que le record de la LNH détenu par quatre équipes.

Mais le message avant le cinquième match est de simplement faire confiance au plan de match et continuer à faire ce qui les a guidés jusqu'ici. Encore une fois, plus facile à dire qu'à faire. «Vous travaillez si fort pour arriver à ce stade-ci et vous voulez que cela se produise», a déclaré l'entraîneur-chef Trotz. «Nous voulons nous assurer que nous nous concentrons seulement sur le match.»

Smith-Pelly n'irait pas à la Maison-Blanche

Ne comptez pas sur Devante Smith-Pelly pour aller célébrer avec le président Donald Trump à la Maison-Blanche si les Capitals remportent la Coupe Stanley. «Les choses qu'il crache sont racistes et sexistes», a-t-il déclaré mercredi selon des propos rapportés par Postmedia. «Certaines des choses qu'il a dites sont plutôt grossières. Je ne suis pas trop la politique, donc je ne connais pas tous ses autres points de vue, mais je ne suis pas d'accord avec sa rhétorique. Je pense que ma décision est déjà prise.»

Smith-Pelly, un des deux joueurs noirs des Capitals, est originaire de la région de Toronto. Il a été questionné à ce sujet deux jours après que Trump eut annulé la visite des Eagles de Philadelphie, champions du Super Bowl, et un jour après que les étoiles de basketball LeBron James et Stephen Curry aient révélé qu'ils ne visiteraient pas la Maison-Blanche si leur équipe remporte la finale. **AP**



L'ancienne vedette du Canadien Guy Lafleur s'est dit impressionné par la chimie qui semble unir les joueurs des Golden Knights de Vegas, avant d'ajouter qu'il admirait le travail du gardien Marc-André Fleury devant le filet de la surprenante équipe d'expansion. — PHOTO AP, JOHN LOCHER

«Flower» encense Fleury

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Lorsqu'on discute de la présente finale de la Coupe Stanley avec Guy Lafleur, ce dernier affiche rapidement un sourire. L'ancien numéro 10 du Canadien soutient que les Capitals ont une grande équipe, mais il est visiblement impressionné par l'équipe cendrillon, les Golden Knights de Las Vegas.

«Personne n'aurait pensé que Las Vegas pouvait faire ça. Ils n'ont pas de Ovechkin ou de Crosby, mais ils ont de très bons joueurs et une chimie s'est installée entre eux. Ces gars-là semblent tous être heureux et avoir le désir de vaincre l'adversaire», a lancé la légende du Canadien, mercredi, à Magog.

«Ils paient le prix pour gagner», a-t-il ajouté. «Quand tu atteins la finale de la Coupe Stanley, tu ne remporteras pas la victoire si tu as des gars qui manquent de volonté.»

Lafleur confie admirer le travail de Marc-André Fleury devant le filet des Golden Knigths. «Il a fait un travail extraordinaire. Le gardien de but est important dans les séries. On pensait qu'il était fini quand les Penguins l'ont laissé aller, mais il a prouvé à tout le monde que ce n'était pas le cas. Il semble dix fois plus heureux à Vegas qu'il l'était à Pittsburgh. C'est ça la différence aussi. Le hockey est un jeu, pas un travail.»

PASSER L'ÉPONGE... POUR CETTE FOIS

En ce qui concerne le Canadien, Lafleur accepte de passer l'éponge sur la saison 2017-2018. Il prévient toutefois que la formation montréalaise ne pourra se permettre une seconde saison difficile l'an prochain.

«Le public à Montréal est très, très exigeant et le Canadien n'aura pas le choix d'avoir une meilleure saison l'an prochain. Deux années de suite comme la dernière, ça ne passerait pas. Et je ne suis pas le seul à le penser.»

Celui qui a marqué 518 de ses 560 buts dans l'uniforme du Canadien avoue avoir mal encaissé les performances de son ancien club. «Ce qui me donne un peu d'espoir pour l'an prochain, c'est que Weber va revenir en santé et que Price ne pourra pas faire pire que cette année. Ce sera donc aux autres de s'ajuster et de prouver aux partisans, tout comme à l'organisation, que leur place est avec le Canadien.»

Si il souhaite voir l'équipe se replacer dans le droit chemin, le Démon blond estime qu'il faudra repêcher des espoirs réellement prometteurs. Il plaide du même souffle que la reconstruction d'une équipe ne s'effectue pas en criant ciseau.

«On doit travailler à long terme et ça ne signifie pas que le Canadien sera absent des séries à cause de ça. C'est nécessaire d'être patient pour rebâtir. Des clubs comme Detroit et les Nordiques ont connu une reconstruction, par exemple. Leur slogan, c'était que l'avenir était avec les jeunes. Et, pour les développer à leur maximum, c'est certain que ça prend du temps.»

Par ailleurs, Lafleur aimerait bien qu'on retourne Jonathan Drouin à l'aile plutôt que de le conserver à la position de centre. «Ce n'est pas sa place. Il serait beaucoup plus à l'aise à l'aile et il suffirait de lui donner un bon joueur de centre. C'est important que l'équipe s'organise pour aller chercher les outils nécessaires pour exploiter au maximum le talent de ce calibre.»

Sports

BASEBALL
HICKS FAIT «EXPLOSER» LES RADARS
42

TENNIS
SHARAPOVA ÉLIMINÉE EN 70 MINUTES
44

GRAND PRIX DU CANADA
VETTEL RÊVE D'IMITER SON IDOLE
46 à 49



Internet pure fibre

Passez à la technologie Internet la plus zultrarapide et téléversez aussi zultrarapidement que vous téléchargez.

Obtenez Internet Fibe avec un forfait incluant Télé Fibe, et profitez d'économies garanties de 38$/mois* sur le prix courant pendant 18 mois.

Maintenant seulement:

À PARTIR DE **89,90 $/MOIS**[1]

- ✓ Internet Fibe avec 300 Go d'utilisation mensuelle
- ✓ Télé Fibe avec tous les grands réseaux, 15 chaînes à la carte et un enregistreur Partout chez vous 4K[2]

Prix courant de 127,90 $/mois. Sujet à modification.
*S'applique à des périodes de facturation complètes[1].
Installation professionnelle incluse[3].



Pour vérifier la disponibilité:

1 866 716-8390 • Visitez un magasin Bell • bell.ca/fibre

la vie est Bell

Profitez de conseils d'experts dès aujourd'hui. Visitez un magasin Bell près de chez vous:

ALMA
Plaza 1 Alma

BEAUPORT
3333, rue du Carrefour
Les Promenades Beauport

CHICOUTIMI
1401, boul. Talbot
Place du Royaume

JONQUIÈRE
Le Centre Jonquière

LABAIE
931, rue Bagot

LÉVIS
1810, route des Rivières
104, route Président-Kennedy
Les Galeries Chagnon
MégaCentre Rive Sud

QUÉBEC
1171, boul. Charest Ouest
1270, autoroute Duplessis
4823, boul. l'Ormière
2384, boul. Louis XIV
Les Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur-de-Lys
Place Ste-Foy

RIVIÈRE-DU-LOUP
Centre commercial Rivière-du-Loup

ST-FÉLICIEN
1179, boul. Saint-Félicien

Aussi disponible chez:

LA SOURCE C'EST CE QUE JE VEUX

À jour en date du 31 mai 2018. L'offre se termine le 18 juin 2018. Offert aux nouveaux clients résidentiels dans certaines régions du Québec, là où l'accès et la technologie le permettent, qui s'abonnent au forfait Télé Fibe et Internet admissible. Toute partie du programme Forfait de Bell peut être modifiée, annulée ou résiliée en tout temps. Bell n'est pas tenue de fournir la réduction du Forfait pendant toute la durée d'un terme pour des services admissibles, y compris les services admissibles aux réductions; voir bell.ca/detailsforfait. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus, d'autres conditions s'appliquent. Pour certaines offres, le client doit choisir la facturation électronique et créer un profil MonBell. Internet: Location du modem obligatoire; frais uniques de location de modem crédités pour les nouveaux clients. Capacité d'utilisation de 300 Go/mois; 3,00$/Go additionnel (max. 100$/mois). La vitesse de téléchargement et de téléversement est de jusqu'à 50 Mbit/s. La vitesse sur Internet variera selon votre équipement, la configuration, l'achalandage sur Internet, l'utilisation simultanée de la télé IP (si applicable), le serveur et d'autres facteurs. **(1)** Réservé aux nouveaux clients avec un abonnement continu à Internet Fibe et Télé Fibe. Le tarif de 89,90$ est calculé en appliquant un crédit au prix courant et basé sur un abonnement continu à: Télé Fibe forfait Bon avec 15 chaînes à la carte: tarif mensuel de 61,95$, plus les frais de service numérique de 3$, moins le rabais de forfait de 7$, moins le crédit de 11$ pour 18 périodes de facturation complètes et Internet Fibe 50: tarif mensuel de 69,95$, moins un crédit de 27$/mois pour 18 périodes de facturation complètes. Les prix peuvent être augmentés au cours de votre abonnement. Toute modification effectuée aux services peut résulter en la perte de crédits ou de promotions, comme les conditions d'admissibilité à ceux-ci peuvent varier. Les crédits s'appliquent à votre première période de facturation complète de 30 jours et à chaque période de facturation complète par la suite, pour la durée de votre promotion. Votre période de facturation peut ne pas débuter le jour où vous souscrivez à nos services. Le tarif mensuel courant s'applique donc aux services rendus avant votre première période de facturation complète de 30 jours ou si vos services prennent fin pendant une période de facturation de 30 jours. Tous les prix sont sujets à modification. **(2)** Location à 0$ basée sur des frais mensuels de 20$ moins un crédit mensuel de 20$. Réservé aux nouveaux clients de Bell Télé avec un abonnement continu à un forfait admissible de Bell; voir bell.ca/forfait. Bell demeurera le propriétaire du récepteur. Vous pouvez résilier la location à tout moment si vous retournez le récepteur. Les récepteurs peuvent être neufs ou remis à neuf au choix de Bell. **(3)** Télé Fibe: Inclut l'installation du modem, de l'enregistreur 4K et d'un maximum de 2 récepteurs HD; voir bell.ca/installationtelefibe. Frais d'installation de 50$ pour chaque enregistreur additionnel. Internet: des conditions s'appliquent; voir bell.ca/installationtotale. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.

5309504